

LE VÉRITABLE  
 MESSENGER BOITEUX  
 DE NEUCHÂTEL  
*pour l'an de grace 1850*



DE LA VILLE  
 NEUCHÂTEL

Chateaux

## NÉCROLOGIES.

L'année dernière, en racontant l'inauguration du nouveau Prébureau, nous nous félicitions de ce que la vénérable fondatrice de l'établissement eût pu, quoique nonagénaire, assister à cette touchante cérémonie, où sa seule présence était comme une bénédiction. Si les travaux avaient été activés de manière que l'établissement pût être transporté dans le local du nouveau Prébureau au printemps de l'année dernière, c'était en grande partie pour que M<sup>me</sup> de Tribolet pût en être témoin; il n'y avait pas de temps à perdre; car l'année suivante elle n'était plus: elle s'est endormie au Seigneur le 25 février de cette année. Les pauvres en général et en particulier les élèves du Prébureau, soit anciennes, soit nouvelles, s'étonneraient de ne rien trouver dans notre Messenger sur leur bienfaitrice. Nous reproduisons en conséquence, et surtout à leur intention, l'article nécrologique publié par le *Neuchâtelois*. Plusieurs, nous le croyons, garderont l'exemplaire du *Messenger* de cette année, pour relire quelquefois un article qui leur rappellera celle qui leur fit tant de bien pendant sa vie, et leur a laissé tant de regrets à sa mort.

Madame Esabeau de Tribolet-Meuron était née le 22 septembre 1757. Voilà terminée une bien longue et surtout une bien belle vie. A quelque âge que l'on meure, c'est toujours avoir beaucoup vécu que d'avoir bien vécu, et que sera-ce d'une personne qui aura atteint, comme elle, les dernières limites de la vie humaine, sans cesser, pour ainsi dire, de faire du bien? Unie à l'un des hommes les plus respectables et les plus bienfaisants de notre ville, tant qu'il vécut, elle rivalisa avec lui de bienfaisance; et quand cette union eut été rompue par la mort, M<sup>me</sup> de Tribolet honora la mémoire de celui qu'elle avait eu le malheur de perdre, en doublant en quelque sorte ses bonnes œuvres. Elle prenait part libéralement à toutes les œuvres de bienfaisance collectives qui se faisaient dans notre ville. Elle a été en particulier la fondatrice de l'établissement si éminemment utile du Prébureau. Combien de ses compatriotes ne parlaient d'elle, qu'en disant *la bonne dame Tribolet*; et si l'on avait dit simplement *la bonne dame*, chacun aurait su de qui l'on voulait parler. Quand l'apôtre Saint-Pierre alla dans la ville de Lydde, il trouva tout le monde en deuil à cause de la mort de Dorcas; des pauvres, des veuves lui

montraient des robes, des vêtements, monument de l'active charité de leur bienfaitrice. Quelque chose de semblable pourrait se voir maintenant dans notre ville: combien de personnes auraient à dire, les unes un bienfait, les autres un autre, reçu de celle à qui nous avons rendu mercredi les derniers devoirs, et qui ne vivait que pour faire du bien! Quand la faiblesse et les infirmités de l'âge ne lui permirent plus de travailler elle-même pour les pauvres, elle faisait faire à d'autres ce qu'elle ne pouvait faire elle-même. Elle n'avait pas d'enfants, mais, la dernière de onze frères et sœurs, elle avait un grand nombre de neveux et de nièces, qui la regardaient à bien juste titre comme leur mère; et à l'égard de combien d'orphelins n'a-t-elle pas rempli les devoirs de la maternité? Son nombreux convoi et surtout la haie de personnes au milieu de laquelle il passait, témoignaient des sentiments de toute la population pour la vénérable nonagénaire qu'on ne devait plus revoir dans ce monde. Nous l'avons comparée à la charitable Dorcas; elle nous a souvent rappelé une autre sainte femme proposée à notre imitation dans l'Écriture, c'est Anne la prophétesse, qui, malgré ses quatre-vingt-quatre ans, se rendait tous les jours au temple, dans l'espérance de voir s'accomplir les oracles qui annonçaient la naissance du Sauveur. La paroisse de Neuchâtel voyait avec une grande édification Mad. de Tribolet faire effort sur sa faiblesse pour se rendre dans la maison de Dieu, à un âge bien plus avancé que celui de la pieuse Anne. A quatre-vingt-dix ans elle s'y rendait encore; et les fidèles se souviendront souvent d'elle, en voyant la place qu'elle avait si longtemps et si assidûment occupée. La sérénité de son âme religieuse a sans doute contribué à prolonger ses jours. On ne peut guère lui reprocher autre chose, dans tout le cours de sa longue carrière, que d'avoir, ces dernières années, trop senti le poids de la vie, trop désiré la mort; mais ce tort même tenait à quelque chose de respectable, à un grand fonds de bonté et d'humilité: habituée à se rendre utile, et pénétrée, bien à tort, de l'idée qu'elle ne l'était plus, elle n'en prenait pas son parti, et elle était douloureusement préoccupée de la crainte de causer de l'embarras et de la peine à ses alentours. La seule peine qu'elle leur causât, était cette idée même, qui résultait aussi de l'affaiblissement de quelques-unes de ses facultés. Celle de ses facultés qu'elle a conservée jusqu'à la fin, c'est son cœur, son cœur aimant, bienveillant et charitable. Si un verre d'eau donné au nom du Sauveur ne doit pas demeurer sans récompense, la sienne, après une aussi longue vie de bonnes œuvres de tout genre, sera sans doute grande dans l'éternité.

Nous avons à regretter la perte d'un de nos meilleurs concitoyens, M. le lieutenant Gaberel, mort le 9 avril de cette année. Une vie assez longue et utilement employée, des emplois importants exercés avec conscience et fidélité, des talents consacrés au bien de sa patrie; une activité déployée dans des sens très-divers, des administrations dirigées avec

intelligence et sagesse, tel est le tableau que présente la carrière de cet homme respectable. Et il joignait aux qualités de l'homme public celles qui recommandent l'homme privé. Aussi croyons-nous devoir rappeler les principales circonstances de sa vie : il a fait assez de bien et rendu assez de services à ses concitoyens pour que son nom soit conservé parmi eux.

La carrière de M. Gaberel s'est lentement développée. Il commença par remplir les fonctions modestes, mais si utiles, d'instituteur; né en 1781, il n'avait que 17 ans quand il fut nommé régent du Petit-Savagnier; en 1804 il était nommé à la régence du Grand-Savagnier. En 1817, son mérite et la confiance publique le désignèrent pour occuper la place de justicier. Le goût et l'aptitude qu'il avait pour les affaires, son parfait bon sens, sa facilité de travail, qualités qui souvent l'avaient fait remarquer dans sa commune, devaient le distinguer parmi les membres de la justice de Valangin.

Quand la place de second chef de la Juridiction devint vacante, en 1825, par la mort de M. le lieutenant Quinche, il avait qualité pour y être nommé : il le fut. Au milieu d'une population assez considérable, et dans une juridiction où le chef, quoique toujours au courant des affaires et placé de manière à donner l'impulsion à tout, ne résidait cependant pas, cette place exigeait un homme de grande confiance. M. le lieutenant Gaberel en a rempli les devoirs avec une vraie supériorité. Sa sagesse, sa connaissance des lois, son impartialité et son intégrité en faisaient un des meilleurs magistrats de notre pays. Opina-t-il dans le corps de la justice? C'était avec une lucidité, avec une raison qui éclairait les opinions de ses collègues. Nul ne savait mieux le texte des lois, et ne les appliquait avec plus de précision et de justesse. Aussi quand l'organisation du Tribunal des Trois Etats fut modifiée en 1855, fut-il immédiatement nommé membre du Tribunal d'appel de Valangin. Il avait à un haut degré le sentiment de la gravité de ses devoirs et de la responsabilité attachée à ses fonctions. Toujours d'un abord facile, quand ses administrés lui demandaient un conseil, ou réclamaient de lui quelque service, il était toujours prêt à les obliger. L'un des beaux traits de son caractère était de mêler l'indulgence à l'exercice de la justice. Il était souvent préoccupé du danger d'outrepasser les légitimes exigences des lois : mais quand le délit était clairement prouvé, quand l'indulgence n'aurait plus été qu'une coupable faiblesse, il aurait cru manquer au plus sacré des devoirs, s'il n'avait pas suivi les inspirations de la fermeté et d'une impartialité à toute épreuve.

Ce n'est pas toujours en voyant un magistrat à la tête d'un tribunal qu'on peut apprécier tout son mérite. Qu'il nous soit permis de rappeler ici un détail qui peut servir à donner une idée des mœurs de nos respectables justiciers. L'union qui régnait entre les membres du corps de la justice de Valangin était touchante. M. Gaberel aimait à réunir de temps en temps chez lui ses collègues. L'amour de leurs devoirs suivait ces hommes de bien jusques dans leurs entretiens les plus familiers : la conver-

sation, après avoir eu quelques moments ce tour piquant et gai qui est dans notre caractère national, prenait peu à peu un tour plus sérieux ; alors on se demandait quelles améliorations on pouvait apporter à nos lois; on passait en revue les diverses localités de la contrée, cherchant ce qu'il pouvait y avoir à faire pour le bien de chacune d'elles. Témoin souvent de ces entretiens, l'auteur de cet article admirait les idées généreuses et le caractère bienveillant qui les inspiraient.

Si M. Gaberel, comme magistrat, a rendu de précieux services à la Juridiction du Val-de-Ruz, il en a rendu au pays entier dans des administrations qui, par l'extension qu'elles ont prise, devenaient toujours plus importantes, et demandaient des mains très-habiles pour les diriger. Les fonctions de procureur de la chambre économique des biens d'église exigeaient une grande capacité. Une longue pratique avait mis M. Gaberel parfaitement au courant de ce genre d'affaires; et il exécutait avec rapidité et avec un vrai bonheur les mesures que lui confiait cette administration. L'institution de la chambre économique ayant été considérablement modifiée, en 1855, il fallut créer une nouvelle comptabilité. La multiplicité presque infinie des articles dont se composaient les revenus des cures, pouvait devenir une source de confusion, que prévint M. Gaberel par un travail d'une clarté et d'une simplicité parfaites.

Un homme aussi consciencieux et aussi sévère envers lui-même dans l'accomplissement de ses fonctions publiques devait être irréprochable dans les relations de la vie privée.

Ceci nous conduit à dire quelque chose de ses sentiments religieux. Les traditions qu'il avait puisées dans sa famille, lui avaient inspiré le respect le plus profond pour les principes de notre religion. Il n'aurait pu se passer d'habitudes religieuses, tant elles étaient devenues une partie importante de sa vie, et comme une partie de lui-même. Il aimait à se réserver, au milieu de ses occupations si nombreuses, des moments de retraite et de méditation, où ses pensées s'élevaient à Dieu et où il lisait les saints livres. Aussi sa vie ne s'écoulait-elle pas sans profit pour sa foi. Les jours de l'épreuve parurent aussi pour lui après des années de douce prospérité. La perte de M<sup>me</sup> Gaberel, que distinguait un caractère aimable et solide à la fois, fut un coup très-sensible pour lui. Une maladie très-grave qu'il avait eue peu de temps avant ce malheur, avait déjà exercé sur lui une grande influence. Il sut voir dans ces événements douloureux ce que la piété y découvre, et éprouver les sentiments qu'elle inspire.

Il y a environ deux ans une nouvelle maladie le mit à deux doigts de la tombe. Il y vit un présage d'une mort qui ne devait pas beaucoup se faire attendre; et dès lors il parla presque habituellement de sa fin comme devant être assez prochaine. Nous empruntons ici quelques paroles de l'oraison funèbre prononcée, le jour où nous lui rendîmes les derniers devoirs, par M. le pasteur de Valangin. « Dès son enfance, dit M. Henriod, son cœur fut tourné vers la piété; et nous l'avons entendu souvent nous dire quelle impression faisaient sur lui les prières et les pieuses lectures qu'enfant il entendait dans

» la maison paternelle. Cette impression ne s'effaca  
 » jamais; et la piété de ses parens était la première  
 » cause à laquelle il aimait à rapporter ce qu'il pou-  
 » vait posséder de foi et de vie religieuse ». Parlant  
 de la dernière maladie de M. Gaberel, M. Henriod  
 ajoute ces paroles qui nous font voir avec quelle fer-  
 meté et quelle tranquillité d'esprit il envisageait  
 la mort. « On lui parlait de la vie, mais il s'atten-  
 » dait à la mort; et dans cette mort il trouvait une  
 » vie meilleure que celle qu'on voulait encore lui  
 » promettre. Pourquoi pleurer, disait-il, puisque  
 » là où je vais, toutes larmes seront essuyées de nos  
 » yeux? »

Nous finirons cet article biographique, par une  
 observation qui n'est pas dénuée d'intérêt et d'utili-  
 tité. M. Gaberel est un de ces hommes qui doivent  
 tout à eux-mêmes. Ayant eu très-peu de secours  
 pour son éducation, c'est à ses heureuses qualités,  
 à son travail infatigable, au commerce de ses con-  
 citoyens qu'il a dû de s'élever successivement à la  
 position honorable qu'il occupait. Il est une de ces  
 preuves nombreuses qu'on peut citer en témoignage  
 de la facilité avec laquelle le vrai mérite était ré-  
 compensé par nos institutions. Elles donnaient place  
 à tout homme que ses talents et ses qualités estima-  
 bles appelaient à des fonctions importantes; et s'il  
 fallait qu'un mérite réel, pour parvenir, reçût, pour  
 ainsi dire, la consécration des années, la confiance  
 qu'il inspirait n'en était que plus grande; et en se  
 rappelant des antécédents humbles quelquefois, mais  
 parfaitement honorables, on y trouvait une garan-  
 tie de plus que les intérêts de la société étaient con-  
 fiés à des mains probes et loyales.

Nous avons six nécrologies dans notre Almanach  
 de l'année dernière : nous nous félicitons de n'en  
 avoir que deux cette année-ci. Mais une mort ré-  
 cente vient malheureusement nous mettre la plume  
 à la main pour en écrire une troisième, c'est celle  
 de M. H.-F. Thiébaud, ministre du Saint-Evangile,  
 membre honoraire de la Compagnie des Pasteurs.  
 Nous lui avons rendu les derniers devoirs le 13 du  
 mois d'octobre. Né en 1775, il avait été consacré  
 au saint Ministère en 1795. Trois ans après, il  
 quitta le poste de suffragant qu'il occupait dans une  
 paroisse de la campagne, pour prendre celui d'Ins-  
 pecteur-général des études de la ville de Neuchâtel,  
 devenu vacant par la retraite de M. le ministre Bor-  
 rel. Nommé à ce poste par le Conseil-Général, le  
 5 septembre 1798, il l'a occupé jusqu'au 11 sep-  
 tembre 1857, époque où, sentant déjà le poids des  
 années, il donna sa démission, et fut remplacé par  
 M. C. Godet. Il a donc été Inspecteur des études  
 quarante ans : il est rare d'exercer un emploi sans  
 interruption pendant une aussi longue suite d'an-  
 nées. Il en remplissait les devoirs avec conscience,  
 avec capacité et surtout avec une grande bonté.

Il est difficile d'être aussi bon que l'était M. Thié-  
 baud. S'il ne prêchait plus la charité chrétienne du  
 haut de la chaire à laquelle il avait renoncé depuis  
 long-temps, il la prêchait par toute sa conduite,  
 par sa manière de dire et de faire. Aussi, quoiqu'il

fût appelé souvent à reprendre et quelquefois à pu-  
 nir les enfants qu'il avait à inspecter, il était aimé  
 de tous, comme de tous les instituteurs, comme de  
 toutes les personnes qui ont été en relation avec lui.

Malheureusement pour ses amis il s'était enseveli,  
 les dernières années de sa vie, dans une profonde  
 solitude. Lui que l'on rencontrait à toutes les heures  
 de la journée, pendant qu'il était Inspecteur, al-  
 lant remplir les devoirs de son office, dès qu'il l'eut  
 résigné, il ne sortit plus de chez lui, excepté de  
 temps à autre en été où, de très-grand matin, il  
 allait faire le tour du Gymnase. Il choisissait ce  
 but de promenade, sans doute à cause des souve-  
 nirs. Mais depuis deux ans il avait renoncé même à  
 ces rares courses matinales. Non pas qu'il eût re-  
 noncé à toute espèce d'activité; car il a travaillé  
 jusqu'à la fin de sa vie; mais son travail, d'exté-  
 rieur qu'il avait été essentiellement pendant qua-  
 rante années, était devenu tout intérieur. Dans sa  
 profonde solitude il étudiait beaucoup, la Bible en  
 première ligne, puis les auteurs classiques, anciens  
 amis dont le commerce était un devoir pour lui,  
 quand il avait à juger l'enseignement des maîtres  
 et les progrès des élèves (\*), et qui charmèrent sa  
 solitude, quand il eut en quelque sorte rompu avec  
 le monde. Il vérifia bien cette parole d'un ancien :  
 « Les lettres sont l'aliment de la jeunesse et l'amu-  
 sement de la vieillesse..... elles sont une ressource,  
 une consolation dans l'adversité; elles font les dé-  
 lices du cabinet. »

Un changement aussi considérable dans son genre  
 de vie ne pouvait manquer d'influer sur sa santé  
 d'une manière fâcheuse : son corps s'affaissa sous le  
 poids des années ; mais son esprit et son cœur res-  
 tèrent jusqu'à la fin les mêmes : il n'avait rien perdu  
 sous le rapport de l'urbanité, de l'affabilité, de la  
 bienveillance et de l'égalité d'humeur... Et comme  
 il avait encore le cœur jeune pour son pays ! En-  
 core un de ces types des anciens Neuchâtelois que  
 nous avons eu le malheur de perdre.

---

## DE L'EXPOSITION DE PEINTURE

*ouverte le 7 juin et close le 7 juillet 1849.*

Elle devait avoir lieu en 1848 ; on comprend ai-  
 sément qu'elle ait été renvoyée à une autre année.  
 Bien des personnes craignaient qu'en 1849 elle n'eût  
 pas beaucoup plus de chances de succès. Le comité  
 de la Société des amis des arts n'a pas partagé ces  
 craintes ; et le fait lui a donné raison : les tableaux  
 exposés et les visiteurs ont été nombreux. Quatre-  
 vingts tableaux composaient l'exposition, presque

(\*) Ses rapports des Promotions, remarquables  
 par beaucoup de tact, d'à-propos et de mesure,  
 avaient de plus un vrai mérite de style et indiquaient  
 une plume exercée. Ne serait-il pas en place d'en  
 imprimer quelques-uns comme souvenirs pour ses  
 amis?

tous d'artistes neuchâtelois. Deux des organes de la publicité dans notre pays, le *Neuchâtelois* et la *Revue Suisse*, ont donné deux très-bons articles sur l'Exposition. Si nous voulions en faire un troisième, nous devrions ou les reproduire ou dire beaucoup moins bien. Nous nous bornerons donc à deux ou trois observations très-courtes.

L'Exposition a prouvé que le talent d'aucun de nos artistes n'a baissé, que celui de plusieurs a beaucoup gagné et que quelques jeunes émules entrent dans la carrière avec des chances réelles de succès. Décidément le goût de la peinture a pris dans notre pays. Les paysages et vues suisses dominaient dans l'Exposition, et c'est très-bien: nos peintres ont une vocation particulière à traiter de tels sujets; plusieurs ont montré que dans le petit pays de Neuchâtel il y a bien des sujets de peinture à traiter avec avantage. On aimerait cependant qu'un plus grand nombre abordassent les sujets d'histoire. Deux seuls tableaux historiques ont été exposés cette année; et ils sont de nature à encourager d'autres essais. Sans doute chaque artiste doit s'adonner au genre où il a le plus de chance de réussir.

Ne forçons point notre talent;  
Nous ne ferions rien avec grâce.

Mais souvent avec un peu plus de courage, accompagné de persévérance, on réussirait dans un genre plus difficile, auquel on ne s'était pas encore essayé. *Audaces fortuna juvat* (la fortune sourit à ceux qui ont du courage). Nous faisons cette observation dans l'intérêt d'une carrière plus vaste que nous voudrions voir ouverte à nos compatriotes et d'une plus grande variété dans leurs travaux.

Mais nous tenions surtout à faire cet article pour remercier de l'Exposition les membres du Comité de la Société des amis des arts, et principalement celui qui en est l'âme, en même temps que le président. Il a consacré à cette œuvre, à la fois patriotique et artistique, son temps, ses soins, son activité et son intelligence. Tout irait bien dans un pays, si chacun, dans son département et sa sphère d'influence, pouvait et voulait aussi bien faire.

---

## VARIÉTÉS.

### *Les Pourquoi et les Parce que*

ou

### *Questions à l'ordre du jour.*

1° *Pourquoi* bien des gens redoutent-ils peu le Communisme?

*Parce qu'ils n'ont que peu de chose à perdre.*

2° *Pourquoi* d'autres ne le craignent-ils point du tout?

*Parce qu'ils n'ont rien du tout à perdre.*

3° *Pourquoi* des troisièmes l'appellent-ils de tous leurs vœux?

*Parce que* ne possédant rien, trop paresseux pour travailler, trop sensuels pour se faire à des privations, ils veulent et prétendent profiter du travail d'autrui.

4° *Pourquoi* des gens riches, qui ont réellement quelque chose et même beaucoup à perdre, donnent-ils néanmoins dans le travers des doctrines communistes?

*Parce que*, dans le fond, cent mille francs valent mieux que dix mille; *parce que* cinq ou six millions sont encore préférables à cent mille francs. Or ces messieurs comptent et espèrent que dans le même bouleversement social qui ruinera tant de familles, ils trouveront quelque occasion de tripler, décupler ou centupler leur fortune. En d'autres termes, le bouleversement de l'Etat social est pour ces mauvais riches-là, comme une loterie, dans laquelle ils hasarderont gaiement toute leur fortune, dans l'espoir d'obtenir le gros lot.

5° *Pourquoi* tant de particuliers qui n'auraient que si peu de chose à perdre dans un nivellement complet des fortunes, dans un partage général, n'en sont-ils pas moins des premiers et des plus ardents à se prononcer contre le communisme?

*Parce que* le peu qu'ils possèdent, ils l'ont gagné à la sueur de leur front; *parce qu'ils* ne l'ont acquis qu'en se gênant, tantôt pour travailler, tantôt pour se passer d'une fantaisie coûteuse. — Or ce peu qu'ils ont acquis, ils ne le partageraient pas de bon cœur avec tels de leurs voisins qui n'ont jamais voulu partager ni leurs travaux, ni leurs fatigues, et qui se sont même souvent moqués de leur activité et de leur économie.

6° *Pourquoi* voyons-nous tant de pauvres qui, ne possédant rien du tout, seraient évidemment intéressés à la réalisation des doctrines communistes, — *pourquoi* voyons-nous ces pauvres-là se montrer en tout et partout opposés à ces doctrines?

*Parce que* ces braves gens font leur compte de travailler, veulent travailler, aiment à travailler; *parce qu'ils* sont fermement résolus à ne manger leur pain qu'à la sueur de leur front — *parce que* s'ils n'ont rien dans

ce moment-ci, ils espèrent qu'avec la bénédiction du Seigneur, ils pourront acquérir, dans la suite, de quoi mettre leurs familles à l'abri du besoin — *parce que* enfin ils ne peuvent supporter l'idée de mettre *dès à-présent* à la pleine et libre disposition des docteurs communistes le travail de toute leur vie.

7<sup>o</sup> Pourquoi voyons-nous des hommes heureux et contents dans une situation vraiment déplorable ?

*Parce que la piété avec le contentement d'esprit est un grand gain* — oui, un gain immense, inappréciable, qui seul peut tenir lieu de tout autre, et qu'aucun autre ne peut remplacer.

« Qui vit content de rien possède toutes choses. »

8<sup>o</sup> Pourquoi au contraire tant de gens se montrent-ils chagrins, mécontents, vraiment malheureux, dans les plus heureuses circonstances ?

*Parce que l'envie est la vermoulure des os* — c'est-à-dire qu'elle est pour notre âme ce qu'est pour notre corps la plus terrible et la plus redoutée des maladies. — Or, représentez-vous, dans la joie bruyante d'un festin, un malade consumé d'une fièvre ardente, et rongé de cruelles douleurs..... tel sera, dans les plus heureuses circonstances, la position d'un homme rongé par l'envie.

« Qui vit mécontent de tout ne possède rien ».

### *Moment favorable pour la coupe des arbres.*

Une lance de taillis, chêne, hêtre, bouleau, tremble, et autres bois qui n'ont pas une couleur prononcée comme l'acacia, le mérisier et l'aune, abattus du 1 Octob. au 1 Janv., quand la sève est stagnante, produit des bûches de moule dont les extrémités sont d'un gris-blanc, couleur qu'elles conservent, même en séjournant dans l'eau. Après le 1 Janv., ces bûches prennent une teinte de rougeur qui s'augmente à mesure qu'on approche des mois où la sève est dans toute sa puissance.

Le bois de charpente garde également sa couleur virginale d'Octobre au 1 Janvier; mais de Janvier à Février, il s'imprime un

gris-clair léger comme sur les bûches de moule : mais, en mars un rose léger qui devient plus foncé en Avril.

En Mai, la teinte est d'un rouge brillant et devient noir ensuite; de même dans le mois où la sève est en mouvement.

Il y a donc un grand intérêt à couper le bois dans toute sa maturité, c'est-à-dire, dans le mois où il n'est point en végétation; on y gagne beauté et qualité.

Le consommateur qui tient à acheter du bois de bonne qualité, d'une longue conservation et donnant beaucoup de chaleur dans le foyer, devra choisir de préférence le bois coupé durant le repos de la sève; il choisira à coup sûr en se laissant guider par le signe que nous venons d'indiquer.

### *La Peine et l'Ennui.*

Entre la Peine et l'Ennui  
Oh! qu'étroit est le passage!  
Dans la Peine ou dans l'Ennui  
On voit tomber le plus sage.  
Hélas! la Peine et l'Ennui  
Des humains sont le partage.  
Soit de Peine soit d'Ennui  
On peut gémir à tout âge.  
Enfin de Peine ou d'Ennui  
Nous souffrons tous aujourd'hui.

Il n'avait, certes, que trop raison, l'auteur de ces vers (trouvés dans un vieux recueil.) En effet, entre la Peine et l'Ennui nous n'avons que l'embarras ou plutôt la *nécessité* du choix; — il faut se résigner à l'un ou à l'autre; quelquefois même les accepter tous deux. Et encore avons-nous lieu de féliciter ceux qui, en traversant cette vie, ne sont pas trop souvent obligés de cheminer, un pied sur l'Ennui, l'autre sur la Peine.

Mais enfin, puisqu'il faut absolument opter entre ces deux écueils, vers lequel nous laisserons-nous plutôt entraîner? — Pour moi, ma délibération ne sera pas longue; car, dans le fond, je crains peu la Peine et je redoute d'autant plus l'Ennui. — L'Ennui est, à mes yeux, un vrai poison, — il me paraît être pour l'âme précisément ce que le froid est pour notre corps; c'est-à-dire, toujours désagréa-

ble, nuisible, inquiétant, énervant; et même enfin *mortel*, pour peu que son influence et son action fussent trop prolongées.

Encore une fois, et pour moi-même, et pour les miens, et pour tous ceux auxquels je m'intéresse, il me paraîtra toujours préférable de *marcher dans la Peine*, plutôt que de *s'embourber dans l'Ennui*. — Et pour cela, je tâcherai de me diriger du côté où le *Devoir* m'appelle, plutôt que du côté où m'invite le *Plaisir*.

### Un fourbe en Europe.

Dans une de nos grandes capitales, un mendiant, triste et souvent importun, objet de la compassion publique, se faisait remarquer entre tous ses compagnons d'infortune par l'excès de ses misères et de ses infirmités. Il lui manquait un œil, un bras, une jambe..! Mais il faut dire aussi que la somme journalière des aumônes qu'il récoltait, était proportionnée au hideux et misérable état de son corps.

Un brutal de camarade, avec lequel il se prit un jour de querelle, s'emporte et lui décoche un soufflet *de main de maître*, et la force du coup détache et fait tomber de la figure un large emplâtre en lieu et place duquel on voit aussitôt briller un œil étincelant de colère. — Hors de lui, ne se possédant plus d'indignation, notre mendiant décroche et dégaine, pour saisir son adversaire au collet, un bras vigoureux dont personne, auparavant, n'avait soupçonné l'existence. Là-dessus, les injures retentissent, les chapeaux s'envolent, les soufflets pleuvent, les coups de poings se croisent les coups de pied s'allongent et s'échangent... lorsque, au plus fort de cette lutte acharnée, la jambe de bois de notre infortuné se détache, tombe, et.... ô miracle! se trouve soudainement remplacée par une belle et bonne jambe de chair et d'os!

Stupéfait, tout étourdi lui-même d'une guérison si merveilleuse et aussi inespérée, notre *ex-estropié* se dérobe modestement aux acclamations et félicitations de nombreux spectateurs, — et l'on assure que, depuis lors, on ne le revit plus mendier dans le quartier.

### Longévité.

Le 14 juin de cette année, a été inhumé à Neuchâtel Michel H., d'Oberaspach, près Nuremberg, où il était né le 29 décembre 1757. Il est rare d'arriver à un tel âge; mais ce qui est presque sans exemple, c'est le fait d'un ménage de deux nonagénaires, tel qu'était celui de M. H. Il s'était marié en 1783, à Paris, avec Marie-Louise R. qui avait été baptisée à Ussigny, diocèse de Trèves, le 29 juillet 1759. Elle porte encore très-bien ses 90 ans. Le contentement d'esprit les caractérisait l'un et l'autre, et a été sans doute une des causes de leur longévité.

### Anecdote

Une pauvre femme ayant vu de loin qu'un voyageur, qui traversait rapidement son petit village, laissait tomber quelque chose de sa poche, accourut, pour le ramasser, avec toute la vitesse dont ses vieilles jambes étaient encore capables: c'était un superbe portefeuille en beau maroquin rouge, avec un fermoir qui paraissait d'argent! quelle trouvaille pour notre pauvre veuve, qui ayant justement ce jour-là un pressant besoin d'une douzaine de batz, fut bien tentée de le garder pour le vendre à son profit.

« Mais il ne t'appartient pas, mais ce serait pourtant un vol » lui crie sa conscience. — « Ah! j'ai pourtant un si grand besoin d'argent! et ce voyageur paraît si riche!... ne peut-il donc pas se passer plus aisément que moi des dix ou douze batz dont j'aurais tant besoin? » — « Veux-tu donc, à ton âge, devenir une voleuse?... » réplique l'inflexible conscience.

Après deux ou trois minutes de l'indécision la plus pénible et la plus angoissante, notre vieille court après le voyageur qu'un beau point de vue avait heureusement arrêté à peu de distance; elle arrive hors d'haleine, lui rend son portefeuille, et en reçoit pour sa peine... un écu de six livres! C'était probablement bien plus que ne valait le beau portefeuille; mais il contenait des papiers que le voyageur n'eût pas aimé à perdre, et sur l'importance desquels il mesura la récompense.

Quant à la joie de notre pauvre veuve, il est bien plus facile de se l'imaginer que de la décrire. Elle ne se possédait pas d'aise. — « Si j'eusse gardé et vendu ce portefeuille » s'écriait-elle, « je n'en aurais peut-être pas tiré dix batz... et j'aurais été une voleuse... et je n'aurais plus osé regarder personne en face...! A présent, c'est un bel et bon écu-neuf qui se trouve entre mes mains...! et il est à moi!... et je l'ai légitimement gagné...! et personne ne peut me le reprocher...! et je puis le montrer à tout le monde...! Oh! que le bon Dieu m'a bien soutenu dans cette tentation... qu'il en soit mille fois béni...!

### Effets de la peur.

Un fermier anglais avait recueilli chez lui par charité une fille plus

qu'à demi imbécile, qui jusqu'alors n'avait eu d'autre ressource que celle de mendier. Débarrasser cette pauvre jeune fille des habitudes contractées pendant des années de vagabondage, n'était assurément pas une tâche facile; mais à force de patience et de persévérance, on en vint cependant à bout, hors un seul point sur lequel on ne put absolument rien gagner. — Accoutumée à passer la nuit dans les granges et les étables, la pauvre fille ne pouvait dormir dans un lit, et quittait régulièrement le sien pour aller reposer plus à son aise, tantôt sur du foin, tantôt sur de la paille.

Un valet de ferme l'ayant vue un soir se glisser furtivement dans la grange, eut la sotte idée d'exécuter par la peur ce que ni promesses, ni menaces n'avaient pu obtenir de notre pauvre imbécile: pour lui ôter à tout jamais l'envie de coucher seule dans une grange, il se déguise en diable. C'est donc orné de cornes, de griffes, enfin de tout l'appareil obligé de son rôle, que notre imprudent valet entre brusquement dans la grange à demi éclairée par la lune, et s'achemine à pas lents vers le tas de paille où l'imbécile s'était couchée.

La pauvre fille ne dormait point encore... que devint-elle à cette horrible apparition? C'est ce que vous auriez sans doute, lecteur, quelque peine à deviner. D'un ton qui ne manifestait que l'étonnement, la surprise, mais aucune sorte de frayeur, elle s'écrie; «Oh!

» que c'est singulier!... Un diable  
 » *tout blanc!* . . . et un diable noir,  
 » de l'autre côté! . . .» Au mot de diable *noir*, le pauvre *blanc* qui ne s'était point attendu à cette concurrence, prend peur lui-même, et tout en tremblant et trébuchant s'efforce de regagner la porte de la grange. Notre imbécile le voyant s'enfuir (naturellement poursuivi par son ombre) trouve ce jeu des plus amusans, et s'écrie en frappant des mains: «Et le noir court après  
 » le blanc! . . . il l'aura bientôt . . .  
 » cours! cours! attrape! attrape!»  
 — A ces mots, le pauvre démon blanc redouble ses efforts et gagne enfin la porte de la grange, — mais il chancelle, il tombe, il s'évanouit et n'en fut pas quitte, assure-t-on, à moins d'un grand mois de maladie.

On dit que cette expérience lui fut profitable, et qu'il ne s'avisait plus, dans la suite, de vouloir opérer par la frayeur, moyen trop dangereux et trop violent pour que, même sur de pauvres imbéciles, il soit permis de l'employer. Ce qu'il y a de certain, c'est que peu de gens le plainquirent, et qu'il n'eut point les rieurs pour lui.

Quant à la pauvre fille, en la voyant si merveilleusement garantie par son imbécillité même du mal qui pouvait lui arriver, je ne puis m'empêcher de dire et de répéter du fond de mon cœur: *Celui que Dieu garde, est bien gardé.*

9

# MESSAGER BOITEUX

## Almanach historique.

### CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois. Le cours du Soleil et de la Lune. Les principales foires de la Suisse, d'Allemagne, de France, de Savoye, etc. Enfin, un recueil d'histoires et d'anecdotes accompagnées de planches. Pour l'AN DE GRACE,

# 1850.

Par ANTOINE SOUCI, Astronome et Historiographe.

#### Comput ecclésiastique.

Nombre d'or. . . . 8

Cycle solaire. . . 11

Indiction romaine. 8

Lettre dominicale F.

Depuis la création du monde . . . 5799

Dep<sup>s</sup>. le nouv. cal. 263

#### QUATRE TEMPS.

20 Février. — 22 Mai.

18 Septembre. 18 Décembre.

Epacte. . . . XVII

Entre Noël 1849 et le Carême 1850 il y a 7 dimanches.



#### FÊTES MOBILES.

Septuagésime 3 Févr.

Mardi gras 12 Févr.

Les Cendres 13 Fév.

Pâques. . . 31 Mars

Les Rogations 5 Mai

Ascension. . . 9 Mai

Pentecôte. . 19 Mai

La Trinité 26 Mai

La Fête-Dieu 50 Juin

Premier Dimanche de

l'aveut 1 Décembre

Entre la Pentecôte et

l'aveut 27 Dimanches

A NEUCHÂTEL,

chez Edouard GERSTER-FILLIEUX Libraire.

I Mois.	JANVIER.	ELECTIONS!	LUNAISONS.
1	Mardi <b>Circoncision</b>	22	<p>☾ au ♄. Rien va- de plus habile riable</p>
2	Mercure s Abel.	6	
3	Jeudi s Isaac. Genev.	20	<p>☐ ♂, ♀ ♃. (♂ ♃. ♀ au ♃, ♀ Δ ♃. à 9 h. 5 m. av m.</p>
4	Vendre s Tite, évêq.	3	
5	Samedi s Siméon.	16	<p>Couch. du sol. 4 h. 25 m.</p>
1.	Lever du sol. 7 h. 46 m.		
6	<b>Diman. F. Les 3 Rois</b>	29	<p>♀ ☐ ♃. ☐ ♀. serein qu'une con- humide</p>
7	Lundi s Lucien, m.	12	
8	Mardi s Appollin.	24	<p>♀ au ♃, ♃ retr. ♀ * ♃. suite irré-</p>
9	Mercure s Julien, l'hos.	6	
10	Jeudi s <b>Guillaume</b>	18	<p>♂ ♂, ☐ ♃. neige ☐ ♃. prochable.</p>
11	Vendré s Hygin, pape	0	
12	Samedi s Satyre, mart.	11	<p>☾, ♂ ♀. ☾ Apog. Couch. du sol. 4 h. 35 m.</p>
2.	Lever du sol. 7 h. 44 m.		
13	<b>Diman. F 1. s Hi. 20 jours</b>	25	<p>☾ 11 h. 47 m. ♃ Δ ☉. ♂ ♀. Ce frilleux qu'on fait mal- froid</p>
14	Lundi s Félix.	5	
15	Mardi s Maure.	17	<p>☾ en ♃. gré vent soi est très froid</p>
16	Mercure s Marcel.	29	
17	Jeudi s <b>Antoine</b>	11	<p>☐ ♂, ♂ ♃. vent ♂ ♃. tou- froid</p>
18	Vendre s Chaire de S. P,	25	
19	Samedi s Sulpice.	6	<p>Couch. du sol. 4 h. 45 m.</p>
3.	Lever du sol. 7 h. 39 m.		
20	<b>Diman. F 2. s Fab s Séb.</b>	19	<p>☾ au ♃, ♀ Δ ♂. 10 h. 7 m av. austère</p>
21	Lundi s Agnès, mart.	2	
22	Mardi s <b>Vincent</b>	16	<p>♀ com étoile du soir ♂ * ☉ (au pl. gr. éloig. ♂ dir. ♂ ♂, ☐ ♃</p>
23	Mercure s Raimond.	0	
24	Jeudi s Timothée	14	<p>☐ ♃. jours austère ☾, difficile. froid</p>
25	Vendré <b>Conv. de s Paul.</b>	29	
26	Samedi s Policarpe, m.	14	<p>Couch. du sol. 4 h. 55 m.</p>
4.	Lever du sol. 7 h. 32 m.		
27	<b>Diman. F. Sept. s Jean C.</b>	0	<p>♂ ♀. froid ☾ Périg. 1 h. 19 m. ♀ au ♃</p>
28	Lundi s Charlemagne	15	
29	Mardi s Fr. de Sales	0	<p>☾ au ♄, ♂ ♀. ☐ ♂. temps nuageux</p>
30	Mercure s Martine, mart.	14	
31	Jeudi s Pierre Nolasq.	28	<p>♀ retr. ♀ * ♃. ♂ ♃.</p>

Dernier quart.  
le 5, à 9 h. 5 m. av  
midi peut amener  
de la pluie ou de  
la neige.

Nouvelle lune  
le 13, à 11 h. 47 m.  
av. m. produit un  
vent froid.

Premier quart.  
le 21, à 10 h. 7 m.  
av. m. fait un tems  
désagréable.

Pleine lune le  
28, à 1 h. 19 m.  
av. m. peut pro-  
duire du froid.

**JANVIER,**  
vient de *Janus*, à  
qui les Romains  
consacraient le  
premier jour de  
l'année.

Le 20 du mois  
le soleil entrera  
au signe du Ver-  
seau.

Du 1 jus-  
qu'au 31 Jan-  
vier les jours  
ont cru de 64  
minutes.

*Marchés aux Bestiaux du mois de Janvier 1850.*

Berne 2	chés aux chevaux 5	Moudon, c. Vaud 7	Vevey, c. Vaud. 29
Cossonay, c. Vaud 10	12. 19. et 26	Orbe, c. Vaud 28	Yverdon, e. Vaud 29
Leclé c. Neuch. mar-	Morges, c. Vaud 2	Payerne c. Vaud 5	

Foires du mois de  
JANVIER 1850.



Aarbourg c. Argovie	14
Aeschi canton de Berne	8
Aix en Savoye	2
Albeuve canton Fribourg	14
Altkirch (h <sup>t</sup> . Rhin	24
Altorf c. Uri	31
Ambérieux (Ain)	17
Appenzell	9
Arinthod (Jura)	23
Baden canton d'Argovie	29
Bauma c. Zurich	16
Belfort h. rhin	7
Berne	2
Blamont (Doubs)	5
Bletterans (Jura)	28
Boltigen c. Berne	8
Brigue canton du Valais	17
Bulach c. Zurich	8
Bulle canton de Fribourg	10
Büdingen (Baden)	17
Coire c. Grisons	2
Clerval (Doubs)	8
Dannemarie h. Rhin	8
Delle h. rhin	21
Eglisau c. Zurich	9
Ellg c. Zurich	16
Ettiswyl c. Lucerne	29
Faucogney haute Saone	3
Fribourg en Suisse	5
Gessenai canton de Berne	4
Giromagny h. rhin	8
Grenoble (Isère)	22
Ilanz canton des Grisons	15
Klingnau c. Argovie	7
Knonau canton Zurich	7
Küblis c. Grisons	18
Lagnieu (Ain)	22
Lauffenburg c. Argovie	18
Lons-le-Saunier (Jura)	15
Massevaux h. rhin	14
Megève en Savoye	4
Mellingen canton Argovie	21
Meyenberg c. Argovie	25
Montmelian	26

Mont sur Vaud.	19	St. Amour (Jura)	3
Morges c. de Vaud	9	St. Claude (Jura)	12
Morteau (Doubs)	22	Ste. Ursanne c. Berne	7
Neu-Brisach h. rhin	17	Salins	31
Neustadt forêt noire	21	Schaffhausen	8
Nidau canton de Berne	29	Schiersch c. Grisons	2
Ollon c. Vaud	11	Schwitz	28
Olten c. Soleure	28	Sempach canton Lucerne	2
Orgelet (Jura)	24	Solenre	15
Passavant.	18	Stein am Rhein c. Sch.	30
Port sur Saone (Doubs)	30	Sursee canton Lucerne	7
Porentruï c. Berne.	21	Tagninge en Savoye	7
Rapperschwil c. S. Gall.	30	Unterséén canton B. 4 et	30
Rheims.	11	Uznach canton St. Gall	22
Rheinfelden c. Argov.	30	Versoix canton Genève	14
Romalé	31	Vevey c. Vaud	22
Romont canton Fribourg	8	Winterthur c. Zurich	31
Ronchaud	22	Yverdon c. Vaud	29
Rougemont c. Vaud	17	Zoffingen c. Argovie	7

— Un de mes amis, beau et bien fait, est marié à une femme jeune et belle, qu'il aime, et dont il n'est pas aimé. Comme je lui disais qu'il était malheureux : « Elle est plus malheureuse que moi, m'a-t-il répondu. J'ai le bonheur d'avoir toujours devant les yeux une femme que j'aime, et elle a le malheur de voir continuellement un homme qu'elle n'aime pas.

1	Vendre	s Brigide. Ignace	12	On ne peut frilleux	
2	Samedi	<b>Purification N. D.</b>	25	faire du mal doux	Dernier quart.
	5.	Lever du sol. 7 h. 23 m.		Couch. du sol. 5 h. 6 m.	le 4, à 1 h. 46 m.
3	<b>Diman.</b>	<b>F. Sex.</b> s Blaise	8	□ ♀. aux froid	av. m. peut pro-
4	Lundi	s Véronique	20	à 1 h. 46 m. av. □ ♀.	duire du vent.
5	Mardi	s Agathe	3	☉ autres se met au	Nouvelle lune
6	Mercre	s Dorothee.	15	♂ ♂. sans beau	le 12, à 6 h. 57 m
7	Jeudi	s Hélène	26	♀ ☉, ♀ △ ♂. □ ♀.	av mi. peut pro-
8	Vendre	s Salomon	8	☾, ♂ △ ☉. ☾ Apog.	duire de l'orage.
9	Samedi	s Appoline	20	♀ ♂ ♀. s'en vent	Eclipse de soleil
	6.	Lever du sol. 7 h 14 m.		Couch. du sol. 5 h. 16 m.	invisible.
10	<b>Diman.</b>	<b>F. Oniq.</b> s Sch.	2	faire à soi- rigoureux	Premier quart.
11	Lundi	s Séverin, abbé.	14	♂ ♀, ♂ ♀. (écl. d. ☉ inv.)	le 19, à 8 h. 40 m.
12	Mardi	<b>Mardi gr.</b> s Dam.	26	☾ 6 h. 57 m. av. m. e. ☽	ap. midi, amène
13	Mercre	<b>Les Cend.</b> s Jonas	8	☾ ♀ △ ♂. désa-	de la neige.
14	Jeudi	s Valentin, mart.	21	□ ♂, ♂ ♀. agréable	
15	Vendre	s Faustin, mart.	3	♂ ♀. ♂ ♀. beau	Pleine lune le
16	Samedi	s Julienne, mar.	16	même. L'exem- humide	26, à 0 h. 28 m.
	7.	Lever du sol. 7 h. 5 m.		Couch. du sol. 5 h. 27 m.	ap. midi, fait un
17	<b>Diman.</b>	<b>F. Inv.</b> s Sylvain	29	ple est le venteux	temps humide et
18	Lundi	s Siméon, évêque	12	☉ au ☽. □ ♀. vent	désagréable.
19	Mardi	s Boniface. év.	26	☾ 8 h, 40 m. ap. m □ ♀.	<b>FÉVRIER</b>
20	Mercre	<b>4 Temps.</b> s Const.	10	☾ ♀ dir. chute de	vient de Februa-
21	Jeudi	s Léon	24	♀ au ☽, ♂ ♂, □ ♀.	re, qui signifie
22	Vendre	<b>Chaire.</b> s Pierre	9	☾, □ ♀. plus neige	faire des expia-
23	Samedi	s Josué	23	éloquent de tous neige	tions.
	8.	Lever du sol. 6 h. 51 m.		Couch. du sol. 5 h. 57 m.	
24	<b>Diman.</b>	<b>F. Rem.</b> s Matth.	8	♂ ♀. les ora-	Le 18, le soleil
25	Lundi	s Victor	23	☾ en ☽. yeux	fera son entrée au
26	Mardi	s Nestor	8	☾ 0 h. 28 m. ap. m. ♂ ♀	signe des Poissons
27	Mercre	s Sara	22	□ ♂, ♂ ♀. pluvieux	Depuis le 1
28	Jeudi	s Leander	6	♂ ♀. sermons. pluie	au 28 février
					les jours ont
					cru de 93 mi-
					nutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Février 1850.

Berne	5	chés aux chevaux 2.	Moudon, c. Vaud	4	Vevey, c. Vaud	26
Cossonay, c. Vaud	14	9. 16. 25.	Orbe, c. Vaud	25	Yverdon, c. Vaud	26
Isle, c. Neuch. mar-		Morges, c. Vaud	6	Payerne, c. Vaud	7	

Foires du mois de FÉVRIER 1850.



Aarau	27	Ferrette h. rhin	19	Ornans (Doubs)	19	Solcure	19
Aarberg c. Berne	13	Frauenfeld c. Thur.	11	Oyzelley	26	Sulz (h. rhin)	27
Abbevillers	12	Fribourg en Brisg.	13	Payerne c. Vaud	14	Tervai le Château	11
Aiguebelle en Sav.	14	Fribourg en Suisse	21	Pfäffenhofen	12	Thann h. rhin	25
Altkirch h. rhin	21	Frick c. Argovie	11	Pfeffikon c. Zurich	5	Thiengen	4
Appenzell	6	Gigny (Jura)	11	Poligny	13	Thun c. Berne	16
Arbois Jura	15	Giromagny h. rh.	12	Pontarlier Doubs	14	Ueberlingen lac de	
Audeux Doubs	8	Gossau c. St. Gall	11	Porentroi c. Berne	18	Constance	20
Avenches c. Vaud	1	Grandvillard h. r.	12	Rolle c. Vaud	22	Unterhallau Schaf.	4
Balstall c. Sol.	11	Greenchen c. Sol.	11	Romont c. Frib.	26	Vercel (Doubs) le	15
Bauma c. Zurich	20	Gruningen c. Zur.	19	Rue c. Fribourg	6	et tous les samedis,	
Belfort h. rhin	4	Gruyère c. Frib.	5	Ruffach h. rhin	14	jusqu'à l'Ascension.	
Bellinzone c. Tessin	4	Habsheim h. rhin	18	S. Amour (Jura)	2	Vesoul le	7
Benfelden	25	Haguenau b. rh.	5	S. Claude.	12	et tous les samedis	
Berne	5	Héricourt (Doubs)	7	S Triphon c. Vaud	15	jusqu'à l'Ascension	
Berthoud c. Berne	28	Hérisau c. Appenz.	8	Samœns (Savoie)	4	Villisau c. Lucerne	11
Besançon Doubs	4	Hundwyl c. Appen.	12	Schaffhausen	19	Vius en Sallaz en Sav.	4
Bienne c. Berne	7	Ilanz c. Grisons.	19	Schwellbrunn c. A.	12	Waldenbourg c. B.	21
Bischofzell c. Thur.	7	Laferté	28	Seewen c. Soleure	6	Waldshut (forêt n.)	5
Blamont (Doubs)	4	Lagnieu (Ain)	25	Seewis c. Grisons	6	Wangen c. Berne	14
Bourg (Ain)	5	Landser h. rhin	20	Seignelégier c. Bern	4	Weinfelden Turg.	6
Bremgarten c. Arg.	4	Langnau c. Berne	27	Seillères	6	Wyl c. St. Gall	12
Breitenbach c. Sol.	26	Langres.	15	Sidwald c. St. Gall	28	Zoffingen c. Argov.	12
Brugg c. Argovi	12	Laufen Berne	11	Sierre c. Valais	11	Zweisimmen c. Bern	6
Bulach c. Zurich	26	Lausanne c. Vaud	9	Sion c. Valais	9		
Bulle c. Fribourg	14	Lenzbourg c. d'Ar.	7				
Buren c. Berne	27	Liechtensteig s. Gal	4				
Cerlier c. Berne	13	Liestal c. Basle	13				
Châlons s. Saone	28	Lons-le-Saunier	15				
Château d'Oex c. V.	7	Lœrach d. de Bade	20				
Chaumont sur Fran:		Lucerne	4				
en Savoye	6	Martigny c. Valais	4				
Clairvaux (Jura)	20	Meyenfeld c. Gris.	5				
Clerval Doubs	12	Mettmenstetten c. Z.	7				
Collonge (Ain)	15	Montbéliard Doubs	11				
Colmar h. rhin	20	Montbozon	4				
Coire c. Grisons	6	et tous les lundis					
Delémont c. Berne	6	de carême.					
Delle h. rhin	18	Monthey c. Valais	1				
Diessenhofen c. Th.	4	Montriond en Sav	11				
Dôle	6	Morat c. Fribourg	19				
Eglisau c. Zurich	5	Morges c. Vaud	27				
Ellg c. Zurich	19	Munster c. Lucerne	14				
Eschenez c. Thurg.	7	Neuchâtel	6				
Estavayer c. Frib.	20	Onnens c. Vaud	25				
Etiswyl c. Luc.	19	Orbe c. Vaud	11				
Faucogney (h. S.)	7	Orgelet (Jura)	25				

— Un conseiller s'était endormi à l'audience. Le président qui recueillait les voix, ayant demandé la sienne à ce conseiller, il répondit, en se frottant les yeux : Qu'on le pende ! qu'on le pende ! — Mais c'est un pré dont-il s'agit. — Eh bien qu'on le fauche.



III MOIS.	MARS. 	ELECTIONS.	LUNAISONS.
1 Vendre	s Aubin  20	La pudeur neige	
2 Samedi	s Simplicie, pape.  3	chez les fem- pluie	
9. Diman.	<i>F. Ocul.</i> s Marin.  16	Coucher du sol. 5 h. 47 m.	Dernier quart. le 5, à 8 h. 33 m.
4 Lundi	s Adrien  29	 d. m. au pl. gr. éloig.	ap. m. produit du temps humide.
5 Mardi	s Eusèbe  11	8 h. 33 m. <i>cam. étl.</i>	
6 Mercredi	s Fridolin  23	  .  ♃. variable	Nouvelle lune le 13, à 11 h. 45 m.
7 Jeudi	s Thomas d'Aq.  5	 ,   ♃.  ♄.	ap. m. laisse apparaître le soleil.
8 Vendre	s Jonathan  17	mes est leur <i>Apog.</i>	
9 Samedi	40 Martyrs  28	plus    . variable	
10. Diman.	<i>F. Loe.</i> s Franç.  10	Couch. du sol. 7 h. 57 m.	Premier quart. le 21, à 4 h. 26 m.
11 Lundi	s Cunibert  22	riche orne- humide	av. m. produit du vent et des tourbillons de neige.
12 Mardi	s Grégoire  4	ment. <i>en</i> ♃,  ♄.	
13 Mercredi	s Nicephore, év  17	Les actions serein	
14 Jeudi	s Mathilde, reine  0	 11 h. 45 m. ap. ♃ ♃.	
15 Vendre	s Longin.  13	 ♄,  ♄ agréable	
16 Samedi	s Héribert, évêq.  26	 au  ♄. agréab.	Pleine lune le 27, à 11 h. 55 m.
11. Diman.	<i>F. Jud. s Gertr.</i>  9	 au  ♄,  ♄.	apr. mi. fait doux et beau.
17 Lundi	s Gabriel, arch.  23	Couch. du sol. 6 h 6 m.	
18 Mardi	s Joseph  7	 au  ♄ apparition	
19 Mercredi	s Joachim.  21	  ♄. du soleil	
20 Jeudi	s Benoit, abbé.  5	 ♄. (nuits égaux	
21 Vendre	s Nicolas de Flue  19	 au  ♄, jours et	MARS, était consacré au dieu Mars par Romulus. C'était le premier mois de l'année martiale.
25 Samedi	s Théodore  3	 4 h. 26 m.  ,  ♄.	Le 20 de ce m <sup>e</sup> le soleil fera son entrée au signe du Bélier.
12. Diman.	<i>F. Rameaux</i>  18	 sont (  ♄,  ♄.	
24 Lundi	<i>Annonciat. N.D.</i>  2	plus sincères venteux	
25 Mardi	s César. N.D. de C.  16	Couch. du sol. 6 h. 15 m.	
26 Mercredi	s Lydie  0	<i>Perig.</i>   ,  ♄.	
27 Jeudi	<i>Ste. Cène</i> s Rup.  14	 11 h. 55 m. ap.  ♄.	Du 1 au 31 de ce mois les jours ont crû de 111 minutes.
28 Vendre	<i>Vendredi</i> s Eust  28	 ♄,  ♄. agréa- que les pa- ble	
30 Samedi	s Quirin, tribun  11	roles, temps agréable	
13. Diman.	<i>F. PAQUES</i>  24	Couch. du sol. 6 h. 25 m.	
31		  . beau temps	

Marchés aux Bestiaux du mois de Mars 1850.

Berne : : : 5	Locle c. Neuch, mar- ché aux chevaux 2	Morges c. Vaud 6	Payerne, c. Vaud 7
Cossonay c. Vaud 14	9, 16, 23 et 30.	Moudon, c. Vaud 4	Vevey, c. Vaud. 26
Lausanne, 9		Orbe c. Vaud 25	Yverdon, c. Vaud 26

Foires du mois de MARS 1850.

Aarberg c. Berne	13	Dannemarie (h. R.)	26	Montfaucon c. Ber	25	S. Aubin c. Neuch.	26
Aarbourg c. Arg.	19	Delémont c. Berne	20	Monbozon les lundis		S. Blaize c. Neuch.	4
Abbevillers Dbs.	19	Delle h. Rhin	18	de carême.		S. Claude	12
Aigle canton Vaud	13	Erlenbach c. Berne	12	Montmélian	26	S. Genis	12
Albert-Ville en Sa.	21	Erstein (bas rhin.)	4	Morteau ( Doubs )	5	S. Julien en Sav.	7
Altkirch h. Rhin le	7	Faucogney h. S.	7	Motiers-travers	14	S. Lupicin	2
et	21	Fenin c. Neuch.	5	Moudon c. Vaud	6	S. Trivier de C.	4
Altorf c. Uri	7	Ferrette h. R.	5	Moustier en Tar.	20	S. Ursanne c. Berne	4
Ambérieux Ain	20	Feuernthalen c. Z.	26	Mulhausen h. Rhin	5	Salanches en Sav.	2
Anet c. Berne.	20	Flawyl c. S. Gall	13	Munster G. T. h. r.	12	Schinznach c. Arg.	12
Anneck en Savoie	25	Fontaines c. Neuch.	18	Muttenez c. Basle	20	Schleitheim c' Sch.	18
Appenzell	6	Frauenfeld c. Th.	11	Neu-Brisach.	19	Schlettstadt (b. R.)	5
Arbois (Jura)	29	Frutigen c. Berne	15	Neustadt f. noire.	11	Schwitz	18
Arbon c. Thurgov.	20	Gaillard en Savoie	21	Neuveville c. Berne	26	Seengen Argovie	12
Arwangen c. Berne	14	Gais c. Appenzell	5	Nidau c. Berne	19	Seewis c. Grisons	4
Aubonne c. Vaud	19	Gebweiler (h. Rh.)	4	Niedersept h. Rhin	6	Selongey c. d'or	16
Avenches c. Vaud	8	Gelterkinden c. Ba.	6	Nyon c. Vaud	7	Signau c. Berne	14
Ballon	19	Gessenay c. Berne	22	Olten c. Soleure	18	Soleure	12
Belfort h. Rhin	4	Gex Ain	1 et 25	Orchamps.	20	Stäfa c. Zurich	7
Belvoie	1	Giromagny h. Rh.	12	Orgelet Jura	25	Stein am Rhein	27
Berchier c. Vaud	8	Grandson Vaud	13	Ornans Doubs	19	Summiswald c. B.	8
Berthoud c. Berne	7	Granvillard h. Rh.	12	Petites Chiettes	11	Tagninge	6
Bex c. Vaud	28	Gruyères c. Frib.	27	Pontarlier Doubs	28	Tassenières	28
Bienne c. Berne	7	Herzogenbuchsee can-		Pont de Roide	4	Teuffen c. App.	18
Blamont Doubs	6	ton Berne le	20	Pont du Bourg	16	Travers c. Neuc.	9
Bolzano Tyrol	4	Horgen c. Zurich	14	Porentruï c. Berne	18	Unterseen c. Berne	6
Bonneville Savoie	14	Huthwl c. Berne	13	Port sur Saone (D <sup>s</sup> )	26	Uznach c. S. G.	16
Bons en Savoie	2	Ilanz c. Grisons	13	Pully c. Vaud	21	Vercel (Doubs)	
Bourg (Ain)	4	Ingweiler b. rhin	23	Ragatz c. S. Gall	25	tous les Samedis	
Bulle c. Fribourg.	19	Jougne Doubs	18	Rahon	7	jusqu'à l'Ascension.	
Candel b. Rhin	5	Klingnau c. Argov.	19	Rehetobel c. App.	22	Verrières c. Neuch.	30
Carouge c. Genève	14	Kœlliken c. Argov.	20	Regensberg c. Zur.	19	Vilmergen c. Arg.	22
Champagni	27	Kulm c. Argovie	8	Reichensee c. Luc.	18	Villerfarlai	20
Chancy c. Genève	26	Kyburg c. Zurich	20	Romainmôtier c. V.	22	Waldshut f. n.	6 20
Chaumergi	9	Landeron c. Neuch.	11	Rougemont c. V.	21	Wegenstetten c. A.	18
Chaussin	11	La Sarraz c. Vaud	12	Rue c. Fribourg	13	Weiningen c. Zur.	4
Chaux de fonds	12	Lauterburg b. rh.	21	Sækingen c. Arg.	6	Wilchingen c. Sch.	11
Chesne-Thonex	4	Levier	13	Saillans Drôme	18	Zurzach c. Arg.	2
Chiètres c. Frib.	28	Lignièrès c. Neuch.	23	S Amour	4	Zweisimmen Berne	28
Clerval Doubs	12	Locle c. Neuchâtel	26				
Cluses en Savoie	26	Lons-le-Saunier	15				
Coligni Ain	18	Luzerne	12				
Concize c. Vaud	7	Maillerai c. Berne	14				
Coppet c. Vaud	26	Marignat.	25				
Cortailod c. Neuch	12	Massevaux h. Rhin	25				
Cossonai Vaud	14	Mayenee	12				
Courrendlin c. Ber.	18	Mirecourt Vosges	2				
Courtemaiche c. B.	18	Montbeliard Doubs	11				

— Un homme voyant passer son médecin, se détourne; on lui en demande la raison. « Je suis honteux, dit-il, de paraître devant lui: il y a si longtemps que je n'ai été malade! »

IV Mois.	AVRIL. 		ELECTIONS.	LUNAISONS.	
1 Lundi	<b>Lundi</b>	s Hug.	 6	Que ton apparition	
2 Mardi		s Nisier	 19	☿. ami du soleil	Dernier quart.
3 Mercredi		s Eugène	 1	☿. trouve (♂♂)	le 4, à 4 h. 12 m.
4 Jeudi		s Isidore	 13	4 h. 12 m. ap. m. ☾	apr. midi, amène
5 Vendre		s Christophe	 24	☿. ♀ au ♄. ☾ Ap.	d'agrèabl. rayons
6 Samedi		s Sixte, Ceolse.	 6	en toi ce que nuageux	de soleil.
14.		Lever du sol. 5 h. 31 m		Couch. du sol 6 h. 34 m.	Nouvelle lune
7 <b>Diman.</b>	<b>F. Quas</b>	s A exan.	 18	☾ au ☿. pluvieux	le 12, à 1 h. 15 m.
8 Lundi		s Prochore	 0	tu désire trou- pluie	ap. m, produit un
9 Mardi		s Dionisius	 13	♂ ☿ ver en lui. humide	temps humide.
10 Mercredi		s Ezechiel	 25	♀ au ♄. ♀ ♂ ♄.	
11 Jeudi		s Léon, Pape.	 8	♂ ☿ ☿. ☿ ♂ ♄.	Premier quart.
12 Vendre		s Jules I. Pape.	 22	1 h. 15 m. ap. (♂ ♀.	le 19, à 10 h. 35
13 Samedi		s Justin, mart.	 5	♂ ♀. Entre brouillard	m. av. midi, en-
15.		Lever du sol. 5 h. 18 m		Couch. du sol. 6 h. 44 m.	tretient la pluie.
14 <b>Diman.</b>	<b>F. Mis. d.</b>	s Tib	 19	deux vrais variable	Pleine lune le
15 Lundi		s Olympe	 5	♂ * ☿. variable	26, à 11 h. 48 m.
16 Mardi		s Daniel	 18	☿. amis, variable	av. midi, humide
17 Mercredi		s Rodolph	 2	celui qui (♂ ♂.	et variable.
18 Jeudi		s Apollon	 16	♀ ♂ ☿. ☾ Perig.	
19 Vendre		s Sévère.	 0	10 h. 35 m. ♀ au ♄.	
20 Samedi		s Sulpice	 14	☾ au ♄. ☿ ♀.	AVRIL vient
16.		Lever du sol. 5 h 5 m		Couch. du sol. 6 h. 55 m.	d'Aperire qui si-
21 <b>Diman.</b>	<b>F. Jub.</b>	s Ansel	 28	☾ au ♄, ♀ Δ ☿.	gnifie ouvrir. Les
22 Lundi		s Soter et Cajus	 12	♂ ☿. obli- pluvieux	germes et les plan-
23 Mardi		<b>s George</b>	 26	ge est le pluvieux	tes commencent à
24 Mercredi		s Albert.	 9	♂ ♄. plus humide	ouvrir le sein de
25 Jeudi		<b>s Marc, evang.</b>	 23	♀ Δ ☿. ☿ ♂.	la terre.
26 Vendre		s Amélie.	 6	11 h. 48 m. ♀ * ♂.	Le 20 de ce
27 Samedi		s Anastase	 19	♂ ♀, ♂ ♀. doux	mois le soleil en-
17.		Lever du sol. 4 h. 54 m.		Couch du sol. 7 h. 2 m.	trera au signe du
28 <b>Diman.</b>	<b>F. Cant.</b>	s Vital,	 2	heu- apparition de so-	taureau.
29 Lundi		s Robert	 14	♀ * ♂. ☿. leil	Depuis le 1
30 Mardi		s Sigismond, m.	 27	reux. apparition de ☉	jusqu'au 30
					Avril les jours
					ont cru de 104
					minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois d'Avril 1850.

Berne	2	Loche, c. Neuc. march. aux	Moudon, c. Vaud	8	Payerné, c. Vaud	4
Cossonay, c. Vaud	11	chevaux 6. 13 20. et 27	Neuchâtel	11	Vevey, c. Vaud	30
Lausanne, Vaud	13	Morges, c. Vaud	Orbe, c, Vaud	29	Yverdon, c. Vaud	30

Foires du mois d'Avril 1350.



Aarberg c. Berne	24	Ferney Voltaire	19	Monthey c. Valais	5	S. Ursanne c. Berne	22
Abondance (chap.)	25	Ferrette (h. Rhin)	9	Morges c. Vaud	3	Säckingen c. Arg.	25
Aigle canton Vaud	17	Fideris c. Grisons	16	Morteau (Doubs)	2	Samoens en Savoy	4
Albeuve c. Frib.	29	Francfort sur Mein	7	Mossnang c. s. Gall	24	Schwiz	29
Altkirch (h. Rh.)	18	Fribourg en Brisg.	1	Moudon c. Vaud	8	Seewis c. Grisons	1
Annemace, Savoye	5	Gais c. Appenzel	3	Moutherot Doubs	4	Sidwald c. S. Gall	25
Attalens c. Frib.	29	Gendrey	16	Mulhausen (b. Rh.)	2	Serre-les-sapins D.	12
Baden c. d'Arg.	25	Gex (Ain)	29	Mumliswyl c. Sol.	8	Sempach c. Lucerne	1
Bauma c. Zurich	5	Gigny Jura	10	Neuenkirch c. Sch	22	Sisach c. Bale	10
Belfort h. Rhin	1	Giromagny h. Rh.	9	Oensingen c. Sol.	29	Soleure	2 et 30
Berne	9	Glaris	20	Orbe c. Vaud	1	Sonceboz c. Berne	10
Berneck S. G.	25	Grandcour c. V <sup>d</sup>	6	Orgelet (Jura)	24	Sonvillers c. Berne	29
Besançon (Doubs)	8	Grandson c. Vaud	25	Ornans Doubs	16	Stantz c. Unterw.	4
Bevaix c. Neuch.	1	Grandvillard h. R.	9	Oron c. de Vaud	3	Steckborn c. Th.	25
Bienne c. Berne	25	Grezi	25	Payerne c. Vaud	4	Stein am Rhein c. S.	24
Blamont (Doubs)	5	Gross-Hochstetten	10	Planfayon c. Frib.	17	Strasbourg (b. Rh.)	5
Bletterans	14	Habère Lullin Sav.	3	Poligni (Jura)	3	Sursée c. Lucerne	29
Bœtzen c. Argovie	29	Heiden c. Appenz.	26	Pontarlier (Doubs)	25	Süs c. Grisons	12
Bons en Savoye	1	Herisau c. Appenz.	26	Porentroi c. Berne	8	Tagninge en Savoie	25
Bourg (Ain)	20	Hitzkirch c. Lucer	15	Rapperswyl c. S. G.	3	Tamins c. Grisons	2
Bremgarten c. Arg.	2	Hermance c. Gen.	25	Reichenau	25	Tavannes c. Berne	24
Brigue c. Valais	4	Hundwyl c. App.	25	Rheimsen Champ.	2	Thaingen c. Schaf.	25
Cernier c. Neuch.	10	Ilanz c. Grisons	16	Rheinatre. Zurich	3	Thoirette	17
Chapelle d'Abond.	25	Jussi	25	Rheineck c. S. Gall	29	Thonon en Savoie	3
Châtel St. Denis	22	Kaisersberg h. rh.	1	Reinach c. Argovie	4	Tour-ronde en Sav.	3
Chexbres c. Vaud	11	Kloten c. Zurich	9	Richterswyl c. Zar.	30	Tramelan c. Berne	5
Clairvaux (Jura)	20	Knonau c. Zurich	29	Romont c. Frib.	25	Urnäsch c. App.	25
Clerval Doubs	9	Köstenholz h. R.	25	Rüe c. Fribourg.	24	Uster c. Zurich	25
Cluses en Savoye	2	Kublis c. Grisons	5	S. Amaria h. Rhin	27	Valendas c. Gris.	25
Coffrane c. Neuch.	29	Lachen c. Schwyz	2	S. Amour	2	Vesoul	24
Collonges (Ain)	23	Langenbruck c. Ba.	24	S. Claude (Jura)	12	Vevey c. Vaud	30
Constance D. d. Bad.	8	Langnau c. Berne	24	S. Croix G. F. (h. R.)	2	Wädenschweil c. Z.	4
Cruscilles	12	Lasagne c. Neuch.	2	S. Gervais en Sav.	8	Weggis c. Lucerne	25
Charmey c. Frib.	30	Lasarraz c. Vaud	50	St. Gingolph (Sav)	6	Wietlisbach c. B.	23
Dagmersellen c. L.	8	Lauffenbourg c. Ar.	2	St. Jean d'Aul Sav.	3	Wimmis c. Berne	16
Dannemarie h. R.	23	Laupen c. Berne	4	St Joire en Sav.	1	Yverdon c. Vaud	2
Delémont c. Berne	23	Leipzig (Saxe)	21	S. Laurent	8	Zoffingen c. Argov.	2
Delle h. Rhin	22	Les Bois c. Berne	1	S. Lupicin	22	Zug	2
Diessenhofen c. Th.	2	Les Rousses (Jura)	25				
Divonne (Jura)	16	Lichtensteig S. Gall	8				
Dole (Jura)	18	Lin dau lac Const.	19				
Durnten c. Zurich	2	Lons le Saunier	15				
Echallens c. Vaud	4	Lucens c. de Vaud	5				
Eglisau c. Zurich	30	Lucerne	2				
Elgg c. Zurich	30	Martigny-ville	22				
Erlinsbach c. Sol.	9	Megève en Savoye	5				
Ermatingen c. T.	15	Meilen c. Zurich.	25				
Estavayer c. Frib.	3	Mirecourt (Vosges)	9				
Faucogney (h. S.)	4	Montbeillard (D)	22				

V. MOIS.	MAI. (♈)	ELECTIONS.	LUNAISONS
1 Mercredi	s Philippe	9 ☾, ☐ ♄. Le humide	
2 Jeudi	s Athanase, évêq	21 ♀ ♂ ♀, (☉) ♂ ♂.	Dernier quartier, le 4, à 11 h. 15 m. av. m., est favorable à la pluie.
3 Vendre	Inv. s Croix	2	
4 Samedi	s Florian	14 ☉ ♀ a. ♄, ♀ Δ ☉ Ap.	
18.	Lever du sol. 4 h 43 m.	☉ 11 h. 13 m. ♀ a. ♄	
5 Diman.	F. Rog. s Pie V.	26 ☾ en ☽, ☐ ♀. varia-	Nouvelle lune, le 11, à 11 h. 37 m. du soir, se réjouit avec apparition de soleil.
6 Lundi	s Jean Port. Lat.	8 ☐ ♀, ♀ ♀.	
7 Mardi	s Stanislas	21 méchant croit que	
8 Mercredi	Apparition S. M	3 tous les hom- appari-	
9 Jeudi	Ascension	17 ♂ ♄. mes tion du ☉.	
10 Vendre	s Sophie.	0 ☉ dir ☐ ♂. chan-	Premier quart, le 18, à 4 h. 20 m. ap. m., amène de beaux jours de printemps.
11 Samedi	s Mammert, évêq.	14 ☉ 11 h. 37 m geant	
19	Lever du sol. 4 h. 53 m.	☉ Couch. du sol. 7 h. 20 m.	
12 Diman.	F. Exd. s Pancrac.	28 lui ♀ ☐ ♀. clair	
13 Lundi	s Gervais évêq.	13 ♂ ♀, ♂ ♀, ☐ ♀.	
14 Mardi	s Boniface, mar.	28 (♀ ☐ ♀. ☾ Périg.	
15 Mercredi	s Isidore, labour.	12 ☾, ♂ au ☉, 2 * ♄.	Pleine lune, le 26, à 0 h. 36 m. av. m. fait du soleil et chaud.
16 Jeudi	s Péregrin	27 ♂ ♂. ♀ com. étoile du	
17 Vendre	s Pascal Bayl	11 ☉ soir au pl. gr. éloig.	
18 Samedi	s Théodote, cab.	25 ☉ 4 h. 20 m. ap. en ☉.	
20.	Lever du sol. 4 h. 25 m.	☉ Couch du sol. à 7 h. 29 m.	
19 Diman.	F. PENTECÔTE	9 ♂ ♀. ressem- agrée-	
20 Lundi	Lundi s. s Bern.	25 ☐ ♀, ☐ ♀. blent. ble	MAI vient de Majus il était dédié aux plus anciens citoyens romains nommés Majores; il étoit le 3 <sup>e</sup> mois.
21 Mardi	s Constant.	6 Les ☉ au ☉. plai-	Le 21 de ce mois le soleil entrera au signe des Gémeaux.
22 Mercr	4 Temps. s Julie	19 ♀ ♀. ♀ ♂. sant	Du 1 au 31 Mai, les jours ont augmentés de 79 minutes
23 Jeudi	s Samuel	2 ☐ ♀. têtes les chaud	
24 Vendre	s Jeanne	15 plus vides sont appari-	
25 Samedi	s Urban	28 les têtes plei- tion du ☉.	
21.	Lever du sol 4 h. 17 m.	☉ Couch du sol. 7 h. 38 m	
26 Diman.	F. s Trinité	10 0 h. 36 m av. ☐ ♀.	
27 Lundi	s Lucien	23 ☉ ♂ ♀, ♀ ♀. vent	
28 Mardi	s Germain	5 ☾, nes d'elles- ora-	
29 Mercredi	s Maximilien	17 ♀ retr., ♀ au ☉.	
30 Jeudi	Fête Dieu s Félix	29 ☉. ☉. ☉ Apog.	
31 Vendre	s Pétronelle, v.	10 ♂ ♂ memes. jeux.	

Marchés aux Bestiaux du mois de Mai 1850.

Berne	7	Neuchâtel,	10	Yverdon, c. Vaud.	28
Cossonay, c. Vaud.	8	10	Orbe, c. Vaud.	27	
Morges, c. Vaud.	10	14	Payerne c. Vaud.	2	
Moudon, c. Vaud.	6	Vevey, c. Vaud.	28		

Foires du mois de Mai 1850.

Aarau c. Argovie	29	Cluses en Savoye	21	L'Isle c. Vaud	20	St. Gall	1
Aarbourg c. Argovie	23	Coire c. Grisons	13	Loèche c. Valais	1	St. Hilaire (Doubs)	6
Abbewillers Doubs	21	Coligny Ain	18	Lons-le-Sannier	15	Ste Marie aux mines haut rhin.	1
Abondance N. D.	27	Colmar h. rhin	22 23	Lottstetten d. Baden	6	St. Maurice c. Valais	25
Aix en Savoye.	3	Concise c. Vaud	8	Lucerne	7 et 21	St. Trivier de C.	27
Albert-Ville en Sav.	1 10	Cornol c. Berne	6	Marthalen c. Z.	6	St. Vit	27
Allinges en Savoye	28	Certailod c. Neuch.	15	Martigny c. Valais	13	Salins Doubs	3
Altkirch h. rhin	13	Cossonnai c. Vaud	30	Massevaux h. rhin	15	Sallanches en Sav.	2
Altorf c. Uri	16	Convét Neuchâtel	31	Massonger c. Val.	14	Sarnen c. Unterw.	16
Ambérieux [Ain]	15	Cudrefin c. Vaud	6	Megeve Savoie	27	Saverne [bas rhin]	15
Altstädten c. S. Gall	15	Dannemarie h. rhin	21	Mellingen c. Argov.	21	Savigny c. Vaud	29
Anancy en Savoye	6	Davos c. Grisons	22	Meyringue c. Berne	21	Schaffhausen	21
Aoste en Piémont	15	Delle h. rhin	27	Mezières c. Vaud	1	Schle tstadt bas rhin	14
Appenzell	1	Dombresson c. Neuc.	20	Mirecourt Vosges	31	Schoëftland c. Arg.	1
Arbois Jura	10	Dôle (Jura)	29	Moirans Isère	4	Schwarzenbourg c. B.	14
Arbon c. Thurgovie	15	Echelles	28	Montbéliard Doubs	13	Schwellbrunnen c. Ap.	14
Arinthod Jura	28	Einsisheim h. rhin	1	Monffaucon c. Berne	15	Sciez en Savoye	21
Aubonne c. Vaud	14	Erlenbach c. Berne	2	Montricher c. Vaud	3	Seeven c. Soleure	8
Audeux (Doubs)	8	Erschweil c. Soleure	13	Morat c. Fribourg	22	Seewis c. Grison	2
Avenches c. Vaud	10	Eschlazmatt c. Luc.	13	Morez Jura	6	Selongey c. D'or	3
Bagnes c. Valais	20	Ertiswyl c. Lucerne	21	Morteau Doubs	7	Semsaies c. Frib.	6
Balstall c. Bâle	27	Eviau en Savoye	13	Mondon c. Vaud	15	Sentier [le] c. Vaud	17
Bassecout c. Berne	18	Faucogney h. Saone	2	Monstiers en Tar.	3	Servoz en Savoye	27
Beaufort en Savoye	25	Favergees en Savoye	15 29	Mulhausen h. rhin	21	Signau c. Berne	2
Beaulme c. Vaud	31	Ferrette h. rhin	21	Munster c. Lucerne	16	Sion c. Valais	6 et 27
Begnins c. Vaud	20	Fiez c. Vaud	27	Munster G. T. [h. rh.]	20	Siveriez c. Fribourg	6
Belfort h. rhin	6	Flamet en Savoye	29	Neu-Breisach h. rh.	1	Soleure	21
Berthoud c. Berne	30	Flums c. St. Gall	28	Neustadt for. noire	13	Steckborn c. Thurg.	2
Besançon Doubs	13	Frangi en Sav.	3	Neuveville c. Berne	28	Stein am Rhein	29
Bevaix c. Neuchâtel	28	Fribourg en Suisse	3	Niedersept h. rhin	1	Summiswald c. B.	10
Bex c. Vaud	2	Frick c. Argovie	6	Nyon c. Vaud	2	Sursée c. Lucerne	6
Bischofzell c. Turg.	6	Gebweiler h. rhin	13	Ollon c. Vaud	17	Thaingen c. Sch.	1
Blamont Doubs	6	Gersau c. Schwitz	13	Olten c. Soleure	6	Thann h. rhin.	8
Bois d'Amont Jura	20	Gex Ain	1	Orbe c. Vaud	6	Thône en Savoye	9
Bolzano Tyrol	31	Gimel c. Vaud	27	Orgelet Jura	24	Thun c. Berne	8
Bons en Savoye	1 et 15	Giromagny h. rhin	14	Ormont dessous	11	Tiefenkasten c. Gri.	6
Bornand gr. Sa.	7 et 27	Glaris	6	Ormont dessus	18	Troistorrens	2
Boudevilliers c. Neuc.	25	Glise c. Valais	8	Organs Doubs	21	Tinzen c. Grison	6
Bourg Ain	6	Gossau c. St. Gall	6	Paverne c. Vaud	15	Unterhallau c. Schaff.	6
Bœziugen c. Berne	13	Gottlieben c. Th.	6	Pfaffenhoffen b. rh.	14	Unterseen c. Berne	1
Breitenbach c. Sol.	28	Grandfontaine c. B.	14	Pfelfikon c. Zurich.	7	Urmein c. Grison	24
Breungarten c. Argov.	15	Grandval c. Berne	2	Poligny Jura	22	Uznach c. St. Gall	14
Breuleux c. Neuch.	21	Grandvillard h. rhin	14	Pont de Mart. é. N.	21	Valteiry [Savoye]	2
Brevine c. Neuch.	15	Granges près Marnand	31	Porentrui c. Berne	20	Vallorbes c. Vaud	28
Briançon	1	Gruningen c. Zurich	7	Port sur Saone D.	13	Verrieres c. Neuch.	18
Brugg. c. Argovie	14	Gruyères c. Frib.	8	Provence c. Vaud	16	Villisau c. Lucerne	6
Bulle c. Fribourg.	9	Hagnenau b. rhin	7	Rappershwyl c. S. Gall	12	Vionnaz	6
Bureau c. Berne	1	Hericourt Doubs	3	Renans c. Berne	10	Vius en Sallas Sa.	21
Busingen d. de Bade	14	Huthwyl c. Berne	1	Rheinfelden c. Arg.	1	Vollège c. Valais	23
Buttes c. Neuch.	13	Jenatz c. Grisons	30	Rochefort c. Neuch.	3	Vouxvrie. Valais	9
Candel b. rhin.	7	Ilantz c. Grisons	14	Rolle c. Vaud	31	Vuippens c. Frib.	14
Carouge c. Genève	13	Kaisersthal c. Arg.	13	Romainmôtier c. Vaud	24	Waldshut f. noire	1
Cerlier c. Berne	8	Kublis c. Grisons	30	Romont c. Fribourg	14	Waugen c. Berne.	2
Chables sous Salève	1	Lachen c. Schwyz	21	Rorschach c. St. Gall	16	Weinfelden c. Th.	8
Chamblon c. Berne	8	Langenthal c. Berne	14	Ruffach h. rhin	20	Wildhaus c. S. G.	21 28
Chambave Val d'A.	27	La Roche c. Frib.	1	Rumilly en Savoye	8 29	Winterthur c. Zurich	2
Champvent c. Vaud	14	Lauffen c. Berne	6	Saillans Drôme	2	Wyl c. St. Gall	7 28
Château d'OEx c. Vaud	15	Lauffenbourg c. Arg.	21	Salvan-Ville, c. Valais	15	Zoffingen c. Argov.	21
Chatillon	6	Lausanne	4	St. Amour	16	Zug	21
Chaumergi	27	Lauterburg b. Rh.	28	St. Blaize c. Neuch.	13	Zurich	21
Chaux-de-fonds	28	Lenzburg c. d'Argovie	1	St. Braucher c. V.	1	Zurzach c. Argov.	13
Chesne Thôn. Sav.	25	Lichtensteig St. Gall	27	St. Claude Jura	13	Zweismmen c. Berne	2
Clerval Doubs	14	Liestal c. Bâle	29	Ste Croix c. Vaud	29		

VI MOIS.	JUIN.	ELECTIONS.	LUNAISONS.
1 Samedi	s Nicodème	22	☾ au ♄, C'est tonnerre
22.	Lever du sol 4 h. 12 m.		Couch. du sol. 7 h. 44 m.
2 Diman.	F 1 s Marcel.	4	☾ un second cri- chaud
3 Lundi	s Erasme	16	☾ 4 h 14 m. av. ♄ ♀.
4 Mardi	s Edouard	29	☾ me de tenir orage
5 Mercredi	s Boniface mart.	12	☾ ☐ ☉. ☐ ♀ ♂ ♄.
6 Jeudi	s Claude, évêq.	25	☾ un serment orageux
7 Vendre	s Norbert,	8	☐ ♂. cri- nuageux
8 Samedi	s Médard	22	☾ minel. Ne humide
23.	Lever du sol. 4 h. 8 m.		Couch. du sol. 7 h. 50 m.
9 Diman.	F 2. s l'élécien.	7	☾ ☽ ☉. ☐ ♀.
10 Lundi	s Marguerite	22	☾ 7 h. 47 m. ♀ ♂ ☉.
11 Mardi	s Barnabé, apôtre	7	☾ ☽, (♀ * ♀. ☾ Perig.
12 Mercredi	s Léon III, pape	22	☾ ♂ ♀, ☐ ♄. vent
13 Jeudi	s Antoine de P.	7	☾ rappe- ♀ ☐ ♄. (♄.
14 Vendre	s Basile, évêq.	21	☾ au ☽, ♀ * ♂. ♂-
15 Samedi	s Vit. Modesta	5	☾ lez un premier pluie
24.	Lever du sol. 4 h. 7 m.		Couch. du sol. 7 h. 53 m.
16 Diman.	F 3. s Ber. d M.	19	☾ 10 h. 50 m. ap. ♂ ♀.
17 Lundi	s Justine, mart.	3	☾ ♂ Δ ♄. s'éclair-
18 Mardi	s Montan, m.	16	☾ bi-n- ♀ ☐ ♀. ♂ ♄. cis
19 Mercredi	s Gervais.	23	☐ ♄. fait que clair
20 Jeudi	s Sylvère, pap. m.	12	☾ par un second. beau
21 Vendre	s Louis de Gonz.	25	☾ au ☽, pl'. gr'. jour
22 Samedi	s Paulin, évêque	7	☾ ♀ dirig. est au sol.
25.	Lever du sol. 4 h. 7 m.		Couch. du sol. 7 h 55 m.
23 Diman.	F 4. s Basile.	19	☾ ♀ au ☽ ♀ ♀, ☐ ♀.
24 Lundi	s Jean Baptiste	1	☾ à 2 h. 38 m. ap. m.
25 Mardi	s Eloi. s. Prosper	13	☾ ☽, vent orageux
26 Mercredi	s Jean et Paul.	25	☐ ♄. encore à l'orage
27 Jeudi	7 dormeurs.	7	☐ ♀. ♀ ☐ ♀.
28 Vendre	s Léon II, pape	19	☾ au ☽, ☾ Apog
29 Samedi	s Pierre et Paul	1	☐ ♂. se met au clair
26.	Lever du sol. 4 h. 10 m		Couch. du sol. 7 h. 56 m.
30 Diman.	F 5. Com. de s. P.	13	☐ ♀, ♂ ♀. beau

Demier quart le 3, à 4 h. 14 m. av. m. se prépare à la pluie.

Nouvelle lune le 10, à 7 h. 47 m. av. m. fait humide et venteux.

Premier quart. le 6, à 10 h. 50 m. ap. m. amène une apparition de sol. et du chaud.

Pleine lune le 24, à 2 h. 38 m. ap. m. est orageux.

JUIN a pris son nom de *Juvenibus* les jeunes gens, parce qu'il était dédié à la jeunesse.

Le 21, le soleil entrera au signe de l'Ecrevisse en marquant ainsi le jour le plus long.

Du 1 au 22 les jours ont cru de 19 min. et du 22 au 30 ils ont diminué de 2 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Juin 1850.

Berna	4	Moudon, c. Vaud	3	Pevey, c. Vaud	25
Cossonay, c. Vaud	13	Neuchâtel en Suisse	13	Yverdon, c. Vaud	25
Lausanne c. Vaud	8	Orbe, c. Vaud	24		
Morges, c. Vaud.	5	Payerne, c. Vaud	6		

Foires du mois de Juin. 1850.



Aarbourg c. Arg.	24	Feldkirch Voralb.	25	Passavant (Doubs)	24	Salez c. s. Gall	24
Abondance N. D.	6	Fourg	10	Petites Chiettes	28	Samoens en Savoye	4
Aiguebelle Savoye	7	Fraisans	17	Plot	13	Sancey le grand	25
Aime en Savoye	4	Gaillard en Savoye	11	Pontarlier (Doubs)	20	Salux c. Grisons	11
Aix en Savoye	6	Gendré	21	Porcentrui c. Berne	17	Sempach c. Luc.	3
Altorf c. Uri	6	Gigny (Jura)	10	Port s. Saone D.	15	Serre les sapins D.	10
Appenzell	26	Giromagny h. Rh.	11	Regensberg c. Z.	15	Sidwald c. s. Gall	3
Bagnes c. Valais	15	Grand dessiat	25	Rigney (Doubs)	10	Sion c. Valais	1
Beaufort en Savoye	11	Grandson c. Vaud	26	Rixouze	21	Sissach c. Basle	26
Belfort (h. Rhin)	3	Gras (les) Doubs	17	Rochevineux	27	Stein am Rhein	26
Bienne c. Berne	6	Kœlliken c. Arg.	26	Romont c. Frib.	18	Strasbourg	25
Bière c. Vaud	5	Kloten c. Zurich	4	Roulous	22	Sursee c. Lucerne	26
Biot en Savoye	15	Lachassagne (Jura)	13	Rue c. Frib.	11	Tassenières	24
Bischofzell, c. Th.	6	La Clusaz Savoye	1	Ruffey	12	Tervai le Ch.	10
Blamont (Doubs)	4	Lagnieu (Ain)	17	Rupt	17	Thoirette	19
Bletterans (Jura)	26	Lajoux c. Berne	11	S. Amour (Jura)	3	Thône en Savoye	1
Bouclans (Doubs)	3	Larivière	26	S. Aubin c. Neuch.	10	Tour du mex	17
Boudry c. Neuch.	5	La Salle (Val d'A.)	6	S. Claude (Jura)	7	Vallengin c. Neuch	5
Bourg (Ain) 4 et	15	Lausen c. Berne	10	S. Croix G. T. h R.	11	Wangen c. Berne	27
Brevrai	8	Liliaire	13	S. Jean en Maur.	22	Vercel (Doubs)	17
Brugg c. Argovie	18	Loele c. Neuch.	25	S. Imier c. Berne	8	Vielmergen c. A.	22
Brumath h. Rhin	24	Loèche en Valais	24	S. Joire en Savoye	6	Yverdon c. Vaud	4
Buren Berne	26	Lonchamois	26	S. Julien en Sav.	6	Zurich.	6
Challonge	28	Lons-le-Saunier	15	S. Ursanne c. B.	24		
Châlons s. Saone	28	Lutry c. Vaud	27				
Chamonix en Sav.	15	Martigny en Val.	10				
Champagne c. Vaud	1	Massongy (Savoie)	25				
Champagnole (Ju.)	24	Megève en Sa.	25				
Chancy c. Gen.	15	Montbéliard (D.)	10				
Chaumont sur Fra-		Montfleur	8				
gy (Savoie)	22	Montmartin	15				
Clairveaux (Jura)	20	Monthey en Valais	5				
Clerval Doubs	11	Mont le C.	24				
Colmar (h. Rh.)	6	Mont sur Vaud	27				
Compressières	3	Morbier	5				
Corcelles le Jorat	5	Morges c. Vaud	26				
Courchapoix c. Be.	15	Morteau (Doubs)	4				
Courtemaiche c. B.	10	Morzine en Sa.	8				
Cruseille en Savoye	1	Motiers-travers	11				
Delémont c. Berne	26	Moûtiers en Tar.	28				
Delle h. Rhin	24	Moutherot Doubs	15				
Doucier	17	Neu-Breisach h. R.	24				
Draillant en Sav.	1	Niedersept h. Rh.	5				
Echallens c. Vaud	18	Noirmont c. Berne	5				
Ensisheim h. Rhin	8	Orchamp	5				
Estavayer c. Frib	5	Orgelet (Jura)	24				
Evian en Savoye	5	Ornans Doubs	18				
Faucogney (h. S.)	6	Orsières en Valais	4				

— En mars 1849, le courrier de l'I-sère annonce que le sieur Châteland vient de mourir à Châtonnay, âgé de cent et un an. Il laisse dans la même Commune un de ses parens qui a cent six ans et qui jouit d'une parfaite santé.



VII. MOIS. | JUILLET. (☿) | ELECTIONS. | LUNAISONS

1	Lundi	s Théobald	☿	25	Bien des per-	tonnerre	
2	Mardi	Nativité ND.	☿	7	☉ 6 h. 26 m.	brouil-	Dern. quart., le 2,
3	Mercure	s Anatole, évêq	☿	20	♂ ♀. ☉ au	lard	à 6 h. 26 m. apr
4	Jeudi	s Ulrich, év.	☿	3	pl. gr. él. ♀ com. ét. du		midi, produit un
5	Vendre	s Zoé	☿	17	☐ ♀. mat. au pl. gr. éloig.		temps fertile.
6	Samedi	s Goar, solitaire.	☿	1	♂ au ☿. ☐ ♂.		Nouvelle lune, le
27.		Lever du sol. 4 h. 15 m			Couch. du sol. 7 h. 23 m.		9, à 2 h. 55 m. ap.
7	Diman	F 6. s Elisabeth	☿	15	☐ ♀. sonnes chaud		m., fait un temps
8	Lundi	s Procope, mar.	☿	0	♂ ♀. le 10: ♀ * ☉.		variab et orageux.
9	Mardi	s Zénon, m.	☿	15	☉ à 2 h. 55 m. ap. ☾.		
10	Mercure	7 Frères	☿	0	☉ ♀ Δ ♀. ☉ Périg.		Premier quart., le
11	Jeudi	s Pie I. pape.	☿	15	☉ a. ☉, ♀ au ☿. ♂ ♀.		16, à 7 h. 9 m. av.
12	Vendre	s Jean Gualbert.	☿	0	♂ ♂. n'ont tonnerre		m., amène du vent
13	Samedi	s Henri, em.	☿	15	☿ ☐ ☉. ♂ ♀ chaud		et des nuages de
28.		Lever du sol. 4 h. 21 m.			Couch. du sol. 7 h. 48 m.		pluie.
14	Diman	F 7. s Bonavent.	☿	29	☐ ♀ contre elles ora-		Pleine lune, le 24,
15	Lundi	s Marguerite	☿	13	que ♀ * ♂.		à 5 h. 52 m. av.
16	Mardi	Com. des Can.	☿	26	☾ 7 h. 9 m. av. m. ♂ ♀		m., peut produire
17	Mercure	s Alexis.	☿	9	leur langue. nua-		de la pluie.
18	Jeudi	s Camille	☿	22	Le ♀ au ☿.		
19	Vendre	s Vincent de P.	☿	4	☐ ♀, ☐ ♂. pluie		
20	Samedi	s Elie, Marg.	☿	16	☐ ♀. prince doit vent		JUILLET tire son
29.		Lever du sol. 4 h. 28 m			Couch. du sol. 7 h. 31 m		nom de la nais-
21	Diman	F 8. s Arbogast	☿	28	être au-dessus pluie		sance de Jules Cè-
22	Lundi	s Marie Magdel.	☿	10	☾, des autres, ☐ ♀.		sar arrivée en ce
23	Mardi	s Apollinaire	☿	22	☉ au ☿, ♀ * ♀, ♀		mois. On l'ap-
24	Mercure	s Christine, mar.	☿	4	☉ 5 h 52 m. ☉ Apog.		pelait auparavant
25	Jeudi	s Jaques Ch.	☿	16	☉ en ☿. et vent		Quintilis. Le 25,
26	Vendre	s Anne.	☿	28	la loi au- orageux		le soleil entrera
27	Samedi	s Pantaléon.	☿	10	♀ au ☿; ♂ ♀, ♂ ♂.		au signe du Lion.
30.		Lever du sol. 4 h 37 m.			Couch. du sol. 7 h. 39 m		Du 1 au 31
28	Diman	F 9. s Victor,	☿	22	♂ ♀. des apparition		Juillet les jours
29	Lundi	s Marthe,	☿	4	sus de lui. du soleil		ont diminué de
30	Mardi	s Ignace de L.	☿	16	♂ ♀. nuageux.		56 minutes.
31	Mercure	s Germain, évêq.	☿	29	♀ ♂ ☉, ♀ ♂ ♂.		

Marchés aux Bestiaux du mois de Juillet 1850.

Berne	2	Morges, c. Vaud	3	Payerne, c. Vaud	4
Cossonay, c. Vaud.	11	Moudon, c. Vaud	1	Vevey, c. Vaud.	30
Lausanne,	13	Orbe, c. Vaud	29	Yverdon, c. Vaud.	30

Foires du mois de Juillet 1850.

Aarau c. Argovie	5	Echelles	26
Aarberg c. Berne	5	Elgg c. Zurich	17
Ablentsch c. Ber.	19	Erschweil c. Sol.	22
Abondance N D	24	Faucogney h. rh.	4
Altkirch h. Rhin	1,25	Ferrette h. Rhin	16
Amancis	27	Feuerthal c. Zur.	2
Andelot	5	Fiez c. Vaud	29
Appenzell	31	Flumet en Savoie	4
Arlay	30	Gelterkinden c. B.	10
Arwangen c. Berne	11	Gessenai c. Berne	5
Audeux Doubs	8	Gimel c. Vaud	8
Bauma c. Zurich	17	Giromagny h. r.	9
Baucaire Gard	22	Habère-Lullin en	
Belfort h. Rhin	1	Savoie	10
Bellegarde c. Frib.	29	Heidelberg	22
Bellevoie	22	Héricourt Doubs	18
Besançon Doubs	8	Herzogenbuchsee c.	
Biot (le) Savoie	19	Berne	3
Bischofzell c. Thu.	25	Ilanz c. Grisons	27
Blamont Doubs	4	Kaisersberg h. rh.	1
Bonoeville Savoie	12	Klingnau c. Argo.	2
Bons en Savoie	8	Knonau c. Zurich	29
Bornand (grand) Sa-		La Chapelle	1
voie	27	La Fertés. Jouarre	5
Boensigen c. Ber.	8	Langnau c. Berne	17
Bregenz (Voralb.)	25	Langres	15
Brevine c. Neuch	10	Lons le Saunier J.	15
Bulach c. Zurich	9	Madelaine p. la r.	22
Bulle c. Fribourg	25	Madelaine pet. d.	20
Buttes c. Neuch.	15	Mayence	25
Chamonix Savoie	1	Megève en Savoie	26
Château du pré	22	Memmingen Wurt	5
Chaumergi	25	Moirans (Isère)	1
Chaumont sur Fran-		Montbéliard Doubs	1
gy en Savoie	22	Montjustin	1
Chaussin	11	Motta montag.	11
Chauvin	2	Moudon c. Vaud	3
Chiavenna	15	Munster c. Lucer.	22
Clerval Doubs	9	Naisey	12
Cluses en Savoie	29	Neuchâtel	3
Concise c. Vaud	15	Neustatt forêt noi.	29
Cossonai c. Vaud	11	Nidau c. Berne	16
Davos c. Grisons	6	Nyon c. Vaud	4
Delémont c. Bern	24	Oensigen c. Sol.	8
Delle h. Rhin	15	Olten c. Soleure	1
Deschaud	17	Orbe c. Vaud	8
Eglisau c. Zurich	3	Orchamp	1



Orgelet Jura	24	Selongey c. d'or	2
Payerne c. Vaud	4	Sempach c. Lucer.	9
Petit bornand	8	Soleure	9
Pfaffenhoffen b. r.	9	Tagninge Savoie	23
Pleure	15	Thann h. Rhin	24
Pontarlier Doubs	18	Thonon Savoie	3
Porentroi c. Berne	15	Ueberlingen	4
Pouilli	20	Valence	15
Rheinach c. Arg.	4	Vaudrey	13
Rheims	20	Vercel Doubs	15
Rheineck c. s. G.	25	Vevay c. Vaud	30
Romont c. Frib.	9	Vezellieux	20
Rue c. Fribourg	24	Villisau c. Lucerne	1
Sæckingen c. Arg.	25	Vinzier en Savoie	1
S. Amour	16	Vius-en-Sallaz en	
S. Claude	12	Savoie	1
S. Genis	20	Waldenbourg c.	
S. Hilaire Doubs	2	Bâle	18
S. Lupicin	6	Waldshut forêt n.	25
S. Paul de V.	26	Weinfelden canton	
Sallenoves	1	Thurgovie	10
Schleitheim c. S.	1		

Mondor devrait avoir l'âme contente,  
 Mais... un mais seul l'empêche d'être heureux.  
 J'ai, vous dit-il, cent mille écus de rente,  
 Mais, par malheur, mon voisin en a deux.

VIII MOIS. | AOUT | ELECTIONS: | LUNAISONS.

1 Jeudi	s. Pierre aux liens	12	☉ 5 h. 45 m. av. ☐ ♀.	Dern <sup>r</sup> . quart. le 1, à 5 h. 45 m. av. m. est plus à l'humide qu'au sec.
2 Vendre	s. Etienne, pape.	26	☉ A force chan-	
3 Samedi	Inv. s. Etienne	10	☽ retr.; de geant	
31.	Lever du sol. 4 h. 45 m.		Couch. du sol, 7 h. 26 m.	
4 Diman.	F 10. s. Dominiq.	24	☐ ♀, ☐ ♂, ☐ ♀.	Nouvelle lune le 7, à 10 h. 1 m. ap m occasionne une éclipse de soleil invisible, et amène un temps clair.
5 Lundi	s. Oswald.	9	☾, tendre des serrein	
6 Mardi	Transfig N. S.	24	☽ Δ ☽, ♀ ♂ ♀.	
7 Mercredi	s. Gaëtan	9	☽ 10 h. 1 m. ap. en ☽.	
8 Jeudi	s. Cyriaque, mart.	24	♂ ♀. (éclips. de ☉ Pér.	
9 Vendre	s. Romain, mart.	9	pièges (invis.   Nom-	
10 Samedi	s. Laurent, mart.	24	♂ ♀, ♂ ♂, ♂ ♀.   breu-	
32.	Lever du sol. 4 h. 54 m.		Couch. du sol. 7 h. 16 m.	Premier quart le 14, à 6 h. 14 m. apr m. s'effectue en fécondité
11 Diman.	F 11. s. Susanne	8	♀ au ☽.   ses étoi-	
12 Lundi	s. Claire, vierge.	22	♂ ♀.   les filantes	
13 Mardi	s. Hippolite	5	☽ ♀ au ☽.	Pleine lune le 22, à 9 h. 40 m. ap. m. laissa ap. paraître le soleil.
14 Mercredi	s. Eusèbe.	18	☽ 6 h. 14 m. ♂ ♂ ♀.	
15 Jeudi	Assomption N. D.	1	☽ Δ ☉. agréable	
16 Vendre	s. Roch, capit.	13	☐ ♀. on y tombe doux	Dernier quart. le 30, à 2 h. 46 m. ap. m. produit un vent orageux.
17 Samedi	s. Sévère.	25	☐ ♂, ☐ ♀. chaud	
33.	Lever du sol. 5 h. 3 m.		Couch. du sol. 7 h. 4 m.	
18 Diman.	F 12. s. Hélène,	7	☾, ☐ ♀ soi-même. ton-	
19 Lundi	s. Donat, prêtre.	19	☐ ♀. Examinez-	
20 Mardi	s. Bernard, abbé.	1	vous nuageux Apog.	AOUT em- prunte son nom d'Auguste qui y est né; on le nom- mait avant Sexti- lis comme 6 <sup>me</sup> mois de l'année martiale.
21 Mercredi	s. Jeanne Chantal.	13	☽ en ☽, beau	
22 Jeudi	s. Symphorien, m.	25	☽ 9 h. 40 m. ap. m.	
23 Vendre	s. Philippe Beniti	7	☉ au ☽, ♂ au ☽.	
24 Samedi	s. Barthelèmi, ap.	19	♂ ♀. vous-mé- clair	
34.	Lever du sol. 5 h. 11 m.		Couch. du sol. 6 h. 52 m.	
25 Diman.	F 13. s. Louis, roi	1	♂ ♂, ♂ ♀. appari-	
26 Lundi	s. Zéphirin, pape.	13	♂ ♀. me plutôt tion	
27 Mardi	Fin canicule	26	♂ ♀. que du sol. ☉.	
28 Mercredi	s. Augustin, év.	9	♀ ♂ ♀. agréable	
29 Jeudi	Décol. s. Jean	22	les autres. agréable	
30 Vendre	s. Benjamin	5	☉ à 2 h. 46 m. ap. m	
31 Samedi	s. Raimond	19	☉ (♀ au ☽, ♀ ♂ ☽.	Depuis le 1 au 31 août les jours ont dimi- nué de 99 mi- nutes.

Marchés aux Bestiaux du mois d'Août 1850.

Berne	6	Moudon, c. Vaud.	5	Vevey, c. Vaud	27
Cossonay, c. Vaud.	8	Neuchâtel.	8	Yverdon, —	27
Lausanne, c. Vaud.	10	Orbe, c. Vaud.	26		
Morges, c. Vaud	7	Payerne, Vaud,	1		

Foires du mois d'Août 1850.

Aarau.	7	Faucogney (h. S.)	1
Aarberg c. Berne	21	Felinge	12
Aiguebelle	22	Féterne en Savoie	17
Allinges en Sav.	17	Frick c. d'Argovie	12
Altkirch (h. Rh.)	22	Gaillard c. Genève	29
Altstædten s. Gall	19	Gigny (Jura)	10
Andilly	22	Giromagny h. Rh.	13
Ancey en Sav.	26	Glaris	15
Anet e. Berne	28	Glise en Valais	15
Annoire	20	Grandson c. Vaud	14
Appenzell	28	Grandval c. Berne	27
Arbois (Jura)	9	Huthwyl c. Berne	7
Arinthod (Jura)	19	Igny	29
Aubois	26	Ingweiler h. Rhin	22
Beaume (Doubs)	15	Jougne (Doubs)	26
Begnins c. Vaud	19	Lachen c. Scwyz	20
Belfort (h. Rhin)	5	Laferté s. Jonare	27
Benfelden h. Rhin	19	Lagnieu (Ain)	29
Besançon (Doubs)	26	Lamanche	6
Bienne c. Berne	8	Landeron c. Neuch.	12
Blamont (Doubs)	5	Landser h. Rhin	16
Boège	22	Larixouse (Jura)	15
Bons en Savoie	9	La Sarraz c. Vaud	27
Bouclans	16	Laufen c. Berne	19
Bourg Ain	3	Les Bois c. Berne	26
Bourget en Savoye	12	Les Bouchoux (J.)	16
Bremgarten c. Arg	19	Le Muys	27
Brumath h. Rhin	19	Les Fourgs	20
Brugg c. Argovie	13	Les Rousses (Jura)	9
Cerlier e. Berne	14	Liestall c. Basle	14
Champagny	28	Lignièrès c. Neuch.	5
Chaux de crotenay	30	L'Isle c. Vaud	8
Chesne Thônex Sa.	2	Lons-le-Saunier	15
Chilli	30	Marlioz	2
Clairvaux (Jura)	20	Massevaux h. Rh.	12
Clerval Doubs	13	Megève en Savoye	31
Coligny Ain	19	Mellingen c. Arg.	12
Cossonay c. Vaud	29	Melz c. St. Gall	29
Courendlin c. Bern	12	Mienzi	21
Dannemarie h. r.	27	Montbéliard	12
Delle h. Rhin	19	Montmourol	5
Diessenhofen c. Th	10	Mont s. V.	24
Dole Jura	31	Morat c. Fribourg	21
Douvaine en Sav.	2	Morez (Jura)	16
Echallens c. Vaud	19	Mortau (Doubs)	6
Einsideln c. Schw.	26	Morbier	5
Einsisheim h. Rh.	24	Moudon c. Vaud	28
Epoisses c. d'or	19	Moussier	10
Eternos (Doubs)	12	Moutherot Doubs	29



Moutier gr. Val.	1	Ste Croix c. Vaud	28
Munster G. T. h. R.	24	St. Felix en Sav.	29
Murgenthal c. Ber.	12	St. Jean d'Aulph	29
Neu-Breisach h. R.	24	St. Imier c. Berne	20
Neuveville c. Ber.	27	St. Triviers (Ain)	19
Noirmont c. Berne	5	St. Ursanne c. Ber.	19
Ormont dessous	26	Salins (Jura)	13
Orgelet (Jura)	24	Sallanches en Sav.	3
Passavant (Doubs)	27	Samoens en Sav.	17
Pellionex	17	Sarnen c. Unterw	16
Pesige	30	Schaffhausen	27
Pleure	9	Schlettstadt h. Rh.	27
Plot en Savoye	16	Schwellbrunn c. A.	20
Poligny (Jura)	1	Sciez en Savoye	23
Pont du bourg	21	Semoncel	5
Porentroi c. Berne	12	Soleure	13
Port s. Saone D.	5	Sornetan c. Berne	26
Provence c. Vaud	17	Steckborn c. Th.	22
Rapperswy lc. s. G.	21	Sursee c. Lucern	28
Regensberg c. Zur.	8	Tagninge en Sav.	26
Reichenau	16	Tassenières	29
Reichensee c. Luc.	10	Tervai le château	19
Renans c. Berne	1	Toirette	21
Rheinfelden c. d'A.	28	Ueberlingen	28
Rigney (Doubs)	9	Unterhal. c. Scha.	12
Rochevineux	29	Urnaeschen c. Ap.	12
Rolle c. Vaud	30	Val d'Illiez	19
Romont c. Frib.	17	Vallengin c. Neuc.	16
Ronchaud (D)	29	Valleiry en Savoye	13
Rue c. Fribourg	22	Ville du pont	13
Ruffach h. Rhin	16	Villisau c. Lucerne	10
Ruffey	17	Vinzier en Savoye	6
Rumilly en Savoie	24	Wattwyl c. S. Gall	14
Saignelegier c. Bern.	15	Wyl c. St. Gall	20
Saillans (Drôme)	12	Zoffingue c. d'Arg.	24
St. Amour (Jura)	27	Zurzach c. Argov	24
St. Cergue c. Vaud	10	Zweisimmen c. B.	28
St. Claude (Jura)	12		

55.	Lever du sol. 5 h. 20 m.	Coucher du sol. 6 h. 39 m.	
1 <b>Diman.</b> F 14. s Gilles V.	3	☐ ♀, ☐ ♂, ☐ ♃.	
2 Lundi s Juste	18	☾, ☐ ♀, ☐ ☽ soleil.	Nouvelle lune le 6, à 5 h. 56 m. av. m. laisse prévoir de la pluie.
3 Mardi s Rosalie.	2	☾ au ☽ ble	agrée-
4 Mercredi s Esther.	17	☾ au ☽ ble	Péris.
5 Jeudi s Laurent	2	☾ au ☽ ble	re qui s'a- beau
6 Vendre s Magnus, abbé.	17	☾ au ☽ ble	à 5 h. 56 m. av. m.
7 Samedi s Grat, évêq.	2	♂ ♀, ♂ ♂, ♀ ♃.	Premier quart. le 13, à 8 h. 49 m. av. m. est au variable.
56.	Lever du sol. 5 h. 29 m.	Coucher du sol. 6 h. 25 m.	
8 <b>Diman.</b> F 15. s Naivin, N. D.	16	☾ au ☽, ♀ ♂ ♃.	
9 Lundi s Gorgen, mart.	0	♂ ♀. muse, nuageux	
10 Mardi s Nicolas T.	14	☾ au ☽ ou pluie	Pleine lune le 21, à 1 h. 8 m. ap. mid apparait un temps humide.
11 Mercredi s Felix et Ste Ré.	27	la va- (grand étoi. n°)	
12 Jeudi s Tobie. Guide	10	☾ com. éi°. d. sol au pl°	
13 Vendre s Materne.	22	☾ 8 h 49 m. av. m. va-	
14 Samedi Exaltation Ste.	4	☾ ☐ ♃ nité riable	Dernier quart. le 28, à 10 h. 21 m. ap. m. fait un temps clair et agréable.
37.	Lever du sol. 5 h. 38 m.	Couch. du sol. 6 h. 11 m.	
15 <b>Diman.</b> F 16. s Jean-tédér	16	☾, ☐ ♀, ☐ ♂, ☐ ☽.	
16 Lundi s Corneille, P.	28	☾ P. est au soleil	
17 Mardi s Lambert	10	☾ au ☽, ☐ ♀. ☾ Apogé	
18 Mercredi 4 Temps. s Fer.	21	qui s'ennuÿe varia-	
19 Jeudi s Janvier, évêq.	3	deux pauvres ble	
20 Vendre s Faustin	15	☾ spectacles. variab.	SEPTEMBRE lui vient de ce que ce mois était le septième de l'année martiale.
21 Samedi s Val-bien, évêq.	28	☾ 1 h 8 m. ap. ♂ ♂ ☽.	
38.	Lever du sol. 5 h. 47 m.	Coucher du sol. 5 h. 58 m.	
22 <b>Diman.</b> F 17. s Maurice, évêq.	10	On allège sa dou- pluie	
23 Lundi s Lin, Pape,	23	♂ ☽. ☾ au ☽. Jou-	Depuis le 1 jusqu'au 30
24 Mardi s Gamaliel	6	leur (et nuits egales)	Septembre, les jours ont dimi-
25 Mercredi s Cyprien, mart.	19	♂ ♀. en soulageant se-	nué de 106 mi-
26 Jeudi s Justine, mart.	2	☾ ♂ ☽, ♀ retr. rein	utes.
27 Vendre s Côme et Dam.	16	☾ ♀ ♂ ☽. celle pluie	
28 Samedi s Venceslas, m.	0	☾ 10 h. 21 m ☐ ♃.	
39.	Lever du sol. 5 h. 56 m.	Couch. du sol. 5 h. 44 m.	
29 <b>Diman.</b> F 18. s Michel, évêq.	14	☾, ☐ ☽. des autres.	
30 Lundi s Jérôm, doct.	28	☐ ♀, ☐ ♂. beau.	

Marchés aux Bestiaux du mois de Septembre 1850.

Berne, 5	Moudon, c. Vaud 9	Payerne, c. Vaud 5	Yverdon, c. Vaud 24
Cossonay, c. V. 12	Neuchâtel, suisse. 12	Vevey, c. Vaud 24	
Morges, c. Vaud 4	Orbe, c. Vaud 50		

		<i>Foires du mois de Septembre 1850</i>			
A arbourg c. A.	25	Coffrane c. Neuch.	2	Les Rousses (Jura)	25
Abondance N. D.	19	Colmar h. Rhin	18	Lisle sur le Doubs	14
Adelboden c. Ber.	17	Constance	9	Loèche c. Valais	50
Aix en Savoie	14	Cornol c. Berne	2	Loerach Baden	8
Altkirch (h. rh.)	50	Courtлари c. Berne	24	Lons le Saunier	16
Appenzell	25	Cruseille	9	Lucens c. Vaud	15
Arlai	14	Dagmersellen c. L.	9	Lucerne	23
Aromas	26	Davos c. Grisons	27	Lutry c. Vaud	26
Aubonne c. Vaud	10	Délémont c. Berne	25	Malleray c. Berne	28
Audeux (Doubs)	10	Delle haut Rhin	16	Megeve Sav. 2,6 et	27
Avenches c. Vaud	6	Diesse c. Berne	17	Mels c. s. Gall	26
Bagnes c. Valais	28	Echallens c. Vaud	30	Meyenberg c. Arg.	50
Beaufort en Sav.	50	Engelberg c. Unt.	14	Mirecourt (Vosges)	9
Belfort (h. rhin)	2	Erlenbach c. Berne	10	Montbéliard (D)	9
Bellegarde c. Frib.	25	Erlinsbach c. Sol.	10	Montfaucon Berne	16
Bellinzona c. Tessin	2	Estavayer c. Frib.	4	Monthey c. Valais	11
Berne	5	Ettiswil c. Lucerne	5	Montmélian le ch.	9
Bernex en Savoie	50	Feldkirch (Voral)	50	Morgens c. Valais	18
Bienne c. Berne	19	Ferrette h. Rhin	10	Morges c. Vaud	4
Bischofzell c. Turg.	2	Francfort s. Mein	8	Morteau (Doubs)	24
Blamont. (Doubs)	2	Fribourg en Brisg.	2	Motiers travers	6
Bietterans	10	Fribourg Suisse	14	Moutiers en Tar.	13
Boège en Savoie	25	Frutigen c. Berne	6	Mulhausen h. Rh.	14
Bois d'Amont Jura	16	Gex (Ain)	4	Munster c. Lucer.	25
Bolzano Tyrol	9	Giromagny h. rhin	10	Neu-Brisach	50
Bonadutz c. Gris.	50	Glaris	21	Neuenkirch c. Sch.	25
Bonneville Savoie	11	Grabs c. s. Gall	19	Niedersept h. Rhin	4
Bornand (gr.)	21	Grandcourt c. Vd.	15	Nyon c. Vaud	26
Bourg (Ain) 2 et	14	Grandfontaine B.	10	Oensigen c. Sol.	16
Breitenbach c. Sol.	17	Grandvillars h. rh.	10	Olten c. Soleure	2
Brevine c. Neuch.	18	Gras (les) Doubs	21	Orgelet Jura 16 et	24
Bulle c. Fribourg	5	Gruyères c. Frib.	30	Ormont dessus	10
Burdignin en Sav.	9	Habere Lullin Sav.	16	Ornans (Doubs)	17
Chaindon c. Berne	2	Hérisau e. App.	50	Payerne c. Vaud	19
Chambériat	6	Hundwil c. App.	3	Petites Chiettes	3
Chamonix Savoie	50	Jenatz c. Grisons	25	Planfayon c. Frib.	14
Champéry c. Val.	16	Keisersberg h. rh.)	30	Pontarlier (Doubs)	5
Chapelle d'Ab.	19	Koelliken c. Arg.	20	Pont de Martel	5
Charmey c. Frib.	17	La Clusaz en Sav.	16	Pont du bourg	19
Château d'Œx Vd.	18	Langenbruck c. B.	25	Porentrui c. Berne	16
Châtelet c. Berne	25	Langenthal c. B.	17	Rehetobel c. App.	27
Chatillon	16	Langnau c. Berne	8	Reichenbach c. B.	24
Chaumergi	24	Langwies c. Gris.	26	Reichensee c. Luc.	16
Chaumont sur Fran-		Larringes Savoie	26	Rhenns	50
gy en Savoie	2	Lauffenbuig c. Ar.	50	Ribeauvillers h. rh.	9
Chaussin	4	Lausanne	14	Rue c. Fribourg	25
Chaux de fonds	10	Lenk c. Berne	6	Ruffach h. Rhin	9
Chiètres c. Frib.	5	Leutzbourg c. Arg.	26	Ru-swyl c. Luc.	50
Cité d'Aoste Piém.	5	Les Gets en S.	9 25	S. Amour Jura	25
Clerval (Doubs)	10				
Cluse en Savoie	16				
				S. Brancher c. Val.	21
				S. Cergue c. Vaud	25
				S. Claude (Jura)	12
				S. Gervais Savoie	14
				S. Hilaire Doubs	4
				S. Jean d'Aulph.	27
				S. Joire Savoie	2
				S. Julien Savoie	5
				S. Lupicin	11
				S. Marie aux Mines	4
				S. Trivier (Ain)	9
				S. Vit	9
				Salez c. s. Gall	50
				Sabins Jura	14
				Samoens Savoie	50
				Schoeffland Arg.	2
				Schwartzenbourg	26
				Sellieres	11
				Selongey (c. d'or)	27
				Serre-les-Sapins D.	20
				Sidwald c. s. Gall	19
				Siebuen c. Schwitz	25
				Simplon c. Valais	26
				Siveriez c. Fribourg	9
				Soleure	17
				Sonceboz c. Berne	20
				Sonvillier c. Berne	5
				Speicher c. Appenz.	16
				Spiringen c. Uri	25
				Steg c. Uri	27
				Stein am Rhein	25
				Sulz (h. Rh.)	25
				Sumisvald c. Berne	27
				Terminon en Savoye	30
				Thaingen c. Schall.	14
				Thann h. Rhin	9
				Thône en Savoye.	23
				Thonon en Savoye 4	19
				Thun c. Berne	25
				Troque c. Appenz.	30
				Unterseen c. Berne	13
				Val d'Hiez c. Valais	27
				Vallenginre. Neuch.	21
				Vallorsine c. Neuch.	19
				Vereel (Doubs)	23
				Verrières (les) c. Neuc.	16
				Verso x c. Geneve	2
				Vesoul 2 et	23
				Vuis en Sallas en Sav.	10
				Vouxvri c. Valais	30
				Wädenswyl c. Zurich	26
				Waldshut tor. noire	21
				Wegenstetten c. Arg.	16
				Weinfelden c. Thurg.	25
				Wildhaus c. St. Gall	10
				Wimmis c. Berne	20
				Yverdon c. Vaud	3
				Zurich	12

A MOIS.	OCTOBRE.	ELECTIONS.	LUNAISONS.
1	Mardi	<i>Le saint Rosaire</i>	12 ☾ au Ω, Nous agréa-
2	Mercure	<i>Anges gardiens</i>	27 ☐ ♀. n'a- ble ☾ Périg.
3	Jeudi	s Gérard, abbé.	11 vous pas de apparition
4	Vendre	s François	26 ☉ plus dange- du ☉.
5	Samedi	s Placide, mart.	10 ☉ 3h. 24 m. ♂ ♀ ♄ ♀
40		Lever du sol. 6 h. 6 m.	Couch. du sol. 5 h. 30 m.
6	Diman:	F 19. s Bruno,	24 ♂ ♂, ♀ com. ét. d. soir
7	Lundi	s Judith.	8 ♀ au ☽. au pl. gr. éloig.
8	Mardi	s Brigitte, veuve.	22 ♂ au ☽, ♀ ☉
9	Mercure	s Denis.	5 ♂ ♀. reux humide
10	Jeudi	s Gédéon	18 flatteurs que pluie
11	Vendre	s Firmin	0 ☽ ☉. brouillard
12	Samedi	s Maximilien.	12 ☾, ☐ ♀, ☐ ♀, ☐ ♀.
41		Lever du sol. 6 h. 15 m.	Couch. du sol. 5 h. 17 m.
13	Diman.	F 20. s Edouard.	24 ☾ 2h. 58 m. av. troub.
14	Lundi	s Calixte, mart.	6 ☉ ☐ ♂. ♀ * ♀. ☾ Ap.
15	Mardi	s Thérèse, vierge	18 ☾ au ☽, brouillard
16	Mercure	s Gall, abbé.	0 ♀ * ♀. nous est à
17	Jeudi	s Hedvige, veuve	12 ♀ dirig ☐ ♀. la pluie
18	Vendre	s Luc, evang.	24 mêmes. Regar- humide
19	Samedi	s Pierre d'Alc.	6 ♂ ♀, ♂ ♀. humide
42		Lever du sol. 6 h. 25 m.	Couch. du sol. 5 h. 4 m.
20	Diman:	F 21. s Vendel.	19 ♂ ♀. dez vos trouble
21	Lundi	s Ursule, vierge.	2 ☉ à 3 h. 39 m. av. m.
22	Mardi	s Colomb	15 ☉ ♂ ♂. domes- vent
23	Mercure	s Séverin, évêque	29 ☉ au ☽. crudité
24	Jeudi	s Salomé.	13 ♀ com. étoile du mat. au
25	Vendre	s Crépin, cordon.	27 ♀ Δ ☽. (plus gr. éloig.
26	Samedi	s Amand, évêque.	10 ☾, ♀ au pl. gr. éclat.
43		Lever du sol. 6 h. 55 m.	Couch. du sol. 4 h. 52 m.
27	Diman.	F 22. Frum.	24 ☉ ti- ♀ ♂ ♀. beau
28	Lundi	s Simon Jud.	9 ☉ 5 h. 27 m, ☾ au Ω.
29	Mardi	s Narcisse.	23 ques comme des ☾ Périg.
30	Mercure	s Lucain, mart.	7 amis malheureux désa-
31	Jeudi	s Quentin, Vig.	21 ♀ * ☽. ☐ ♀. gréable.

Nouvelle lune le 5, à 5 h. 24 m. ap. m. produit des brouillards et de l'humide.

Premier quart. le 15 à 2 h 58 m. av. m. est accompagné de pluie.

Pleine lune le 21, à 5 h. 59 m. av. m. fait humide et crud.

Dernier quart. le 28, à 5 h. 27 m. apr. m amène du vent et de la neige.

OCTOBRE tire son nom de ce que en comptant du mois de Mars, il était le huitième de l'année martiale.

Depuis le 1 jusqu'au 31 Octobre les jours ont diminué de 108 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois d'Octobre 1850.

Berne le	1.	Morges, c. Vaud le	2.	Orbe, c. Vaud le	28.	Yverdon, c. Vaud	29
Cossonnay, Vaud,	10.	Moudon, c. Vaud,	7.	Payerne, c. Vaud,	5.		
Lausanne le	12	Neuchâtel, (Suisse)	10.	Vevey, c. Vaud,	29.		

( Foires du mois d'Octobre 1850 )

Aarau	16	Einsiedeln c. Schw.	7	L'Isle c. Vaud	17	S. Gervais en Savoye	3
Abondance N. D.	4	Ellg c. Zurich	2	Locle c. Neuchâtel	15	S. Gingolph en Sav.	17
Adelboden c. Berne	1	Emmendingen c. Ber.	22	Loèche c. Valais 14 et	28	S. Jean de Gonville	11
Ægeri c. Zug.	14	Erlenbach c. Berne	8	Lons le Saunier	15	S. Joire en Savoye	17
Aigle c. Vaud	30	Erschweil c. Soleure	7	Lottstetten d. B.	21	S. Laurent	17
Aime en Savoye	7	Eschalmatt c. Luc.	14	Lucerne	3	S. Lupicin	29
Albert-Ville en Sav.	18	Estavayer c. Frib.	23	Lugano c. Tessin 16 et	28	Sallanches en Savoye	29
Albeuve c. Frib.	15	Evian en Savoye	7	Lullin	1	Samoens en Savoye	21
Altkirch (h. Rh.)	24	Faucogney h. Rhin	5	Martigny c. Valais	21	Sarnen c. Unterwald	17
Altorf c. d'Uri	10	Faverges en Sav.	2	Massevaux h. Rhin	7	Schwarzenbourg c. Be.	31
Ambérieux (Ain)	29	Ferney-Voltaire	21	Mayenfeld Grisons	29	Schwelbrunn c. App	29
Annemace en Savoye	26	Ferrette l. Rh.	22	Menzingen c. Zug	21	Schwyz	16
Aoste en Piémont	28	Feuerthalen Zurich.	22	Metmenstetten c. Zur.	24	Schüpfheim c. Lucern	1
Appenzel	23	Flawyl c. St. Gall	31	Mézières c. Vaud	9	Seewen c. Soleure	9
Arinthod	28	Flumet en Savoye	5	Monthey c. Valais	9	Seewis c. Grisons	28
Arwangen c. Berne	31	Frauenfelden c. Th.	21	Montreux c. Vaud	25	Sempach c. Lucerne	28
Bagnes c. Valais	25	Frutigen c. Berne	22	Montricher c. Vaud	11	Sentier (le) c. Vaud	4
Basle	28	Gais c. Appenzell	7	Mørrell c. Val. 15 et	30	Servoz en Savoye	15
Bauma c. Zurich	4	Gelterkinden c. Bâle	2	Morgex val d'Aoste	4	Sidwald c. S. Gall	24
Beaulme c. Vaud	31	Gessenai c. Berne	4	Morzine en Savoye	1	Sierre c. Valais	21
Belfort h. Rh.	7	Gex (Ain)	16	Mossnang s. Gall	9	Signau c. Berne	17
Bellevaux en Sav.	9	Gigny (Jura)	10	Motierstravers c. Neu.	22	Sion c. Valais	26
Berchier c. Vaud	25	Gimel c. Vaud	7	Moudon c. Vaud	23	Soleure	22
Berne	22	Giromagny h. Rhin	8	Moutier gr. Val.	16	Stantz c. Unterwald	23
Berthoud c. Berne	23	Glaris	10 et 28	Mümliswyl c. Sol.	16	Stein am Rhein	23
Bex c. Vaud	15	Gossan c. St Gall	7	Munster c. Lucerne	21	Tamins c. Grisons	31
Bière c. Vaud	21	Granges près Marnand	25	Neustadt f. noire	28	Tavannes c. Berne	30
Biot en Savoye.	21	Gross Hochstetten c. B.	30	Nidau c. Berne	29	Teuffen c. App.	28
Blamont [Doubs]	7	Gruningen c. Zurich	22	Noirmont c. Berne	15	Torrens	17
Boège en Savoye	29	Grøyères c. Frib.	23	Olten c. Soleure	21	Tour ronde en Sav.	16
Boltigen c. Berne	5	Gryon c. Vaud	11	Orbe c. Vaud	7	Travers c. Neuchâtel	9
Bœsingen c. Berne	28	Habsheim h. Rhin	28	Orgelet [Jura]	24	Tramelan c. Berne	16
Bourg [Ain]	19	Heiden c. App.	11	Ormont-dessous	21	Tberlingen lac de Con.	23
Bregenz (Voralb)	17	Hericourt (Doubs)	31	----- dessus	7	Unterhallau c. Schaff.	21
Brevine c. Neuch.	23	Hermance c. Genève	25	Orsières c. Valais	7	Untersee c. Berne	9
Brigue c. Valais	16	Hitzkirch c. Luc.	14	Palézieux c. Vaud	24	Urnaschen c. App.	22
Brugg c. Argovie	22	Huémoz c. Vaud	5	Planfayon c. Frib.	16	Utnach c. s. Gall	19
Bulach c. Zurich	29	Hundwyl c. App.	21	Pontarlier [Doubs]	17	Vacheresse en Savoye	15
Bulle c. Fribourg	17	Huthwyl c. Berne	16	Porentrui c. Berne	21	Val d'Illiez c. Valais	17
Buren c. Berne	2	Knonau c. Zurich	7	Port sur Saone (Doubs)	1	Yallorbes c. Vaud	15
Buttes c. Neuchâtel	1	Kublis c. Grisons	18	Ragatz s. Gall	21	Valpeline	5
Chables Saleive	2	Kulm c. Argovie	25	Ramsen c. Sch.	3	Verrières c. Neuchât.	14
Châlons sur Saone	28	Kybourg c. Zurich	23	Rapperswyl c. S. G.	2	Villisau c. Lucerne	21
Chamonix en Savoye	25	La Chapelle	21	Reichenbach c. Berne	29	Vionnaz c. Valais	28
Chancy c. Genève	25	Iachen c. Schw.	8	Reinach c. Argovie	10	Vollège c. Vallais	12
Château d'OEx	8	La Joux c. Berne	14	Rheinfelden c. Argov.	23	Vuipens c. Fribourg	29
Châtel d'Abondance	8	La Rixouse (Jura)	25	Rochefort c. Neuch.	25	Waldenbourg	10
Chatelet près Gessenay	11	La Roche c. Fribourg	21	Romainmotier c. Vaud	25	Waldshut foret noire	16
Châtel St. Denis	21	La Roche en Savoye	9	Romont c. Fribourg	15	Wangen c. berne	17
Chaux de fonds	29	La Rochette	25	Rougemont c. Vaud	3	Wattenwyl c. Berne	9
Clairvaux [Jura]	21	La Sagne c. Neuch.	8	Rue c. Fribourg	24	Wiedlisbach c. Berne	28
Clerval [Doubs]	8	La Sarraz c. Vaud	11	Saillans Drôme	14	Wimmis c. Berne	4
Coligny (Ain)	18	Laufen c. Berne	21	Salvan-Ville c. Valais	8	Vinterthur c. Zurich	10
Cluses en Savoye	18	Lauffenbourg c. Arg.	28	Savigny c. Vaud	2	Wyl c. St. Gall	1
Collombay c. Valais	23	Leipzig (Saxe)	2	St. Amarin (h. rhin)	28	Yverdon c. Vaud	29
Courendlin c. Berne	28	Lenk [au der]	3	S. Amour	25	Zizers c. Grisons	12
Cudrefin c. Vaud	28	Leyzin c. Vaud	10	S. Brancher c. Valais	30	Zossingen c. Argovie	2
Dannemarie h. Rh.	22	Lichtensteig c. St. G.	14	S. Claude Jura	12	Zug	22
Davos c. Grisons 11 et	19	Liestal c. Basle	23	S. Croix c. Vaud	3	Zweisimmen c. Berne	24
Delle (h. Rh.)	14	Lien (le) c. Vaud	15	S. Croix G. T. h.	1		
Dole	11	Lindau, lac de Cons.	25	S. Gall	16		
Douvaine en Sav.	23						
Draillant en Sav.	28						

XI Mois		NOVEMBRE.		ELECTIONS.		LUNAISONS	
1	Vendredi	Toussaints.	5	♂ ♀	tourbillon de		
2	Samedi	Les Trépassés.	19	♂ ♀	neige		
44.		Lever du sol. 6 h. 45 m.			Coucher du sol. 4 h. 41 m.		Nouvelle lune
3	Dimanche	F. 23. s Hub. év.	5	☉	Les d a- humide		le 4, à 5 h. 8 m
4	Lundi	s Charles Borom	17	☉	3 h. 8 m av. ♂ ♂		av. m produit de
5	Mardi	s Zacharie, prêt.	0		peaux ♀ au ☉. vent		l'orage et d' tour-
6	Mercure	s Léonard, solit.	15		des partis nuages		billons de neige.
7	Jeudi	s Florentin, év	26	♂ ♀	sont de neige		Premier quart.
8	Vendredi	Vénération d. rel.	8	☾, ☐ ♀.	obscur		le 11, à 11 h. 45
9	Samedi	s Théodore, m.	20	☐ ♀.	des lin- hamide		m. ap mi. amène
45.		Lever du sol. 6 h. 56 m.			Coucher du sol. 4 h. 52 m.		un ciel clair.
10	Dimanche	F. 24. s Triphon	2		ceuls dans   Nom-		
11	Lundi	s. év. év. év.	14	☾	11 h. 45 m. ♂ ♀. og.		Pleine lune le
12	Mardi	s Imier, év. q.	26	☐ ♂, ♀.	preu- (♂. ♂.)		19, à 5 h. 5 m. ap.
13	Mercure	s Stanislas Kost.	7		lesquels on ses clo-		mid. produit un
14	Jeudi	s Frédéric	19		ensevelit la   les fi-		temps doux avec
15	Vendredi	s Léopold.	2	☐ ♀.	Patrie.   l'atez.		apparition de so-
16	Samedi	s Othmar, abbé.	14	♀ au ☉. ♂ ♀, ♂ ♀			leit.
46.		Lever du sol. 7 h 6 m.			Coucher du sol. 4 h. 24 m.		Dernier quart,
17	Dimanche	F. 25. s Grégoir.	27		Celui apparition -		le 26, à 1 h 0 m.
18	Lundi	s Odon, abbé.	11	☉	qui a du sol (☉)		ap. m. produit un
19	Mardi	s Elisabeth	21	☉	5 h 5 m. ♀ au ☉.		temps humide.
20	Mercure	s Félix de Valois.	8	♀ ♂ ♀.	doux		
21	Jeudi	Presentat. N. D.	22		un grand sens serein		NOVEMBRE
22	Vendredi	s Cécile, vierge	7	☾, ☉ au ☉. ♂ ♀.	pur		tire son nom du
23	Samedi	s Clément pape.	21	☐ ♀, ☐ ♀.	Périg.		nombre seul qui
47.		Lever du sol. 7 h 16 m.			Coucher du sol 4 h. 18 m		était son rang dans
24	Dimanche	F. 26. s Carys.	5	☾ au ☉, ♀ au ☉.			l'année martiale
25	Lundi	s Catherine	19	☉	sait est au soleil		
26	Mardi	s Conrad, év. q.	5	☉	1 h. 0 m. ap ♀ retr.		Depuis le 1
27	Mercure	s Jérémie.	17		beau- fait de la neige		usqu'au 30 No-
28	Jeudi	s Sostène	1	♀ ♂ ☉. ♂ ♂ ♂.			vembre les jours
29	Vendredi	s Saturnin.	15	♂ ♂ ☉. ♂ ♀, ♂ ♀.			ont diminué de
30	Samedi		29		coup. temps humide		85 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Novembre 1850.

Berne; le	5	Moudon, c. Vaud	4	Vevey, c. Vaud	26	Yverdon, c. Vaud	26
Cossonay, c. V.	14	Orbe, c. Vaud	25				
Morges, c. Vaud	6	Payerne, c. Vaud	7				

31

*Foires de Novembre 1850.*

Aarau	15	Cossonai c Vaud	7	Iöèche c Valais	11	S Amour	16
Aarberg c. Ber.	15	Couvet c. Neuch	11	Lons le Saunier	15	S. Claude Jura	12
Aarbourg Argovie	25	Cruseille Savoie	13	Lucens c Vaud	13	S. Genis	23
Abondance N. D.	4	Délémont c. Berne	13	Lutry c. Vaud	28	S. Hélène Savoie	2
Aeschi c. Berne	5	Delle h. Rhin	11	Martigny-ville V.	11	S. Jean de Gouv.	11
Aiguebelle Savoie	11	Diessenhofen c T.	18	Massevaux h. rh	18	S. Imier c. Berne	21
Altkirch h. Rhin	25	Divonne Jura	19	Massonger c Val.	28	S. Julien Savoie	7
Altorf c Uri	7	Echallens c Vaud	14	Mellingen c. Arg.	26	S. Légier c. Vaud	20
Andelfingen c Zur.	4	Eglisau c Zurich	26	Meyenberge. Arg	16	S. Marie aux Min.	6
Appenzell	13	Einsiedeln c Schw.	4	Meyrin c Genève	28	S Maurice c. Val.	4
Arbon c. Thurg.	18	Elgg c Zurich	13	Moirans (Isère)	2	S. Triviers (Ain)	2
Attalens c. Frib	4	Eusisheim h. Rhin	25	Montbéliard D.	18	St. Ursanne c. Bern	4
Avenches c. Vaud	15	Erlenbach c Berne	12	Montmélian Sav.	25	S Vit	25
Baar c. Zug	18	Erlinsbach c. Sol.	26	Morat c Frib.	20	Sackingen c Arg.	50
Baden c. Argovie	16	Erstein b Rhin	25	Morez Jura	4	Salins Jura	2
Balstall c. Soleure	7	Eschenz c Thurg.	28	Morges c Vaud	13	Sarnen c Unterw.	15
Belfort h. rhin	4	Evian en Savoie	4 18	Morteau Doubs	12	Saverne b rhin	27
Berne	26	Faucogney h S.	7	Morzine Savoie	8	Schaffhausen	12
Berneck s Gall	12	Flumet Savoie	7	Moudon c Vaud	20	Schiersch c Gris.	25
Berthoud c. Berne	7	Flums c s Gall	5	Moutherot Doubs	11	Schleitheim c Sch	25
Besançon Doubs	18	Fribourg en Suisse	11	Mulhausen h. rh	5	Schlettstadt b rh.	26
Bex c Vaud	2	Frick c Argovie	50	Munster c. Lucer	25	Schupfheim c. Luc.	12
Bienne c. Berne	14	Frutigen c. Berne	22	Mury c. Argovie	11	Schwitz	12
Biot en Savoie	21	Gaillard c Genève	8	Naters c Valais	9	Seengen c Arg.	19
Bischofzell Thurg	14	Gebweiler h rh.	50	Neu-Brisach h. rh.	21	Selongey c. d'or	12
Blamont Doubs)	6	Gersau c. Schwyz	11	Neuchâtel	6	Semsaies c. Frib.	4
Blankenbourg Ber	16	Giromagny h rh.	12	Neuveville c Bern.	26	Sierre c Valais	26
Bonneville Savoie	11	Glaris	12 et 22	Nyon c. Vaud	28	Sion	16 et 25
Bons en Savoie	18	Grandson c. Vaud	13	Ollon c Vaud	15	Sissac c Bâle	13
Bornand (gr) Say	7	Grandvillard h r	12	Olten c Soleure	18	Sombacourt c. Berne	30
Boudry c Neuch.	9	Grindelwald c. B.	2	Orgelet Jura	25	Staefa c. Zurich	21
Bourg (Ain)	14	Gruyères c Frib.	20	Ormont-dessous	29	Stammhe c. Zurich	4
Breitenbach c Sol.	12	Haguenau b rh	12	Ormont-dessus	5	Stanz c. Unterw.	13
Bremgarten c Arg	4	Hérisau c Appen.	22	Ornans Doubs	19	Steckborn au lac de C.	14
Brent c Vaud	13	Herzogenbuchsee	11	Oron la ville	6	Stein am Rhin	27
Briançon	16	Horgen c Zurich	14	Passavant	2	Sursée c. Lucerne	4
Brientz c Berne	15	Ilanz c Grisons	14	Payerne c Vaud	7	Taguinge en Sav.	4
Bulle marché de bé.	7	Ingweiler b rhin	19	Pfaffenhofen b rh.	5	Teuffen c. Appen.	25
Carouge c. Genève	2	Kaysersthul c Arg	11	Pfeffikon c. Zurich	14	Thaingen c. Schaff.	4
Chaindon c Berne	11	Klingnau c Arg	26	Pully c Vaud	7	Thône en Sav.	18
Champagnole J.	26	Küblis c Grisons	15	Rances c Vaud	1	Unterséen c. Berne	1, 20
Chât. d'Ex Vand	28	Lachen Schwitz	5	Renans c Berne	9	Uster c. Zurich	28
Chesne Thonex S	16	Lagnieu (Ain)	12	Rheinau c Zurich	6	Uznach s. Vall.	9
Chexbres c Vaud	21	Landeron c. Nenc	11	Rheineck c. s. Gall	4	Vercel (Doubs)	4
Clerval Doubs	12	Langenthal c Ber.	5	Ribeauvilliers h r.	30	Vesoul	25
Coire Grisons	12	Langwies c Gris.	19	Richterschwyl Z.	12	Vevey c. Vaud	26
Collonges f l'Écl.	2	La Roche c Frib.	26	Rolle c. Vaud	22	Vinzier en Savoye	12
Colmar h. Rhin	14	Laupen c. Berne	7	Romont c. Frib.	5	Vouxyri c. Valais	14
Coppet c. Vaud.	26	Lausanne	9	Rorschach c. s. G.	7	Waldshut for. n.	6
				Ruffach n. rhin	28	Weggis c. Lucerne	11
				Rumilly Savoie	25	Wenfelden c. Th.	6
				Saillans Drôme	20	Westhofen b. rhin.	5
						Wilchingen	18
						Wildhaus c. St. Gall	5
						Winterthur c. Zur.	7
						Wyl c. s. Gall	19
						Zoffingen c Argovie	10
						Zurich	11

XII Mois. | DÉCEMBRE. | ELECTIONS. | LUNAISONS.

48.	Lever du sol 7 h. 26 m.	Couch. du sol. 4 h. 15 m.	
1 Diman.	F Adv. I. s Eloi	12 Dieu est l'au- neige	
2 Lundi	s Bibiane	25 teur du bien (♀ Δ ♀)	Nouvelle lune
3 Mardi	s Lucius, s Xav.	8 5 h 44 m. ♂ ♀, ♂ ♂.	le 3, à 5 h. 44 m.
4 Mercredi	s Barbe, mart.	21 qui t'arri- humide	ap. m. produit un
5 Jeudi	s Sabbas, abbé.	4 ♀ * ♀, ♂ ♀. (☉)	ciel clair.
6 Vendre	s Nicolas	16 ♀ au retr. ♀ Δ.	
7 Samedi	s Ambroise, doct.	28 ve: le mal vient clair	Premier quart.
49.	Lever du sol 7 h. 33 m.	Couch. du sol. 4 h. 11 m.	
8 Diman.	F Ad. II, C. N. D.	10 ☾ au ☽. de toi. frais	le 11, à 9 h. 5 m.
9 Lundi	s Joachim	22 ♂ Δ ♀. ☾ Apogée.	ap. m. amène pluie
10 Mardi	s Valérie, M.	3 ♀ * ☉. beau	ou neige.
11 Mercredi	s Damase, pape.	15 ☾ 9 h. 5 m. ap. ♀ ♂ ♀.	Pleine lune le
12 Jeudi	s Synèse, martyr	27 ☐ ♀, ☐ ♀. neige	19, à 5 h 51 m.
13 Vendre	s Lucian	9 ♀ au ☽. ♂ ♀. serein	av. m. produit de
14 Samedi	s Nicaise	22 ♂ ♀ La sa- serein	l'orage et des tour-
50.	Lever du sol 7 h. 40 m.	Couch. du sol. 4 h. 10 m.	
15 Diman.	F Ad. III. s Ab	5 ♂ * ♀. tourbillon	Dernier quart.
16 Lundi	s Adelaïde	18 gesse ♀ ♂ ☉. de	le 25, à 9 h. 52 m.
17 Mardi	s Lazare	2 est de vivre neige	ap. m. est au va-
18 Mercredi	4 Temps s Unib.	17 ☽ dir. ♂ ♀, ♂ ♂.	riable.
19 Jeudi	s Némèse	1 à 5 h. 51 m. av. m.	
20 Vendre	s Théophile, m.	16 ☽, ♀ ♂ ♂, ♂ ♀, ☐ ♀.	
21 Samedi	s Thomas, ap.	1 ☾ au ☽, ☾ Perig.	
51	Lever du sol. 7 h. 45 m.	Couch. du sol. 4 h. 14 m.	
22 Diman.	F Adv. IV. s F.	15 ☉ au ☽, plus c. jour	DÉCEMBRE
23 Lundi	s Dagobert	0 heu- (♀ ☐ ♀)	tire son nom de
24 Mardi	s Adam et Eve, V.	14 ♀ * ♀. reux ☐ ♀.	ce qu'il était le
25 Mercredi	NOËL	28 ☽ à 9 h. 52 m. ap. m.	dixième mois de
26 Jeudi	s Etienne, mart.	12 ☽ ☐ ♀. ♂ ♀.	l'année martiale.
27 Vendre	s Jean, evang.	26 ☐ ♀, ♂ ♀. orage	Du 1 au 21 les
28 Samedi	Les Innocens.	9 dans est à la pluie	jours ont diminué
52.	Lever du sol. 7 h. 47 m.	Couch. du sol. 4 h. 18 m.	
29 Diman	F. s Thomas,	22 son état. sombre	de 22 min. et du
30 Lundi	s David	5 ♂ au ☽, ☉ au plus	21 au 31 ils ont
31 Mardi	s Sylvestre	17 ♂ ♀. petit éloignem.	cru de 4 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Décembre 1850.

Berne,	3.	Moudon, c. Vaud, le	2.	Yevèy, c. Vaud, le	31.
Cossonay, c. Vaud,	12.	Orbe, c. Vaud, le	30.	Yverdon, c. Vaud, le	34.
Morges, c. Vaud, le	4.	Payerne, c. Vaud, le	5.		

Foires du mois de Décembre 1850.



Aarau	18	Estavayer c. Frib.	4	Neuenkirch c Sch.	9	Samoens en Savoie	16
Aigle c. Vaud	18	Faucogney (h. S.)	5	Neuveville c Berne	31	Sancey le gr. [D]	26
Altorf c. Uri	5	Feldkirch Voralb.	16	Nidau c Berne	10	Sarnen c Urterw.	2
Altstædten c s Gall	12	Ferney-Voltaire	3	Oensingen c. Sol.	2	Schwitz	4
Altkirch h. Rhin	19	Ferrette h. rh.	10	Olten c Soleure	9	Seewis c Grisons	12
Ambérieux (Ain)	6	Flums c. s. Gall	17	Orbe c Vaud	9	Seillères	18
Anancy en Savoie	2	Fraisans	7	Orgelet Jura	24	Selongey [Côte d.]	23
Appenzell	11	Frauenfeld c Th.	9	Ornans Doubs	17	Sidwald c. St. Gall	12
Arbois Jura	13	Fribourg en Brig.	21	Payerne c Vaud	19	Soleure	10
Arcey	21	Gais c. Appenzell	24	Poligny Jura	9	Strasbourg 18 et	26
Aromas Jura	3,	Gendrey Jura	18	Pontarlier Doubs	12	Sulz haut rhin	24
Aubonne c. Vaud	5	Gessenai c. Berne	6	Pont du bourg	2	Sursee c Lucerne	6
Belfort h. Rhin	2	Gex (Ain)	2	Porentrui c Berne	2	Tassenières	23
Belvoye (Doubs)	6	Gigny Jura	10	Port s Saone	11	Teuffen c Appenzell	23
Berthoud c Berne	26	Giromagny h. rh.	10	Ragatz c s Gall	2	Thonon en Sav. 2 et	19
Bex c. Vaud	26	Glaris	11	Rapperswyl s Gall	18	Thun c. Berne	18
Bienné c. Berne	26	Gossau c. s. Gall	2	Recologne Doubs	16	Troistorrens 5 et	19
Blamont (Doubs)	6	Grenoble Isère	4	Reichenbach Berne	10	Ueberlingen	11
Bolzano Tyrol	2	Hitzkirch c. Luc.	9	Romont c Fribourg	3	Vercel Doubs	24
Bonne en Savoie	7	Hutwyl c Berne	4	Roulous Doubs	27	Vezellei	9
Bons en Savoie	2	Ignny (Marne)	23	Rue c Fribourg	19	Vielmergen c Argo.	2
Bourg (Ain)	6	Ilanz c. Grisons	17	Saignelegier Berne	2	Villeneuve c Vaud	5
Bregentz Voralb.	5	Kaisersberg h. rh.	2	S. Amour Jura	2	Villisau c Lucerne	16
Bremgarten c. Arg.	16	Kaysersstul c. Arg.	6	S. Claude Jura	12	Vius en Sallaz	6
Brugg c. Argovie	10	et 30		S. Hilaire	4	Waldshut (for. n.)	27
Bulle c. Fribourg	12	Klingnau c. Arg.	28	S. Lupicin Jura	4	Winterthur c Zur.	19
Buren c. Berne	11	Küblis c. s. Grisons	13	S. Trivier de C. (Ain)	24 et 28	Yverdon c Vaud	26
Cerlier c. Berne	4	Lachen c. Schwitz	3	Salins Jura	23	Zug	5
Chables s Salève	18	Lagnieu (Ain)	9			Zweisimmen c Ber.	12
Chaumergi	18	Langnau c. Berne	11				
Chaumont sur Frangy		La Roche en Savoie	13				
en Savoie	13	Laufen c. Berne	9				
Clairvaux (Jura)	20	Lentzbourg c. Arg.	12				
Clerval (Doubs)	10	Lisle sur le D.	23				
Cluses en Savoie	2	Lons le Saunier	16				
Coligny (Ain)	18	Lucerne	24				
Colmar (h. rh.)	18	Martigny c. Valais	2				
Constance d. de Bad.	2	Meilen c. Zurich	5				
Cully c. Vaud	13	Mellingen c. Arg.	2				
Délémont c. Berne	18	Mirecourt (Vosges)	12				
Delle h. rhin	16	Montbéliard	9				
Dôle Jura	4	Monthey c. Valais	31				
Echandens c. Vaud	26	Montmélian Savoie	26				
Einsideln c. Schw.	19	Morez (Jura)	20				
Ermatingen c. Th.	2	Moudon c Vaud	27				
Erschweil c. Sol.	2	Mulhausen	6				

E



# Souverains de l'Europe.

Nés.	S. S. LE P A P E.	Élus
1792	PIE IX, Massai-Ferretti. . . . .	1846
<b>EMPEREURS.</b>		
1830	<i>Autriche</i> FRANÇOIS JOSEPH I. roi de <i>Bohême et de Hongrie</i> . . . . .	1848
1796	<i>Russie</i> NICOLAS I. . . . .	1825
1822	<i>Turquie</i> , ABDUL-MEDJID-KHAN . . . . .	1839
<b>R O I S.</b>		
1819	<i>Grande-Bretagne</i> , ALEXANDRINE VICTOIRE I. . . . .	1837
1795	<i>Prusse</i> , FRÉDERIC GUILLAUME IV . . . . .	1840
1830	<i>Espagne</i> , ISABELLE II. . . . .	1833
1792	<i>Pays-Bas</i> , GUILLAUME II. . . . .	1840
1790	<i>Belgique</i> , LÉOPOLD I. . . . .	1831
1820	<i>Sardaigne</i> , VICTOR-EMMANUEL II. . . . .	1849
1810	<i>Deux-Sicules</i> , FERDINAND II. . . . .	1830
1819	<i>Portugal</i> , DONA MARIA da Gloria. . . . .	1826
1808	<i>Danemarck</i> , FRÉDERIC VII . . . . .	1848
1811	<i>Bavière</i> , MAXIMILIEN II. . . . .	1848
1797	<i>Saxe</i> , FRÉDERIC AUGUSTE. I. . . . .	1830
1799	<i>Suède et Norvège</i> , OSCAR I. . . . .	1844
1781	<i>Wurtemberg</i> , GUILLAUME I . . . . .	1816
1771	<i>Hanovre</i> , Ernest Auguste . . . . .	1837
1815	<i>Grèce</i> , OTHON I. . . . .	1832
<b>GRANDS DUCS ET DUCS.</b>		
1790	<i>Bade</i> , Charles Léopold Frédéric . . . . .	1830
1806	<i>Brunswick</i> , Auguste Louis Guill. . . . .	1831
1794	<i>Anhalt-Dessau</i> , Léopold Frédéric . . . . .	1817
1794	<i>Anhalt-Cœthen</i> , D Auguste- Frédéric-Espérance. . . . .	1847
1797	<i>Toscane</i> , Léopold II. . . . .	1824
1799	<i>Parme</i> , Charles-Louis. . . . .	1847
1800	<i>Saxe-Meiningen</i> , Bernard Erich . . . . .	1803
1818	<i>Saxe-Cobourg et Gotha</i> , Ernest II . . . . .	1844
1789	<i>Saxe-Attenbourg</i> , Joseph-Ernest . . . . .	1834
1783	<i>Saxe Weimar-Eisenach</i> , Charles F <sup>c</sup> . . . . .	1828
1817	<i>Nassau</i> , Adolphe Guillaume Charles Auguste Frédéric . . . . .	1839

Nés.		Élus.
1806	<i>Hesse-Grand-Ducale</i> , Louis III. . . . .	1848
1823	<i>Mecklenbourg-Schwerin</i> , Frédéric François . . . . .	1842
1779	<i>Mecklenbourg-Strélitz</i> , Georges Frédéric . . . . .	1816
1819	<i>Modène</i> , François V, . . . . .	1846
<b>PRINCES.</b>		
1831	<i>Waldeck</i> , George Victor . . . . .	1845
1796	<i>Lichtenstein</i> , Aloïs Joseph . . . . .	1836
1783	<i>Oldenbourg</i> , Paul Fréd. Auguste. . . . .	1829
1801	<i>Hohenzollern</i> , Frédéric Guillaume . . . . .	1838
1796	<i>Lippe</i> , Paul Alexandre Léopold . . . . .	1802
1799	<i>Lucques</i> , Charles Louis . . . . .	1824
1794	<i>Reuss-Greiz</i> , Henri XX. . . . .	1836
1785	<i>Reuss-Schleiz</i> , Henri LXII . . . . .	1818
1797	<i>Reuss-Ebersdorf</i> , Henri LXXII. . . . .	1822
1801	<i>Schwarzbourg</i> , Gunther Frédéric . . . . .	1835
1802	<i>Hesse-Electorale</i> , Frédéric- Guillaume I. . . . .	1847
1771	<i>Hesse-Philipsthal</i> , Ernest Cons- tantin. (Landgrave). . . . .	1816
<b>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.</b>		
1808	Louis Napoléon BONAPARTE, Pré- sident. . . . .	1848
<b>CONFÉDÉRATION SUISSE.</b>		
Divisée en XXII Cantons souverains. L'auto- rité suprême de la Confédération est exer- cée par l'Assemblée fédérale qui se compose de deux sections ( Conseil national et Con- seil des Etats ). Un Conseil fédéral forme l'autorité directoriale et exécutive supérieu- re il est présidé par le Président de la Con- fédération. Berne est ville fédérale.		
<b>FRANCFORT SUR LE MEIN.</b>		
Un Sénat.		
<b>VILLES ANSEATIQUES.</b>		
<i>Hambourg , Lubeck et Brême.</i>		
Un Bourgmaître et un Sénat.		



# EPIHEMERIDES.

## Description des Quatre Saisons de l'année 1850.

### De l'Hiver.

Le quartier de l'hiver a commencé le 21 décembre de l'année dernière à 10 heures 18 minutes du soir, au moment que le *Soleil* est entré au signe du *Capricorne*. A cette époque la *Lune* se trouvant au 20° degré des *Poissons*, *Mercur*e au 2° degré du *Capricorne*, *Vénus* au 13° degré du *Sagittaire*, *Mars* devenu rétrograde au 25° degré des *Gémeaux*, *Jupiter* au 23° degré de la *Vierge*, *Saturne* au 1° degré du *Bélier*, la tête du *Dragon* (♁) au 27° degré du *Lion*, et la queue du *Dragon* (♁) au 27° degré du *Verseau*.

### Du Printemps.

Nous entrons dans cette belle saison le 20 Mars à 11 heures 40 minutes du soir, au moment que le *Soleil* est entré dans le signe du *Bélier*. La *Lune* est alors au 28° degré des *Gémeaux*, *Mercur*e au 7° degré des *Poissons*, *Vé-*

*nus* au 5° degré du *Bélier*, *Mars* au 3° degré du *Cancer*, *Jupiter* devenant rétrograde au 17° degré de la *Vierge*, *Saturne* au 10° degré du *Bélier*, la tête du *Dragon* au 23° degré du *Lion* et la queue du *Dragon* au 25° degré du *Verseau*.

### De l'Été.

Cette agréable saison commence le 21 Juin à 8 heures 35 minutes du soir, avec l'entrée du *Soleil* au signe du *Cancer*. La *Lune* est au 30° degré du *Scorpion*, *Mercur*e au 15° degré des *Gémeaux*, *Vénus* au 29° degré du *Cancer*, *Mars* au 22° degré du *Lion*, *Jupiter* au 16° degré de la *Vierge*, *Saturne* au 20° degré du *Bélier*, la tête du *Dragon* au 18° degré du *Lion*, et la queue du *Dragon* au 18° degré du *Verseau*.

### De l'Automne.

Cette délicieuse saison commence le 23 septembre à 10 heures 37 minutes du matin, au

moment que le *Soleil* reste stationnaire à l'entrée du signe de la *Balance*. La *Lune* se trouvera au 25° degré du *Bélier*, *Mercur*e au 24° degré de la *Balance*, *Vénus* au 17° degré du *Scorpion*, *Mars* au 21° degré de la *Balance*, *Jupiter* au 5° degré du même signe, *Saturne* retrogradant au 19° degré du *Bélier*, la tête du *Dragon* au 13° degré du *Lion*, et la queue du *Dragon* au 15° degré du *Verseau*.

*Des Eclipses.*

Dans l'année 1850 il y aura que deux éclipses au *Soleil* et point à la *Lune*, ces deux éclipses sont invisibles pour nous.

La première éclipse a lieu le 4 février entre 4 et 10 heures du matin, est visible dans le sud-est de l'Afrique, dans le sud de l'Asie et dans le nord-ouest de la Nouvelle-Hollande, est par conséquent invisible chez nous. Elle est circulaire.

La seconde éclipse au *Soleil*, également invisible pour nous a lieu du 7 au 8 août entre 7 1/2 heures du soir et 0 3/4 du matin. Elle est totale, et est visible que dans la partie occidentale de l'Amérique centrale, dans une petite partie de l'Asie et surtout sur la mer pacifique.

Le régent de cctte année est VENUS ♀.

Le *Zodiaque* est un grand cercle ou bande circulaire; c'est une surface de 16 degrés de largeur; c'est sur cette surface et sur toute la circonférence que sont placés douze amas d'étoiles, connus sous le nom de signes. La ligne qui divise ce cercle ou bande en deux parties égales s'appelle l'*Équateur* ou ligne *équinoxiale*. Les signes ou amas d'étoiles placés au nord de cette ligne sont nommés boréaux, ce sont: le *Bélier*, le *Taureau*, les *Gémeaux*, le *Cancer* ou l'*Ecrevisse*, le *Lion* et la *Vierge*. Les six autres signes au sud de cette ligne sont les signes méridionaux, savoir la *Balance*, le *Scorpion*, le *Sagitaire*, le *Capricorne*, le *Verseau* et les *Poissons*.

Enfin une autre ligne qui divise la largeur du *Zodiaque* en deux parties égales, a le nom d'*Écliptique* parce que le soleil ne paraissant jamais hors de cette ligne, ce n'est que là que peuvent se faire les éclipses. Les deux endroits ou cette ligne traverse l'équateur sont les points équinoxiaux, parce que le *Soleil* les atteint l'un à l'équinoxe du printemps (environ le 22 Mars), l'autre à l'équinoxe d'automne, (environ le 22 Septembre).

## RELATION ABRÉGÉE

DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS QUI SONT ARRIVÉS  
DANS LE PAYS DE NEUCHÂTEL.

depuis le 1 Sept. 1848 jusqu'au 31 Août 1849.

Cette année le *Messenger Boiteux* n'a pas à entretenir ses lecteurs de grands événements et de changements aussi considérables dans notre pays que l'année passée; cette année-là était une année de démolition complète; celle-ci a été un temps de reconstruction rapide. — Le *Messenger Boiteux* continuera à se renfermer essentiellement dans le récit des faits dont la voix doit au fond couvrir toute autre voix. Chacun comprendra que, même simple narrateur, il ne peut rester complètement en dehors de la politique, en tant qu'aujourd'hui elle se mêle à tout. S'il ne peut se dispenser d'ajouter à ses récits des réflexions, il en sera cependant très-sobre, et les fera avec sa modération accoutumée.

Depuis le 1<sup>er</sup> Mars l'exercice de la justice avait été sous l'empire du provisoire; les nouvelles autorités judiciaires furent enfin installées au commencement d'Octobre.

Le 29 Octobre eut lieu dans tout le pays l'élection des députés au Conseil National de la Suisse. De même que lors de la votation sur la constitution fédérale, le plus grand nombre des conservateurs n'y parurent pas. Les députés choisis furent MM. Fr. Lambelet, Eug. Favre et J. Matthey.

Nos lecteurs se souviennent des accusations par lesquelles on avait tenté de faire paraître les membres de l'ancien gouvernement comme des Magistrats incapables et dilapidateurs. C'était un devoir pour des hommes sincères et loyaux, qui avaient connu ces magistrats et apprécié leur administration, de faire aussi entendre leur voix. Des adresses de rédactions diverses, mais toutes dictées par la même pensée, vinrent leur exprimer les sentiments de reconnaissance, de respect et d'affection, de plus 5000 signataires.

La loi ecclésiastique, annoncée depuis longtemps et attendue avec tant d'anxiété, fut soumise aux délibérations du Grand-Conseil dans sa session de Novembre. En vertu de cette loi, la Vénérable Classe des Pasteurs est dissoute et abolie. Le corps chargé d'administrer l'Eglise est un Synode, composé de 12 ecclésiastiques nommés par les Colloques de districts, de 18 laïques nommés par les paroisses, et de deux députés, l'un ecclésiastique, l'autre laïque, nommés par le Conseil d'Etat. Les pasteurs sont nommés par les paroisses et soumis à une réélection tous les six ans. Les pasteurs en activité de service sont soumis immédiatement à la confirmation des paroisses. Les électeurs se composent de tous les habitants âgés de plus de 20 ans, domiciliés depuis un an ou plus dans la paroisse et qui acceptent les formes de l'église protestante. Les colloques sont composés de pasteurs de chaque district et d'un nombre égal de délégués des paroisses. Le gouvernement nomme les diacres et les pasteurs allemands; enfin il décide souverainement sur toutes les contestations qui peuvent s'élever pour l'interprétation et l'application de la loi.

Celle-ci a été votée par le Grand-Conseil à une très-grande majorité; quatre membres seulement se sont levés à la contre-épreuve. La très-grande majorité des pasteurs ayant essentiellement eu vue l'intérêt des paroisses, résolut de se soumettre à la loi; et la Classe se sépara le 6 Décembre en adressant ses adieux et ses dernières recommandations aux troupeaux jusqu'alors confiés à ses soins.

Dans cette même session de Novembre, un projet de loi sur une banque cantonale fut discuté et rejeté, et la réalisation de cet article de la Constitution renvoyée à une autre époque.

Un arrêt du Conseil d'Etat fixait les Dimanches 21 et 28 janvier pour la confirmation des pasteurs dans tout le pays et pour la nomination des collèges d'anciens et des colloques. Deux pasteurs, anciens doyens de la Classe, avaient refusé de se soumettre à une réélection, n'acceptant pas la loi ecclésiastique. Il y eut de nouveaux choix dans quatre paroisses. Les autres paroisses réélus-

rent leurs pasteurs. Partout les choses se passèrent avec ordre; à Neuchâtel seulement diverses circonstances se réunirent pour animer les esprits et donner lieu à des faits graves.

Après bien des luttes intérieures, M. le pasteur Guillebert s'était décidé à ne pas accepter la réélection, se réservant de faire connaître par écrit à sa paroisse les motifs de sa décision. Néanmoins ses paroissiens persistèrent à vouloir le réélire, et pendant qu'on dépouillait un des scrutins, une partie d'entr'eux se rendirent d'un mouvement spontané à son domicile. M. de Meuron, ancien banneret de la Bourgeoisie de Neuchâtel, fut leur organe auprès de lui. M. Guillebert les remercia avec émotion de cette preuve d'attachement, mais sa conscience ne lui permettait pas de se rendre à leurs vœux; pendant toute cette scène régna le plus grand calme. — Ce ne fut que vers cinq heures du soir que le dépouillement du dernier scrutin fut terminé; et dans les longs intervalles entre les votations et la publication du résultat des votes, pendant trois opérations successives, élection des pasteurs, élection du colloque, élection des anciens, dans une journée d'hiver humide et froide, bien des électeurs empêchés par la longueur des opérations de prendre chez eux leur repas ordinaire, avaient passé un temps plus ou moins long dans les cabarets voisins. Cependant, à part quelques bruyantes acclamations qui avaient accompagné la proposition des noms de candidats, et qui avaient ensuite salué leur élection, l'ordre n'avait point été troublé dans l'assemblée. Mais l'agitation des esprits augmenta beaucoup, lorsque, quelque temps après, une bande de jeunes gens parcourut les rues de la ville en chantant des chansons provocatrices. Enfin, à 9 heures du soir, des rixes s'engagèrent entre des hommes de partis opposés. La police intervint. Quelques royalistes qui avaient figuré dans ces scènes tumultueuses, furent conduits en prison, et à 10 heures la ville était de nouveau tranquille. Pendant la nuit les détenus firent du tapage dans le local où ils étaient enfermés; pour les calmer on les aspergea d'eau froide par la fenêtre. Ils durent

passer en prison le reste de la nuit sans moyens de se réchauffer.

Le lendemain matin, leurs parents et leurs amis apprenant ce traitement s'attroupèrent autour de la geôle et firent entendre des menaces; les détenus furent relâchés. A leur aspect, les cris et les rixes recommencèrent, et bientôt l'on vit arriver en ville un certain nombre d'hommes armés. Le gouvernement préoccupé de l'idée d'un complot, avait envoyé des exprès dans les villages voisins, et des volontaires venaient occuper Neuchâtel. Dès lors, la circulation fut entravée, les principales rues furent parcourues par des patrouilles, des canons braqués devant l'Hôtel-de-ville et au Château. Le soir, ces soldats furent logés chez les bourgeois: des hommes entièrement étrangers à tout ce qui s'était passé, en reçurent 20, 15, 10, etc. — Le lendemain, 23 Janvier, ces troupes irrégulières furent remplacées par deux compagnies et demie du contingent venues de la Chaux-de-Fonds. Des billets de logements continuèrent à être donnés comme punition exercée par l'autorité administrative. — Le soir, des soldats envahissaient l'imprimerie Wolfrath et y causèrent pour L. 1800 de dégâts.

Pour une assemblée tumultueuse de la générale communauté des cinq Bourgeois, aux Verrières, relativement au règlement annuel des comptes de la corporation, assemblée dans laquelle l'autorité du préfet avait été méconnue, les Verrières et les Bayards furent occupés par un corps de deux cent soixante hommes logés pendant douze jours chez les habitants, de la même manière qu'à Neuchâtel. Les frais de l'occupation furent mis à la charge de la Commune, qui fut placée sous tutelle.

L'autorité croyait à une conspiration. Une commission d'enquêtes extraordinaire, composée de deux conseillers d'état, siégea dès lors au Château pour rechercher les fils du complot. La retraite de M. Guillebert, la démarche faite auprès de lui par plusieurs centaines de ses paroissiens, la possibilité qu'il y aurait eu pour cette nombreuse procession d'occuper le Château, les rixes de la rue, des cris de *Vive le Roi*, l'affaire des Verrières, des différents survenus entre la commune de la

Brévine et le Préfet du Locle qui eurent pour résultat la mise sous tutelle de cette commune, des hampes de drapeaux et autres objets trouvés au Locle, et qui parurent destinés à des réjouissances publiques, la «*Réconciliation des partis*» de M. de Rougemont, une scène de désordre dans un lieu public à Dombrésson, où M. le Préfet du Val-de-Ruz fut l'objet de quelques voies de fait, tels étaient les indices sur lesquels le gouvernement fondait son opinion. Le *Messenger Boiteux* est, quant à lui, parfaitement convaincu qu'il n'a existé aucun complot, et que les faits dont l'autorité s'est inquiétée, étaient le résultat accidentel de l'agitation en sens divers qui régnait alors dans les esprits. — La commission d'enquêtes procéda avec vigueur. Plusieurs citoyens furent arrêtés, interrogés, retenus plus ou moins longtemps en prison, de nombreux témoins entendus, sans intervention du pouvoir judiciaire. Des citoyens suisses d'autres cantons, domiciliés depuis longtemps ou même nés dans le nôtre, furent expulsés et conduits à la frontière sous escorte militaire. Mais à l'heure qu'il est, le résultat définitif de l'enquête est encore ignoré du public.

Le grand-conseil, convoqué par le conseil d'état, s'assembla le 29 janvier. Il approuva les mesures prises par le conseil d'état et rendit, le lendemain 30, deux décrets. Voici la substance du premier : Le conseil d'état est autorisé à continuer l'enquête commencée et à nantir les tribunaux du résultat de cette enquête. — Il poursuivra juridiquement au remboursement des frais d'occupation militaire les communes et individus qui seront reconnus les auteurs des troubles. — Les communes paieront à l'avenir les frais occasionnés par une occupation militaire nécessitée, soit par une rébellion de leur part, soit par des troubles qui auraient éclaté dans leur sein, sauf leur recours contre les auteurs des troubles. — Le conseil d'état est autorisé à prendre, en cas de troubles graves, telles mesures exceptionnelles que nécessiterait la situation, sauf à en référer au grand-conseil. — Il est chargé de disséminer le matériel de guerre dans les localités qui lui paraîtront les plus convenables. — Ce décret sera rapporté,

dès que les circonstances le permettront. — Le second décret défend sous des peines sévères le port des anciennes couleurs, des signes destinés à rappeler l'ancienne domination, les cris séditieux, les propos injurieux contre la république ou les fonctionnaires de l'état.

Vers la fin de Novembre avait paru une brochure intitulée : «*La Réconciliation des Partis à Neuchâtel, tentée par un Patriote.*» L'auteur, M. de Rougemont, ne se montrait pas ami de la république. Le gouvernement trouva dans son écrit des motifs de le faire poursuivre, en concluant contre lui à un an de prison et L. 600 d'amende. Le tribunal de Boudry, devant lequel l'affaire fut portée, rendit sa sentence le 24 février, et condamna l'auteur à neuf mois de prison, L. 600 d'amende, destruction de l'ouvrage et aux frais. M. de Rougemont préféra un exil volontaire à la détention. «*Certes, dirons-nous avec le Neuchâtelois, parmi les malheurs des temps et les suites profondément regrettables d'une révolution, nous ne comptons pas pour peu de chose ces circonstances qui séparent violemment un chef de famille de sa femme et de ses enfants, qui enlèvent à des amis un ami dévoué, et qui privent la patrie d'un homme que ses qualités éminentes et la supériorité de son esprit mettent au nombre de ses citoyens les plus distingués.*»

Le conseil d'état proposa trois nouvelles lois au grand-conseil dans sa session de Mars, une loi militaire, une loi sur les communes et bourgeoisies et une loi sur le rachat des dîmes et cens. —

Par la loi militaire, l'obligation de servir commence à l'âge de 19 ans et finit à 50. Les hommes de 19 à 22 ans sont les recrues; ceux de 22 à 30 ans forment l'élite; ceux de 30 à 40 la réserve; ceux de 40 à 50 la landwehr. Les hommes exemptés du service soit par leur caractère ou leur emploi, tels que les ecclésiastiques et un certain nombre de fonctionnaires publics, soit par leur profession, tels que les instituteurs, soit par une infirmité corporelle, sont soumis à une taxe. L'acceptation des grades est obligatoire: c'est ce que prescrivait déjà la constitution.

Par la loi sur les communes et bourgeoisies

sies, ces corporations sont toutes soumises à un régime uniforme. Elles ont une assemblée générale et un conseil administratif. Toutefois les communes les moins considérables peuvent être dispensées par le conseil d'état de nommer un conseil administratif, et les communes ou bourgeoisies considérables peuvent à raison du grand nombre de leurs membres, avoir un conseil représentatif, auquel l'assemblée générale confère ses pouvoirs. Tout citoyen âgé de 20 ans et jouissant de ses droits électoraux peut prendre part aux délibérations de sa commune, quel que soit son domicile.

Par la loi sur le rachat des dîmes, cens et redevances féodales, ce rachat est obligatoire; il a lieu au taux de 50 pour 100, en trois annuités pour les cens de 1849 à 1851, et en dix annuités pour les dîmes de 1849 à 1858. Chaque censitaire rachète les cens de son rentier. Le prix de rachat des dîmes en vin est réparti sur toutes les vignes d'une dîmerie, celui des dîmes en grains sur toutes les terres du district susceptibles de labour, champs, prés, vergers et jardins.

Dans la session de Mai, le grand-conseil fixa les prébendes des pasteurs, en partageant les cures en quatre catégories suivant la population des paroisses. Les prébendes sont de 1800, 2000, 2250 et 2500 fr. de France, plus le logement. A cette occasion, le grand-conseil abolit gratuitement les émines de moisson dans les paroisses où elles se percevaient encore. Les fonds particuliers du clergé, tels que l'ancien fonds de la compagnie, le fonds des assises, le fonds des veuves, etc., ont été soumis à l'administration d'une commission mixte. Les pasteurs en réclamaient l'administration exclusive; le grand-conseil a passé à l'ordre du jour sur leurs réclamations. — La même loi fixe aussi les traitements des ecclésiastiques catholiques, les biens de l'église catholique étant, comme ceux de l'église protestante, annexés aux biens de l'état.

Dans la même session, le grand-conseil a reconnu, contrairement aux réclamations de la direction de la maison des orphelins de Neuchâtel qui demandait à être renvoyée

devant les tribunaux, la compétence du conseil d'état pour statuer sur la difficulté survenue entre cette direction et les nouvelles autorités de la bourgeoisie de Neuchâtel. Celles-ci prétendaient faire administrer la maison des Orphelins comme une dépendance de la bourgeoisie. La direction prétendait au contraire continuer à la régir comme une fondation indépendante. Le conseil d'état a prononcé en faveur de la bourgeoisie. Bien des gens se sont inquiétés de ce qu'ils regardent comme une première atteinte aux droits des fondations pieuses.

Le 7 Juin, l'importante communauté du Locle, réunie en conformité de la loi sur les communes, nomma à une grande majorité un conseil administratif conservateur.

Le lendemain, la générale bourgeoisie de Valangin, assemblée non plus sur le Champ de la Bourgeoisie, (M. le préfet du district y avait vu des obstacles), mais sur la Place-d'Armes d'Engollon, au nombre de 2739 Bourgeois, dont 842 du Val-de-Ruz, 1635 des Montagnes, et 262 du vignoble et du Val-de-Travers, se prononça hautement pour la conservation de la Bourgeoisie, qu'on voulait lui proposer de dissoudre. En effet, quelques jours auparavant, un certain nombre de bourgeois avaient fait circuler dans le public une proposition de faire offre à l'état de la fortune de la Bourgeoisie pour l'établissement d'une maison cantonale de travail. Or la gestion du fonds de la Bourgeoisie étant le seul objet dont cette antique corporation ait encore à s'occuper, sous la constitution de 1848, il était évident qu'en sacrifiant son fonds, la Bourgeoisie cessait d'exister. Les auteurs de la proposition la retirèrent d'eux-mêmes, en voyant de quelle manière la simple mention en fut accueillie par l'immense majorité des bourgeois. L'assemblée nomma ensuite un conseil représentatif de 87 membres pour rédiger les règlements futurs et nommer le conseil administratif de la corporation. La minorité ne dépassa pas le chiffre de 70 à 80 et la majorité se maintint de 2660 à 2670. Ce fut une fête de famille, grave et sérieuse comme les circonstances du moment, où les Neuchâtelois faisaient eux-mêmes leurs af-

fares, cette fois sans mélange et participation d'étrangers. Il y régna un ordre et un calme parfaits. Avant 4 heures l'assemblée fut congédiée aux cris de *Vive la Bourgeoisie!* et les bourgeois se retirèrent, ceux du Val-de-Ruz et du vignoble, par groupes isolés, ceux des Montagnes, comme ils étaient venus, en une longue colonne, ordonnée et disciplinée, dont la tête avait déjà disparu dans le lointain, lorsque les derniers rangs étaient encore sur la Place.

Il est naturel qu'après une révolution faite pour effacer toute différence entre notre pays et les autres cantons suisses, tout ce qui se fait dans ceux-ci, s'imite et se reproduise dans le nôtre. Nous avons eu de tout temps des tirs publics, des compagnies de mousquetaires, des *abbayes*, etc. Mais ces tirs avaient lieu dans chaque endroit; il n'était guère de commune qui n'eût son *stand*; les tirs étaient des fêtes locales, où jeunes et vieux se réunissaient, sans apprêts, sans dépense, sans sortir de chez eux. A présent, nous avons une société cantonale de carabiniers, et cette société a organisé pour la première fois cette année un grand tir cantonal. Ce tir, qui a duré huit jours, s'est ouvert le dimanche 10 juin, à Neuchâtel, dans la belle promenade du Mail, dont une partie des arbres avaient été abattus à cet effet. La société de tir, accompagnée de sections de l'association patriotique, a traversé processionnellement la ville avec musique et drapeaux et au bruit du canon. De nombreuses compagnies de tireurs des cantons voisins, des députations de l'association patriotique de Vaud, et jusqu'aux Français et aux Allemands résidant à la Chaux-de-Fonds et qui avaient joint leurs bannières à celle de cette localité, sont venus fraterniser avec les tireurs neuchâtelois.

Dès les premiers jours de Juillet, lorsque l'armée commandée par le Prince de Prusse eut vaincu la révolution badoise, environ 9000 insurgés cherchèrent un refuge en Suisse. Ils furent répartis entre les divers cantons, et Neuchâtel en eut 275 pour sa part, en majeure partie Badois, Bavarois et Polonais. Dès lors quelques-uns sont partis; les autres sont encore à Neuchâtel, entretenus par l'état.

Le 19 août eurent lieu les élections pour le Synode. L'arrêt de convocation des paroisses a divisé les districts en arrondissements électoraux, division dont la loi ne parlait pas et dont plus d'une localité s'est montrée mécontente. Malgré l'absence d'un certain nombre d'électeurs qui se sont abstenus, les uns par un principe d'opposition à la loi ecclésiastique, les autres par une négligence que nous sommes obligés de blâmer, les élections ont eu pour résultat la nomination d'un nombre assez considérable d'hommes attachés de cœur à notre église et à nos pasteurs, pour que nous puissions espérer que leur influence, secondant celle des douze membres ecclésiastiques, députés des colloques, imprimera aux délibérations du Synode le caractère de piété, de charité, de dignité et de fermeté qui lui est si nécessaire pour guider au milieu des écueils le vaisseau de notre Eglise. Les deux députés, ecclésiastique et laïque, à la nomination du Conseil d'Etat, ne sont pas encore connus.

Dans sa session d'Août, le grand-conseil a voté une loi sur les routes et entendu enfin le rapport du conseil d'état sur les finances, dont le résultat est, nonobstant l'impôt progressif et l'impôt sur les hypothèques, un déficit de L. 148000 pour 1848, et un déficit présumé de L. 96000 pour 1849. Le budget adopté par le grand-conseil a porté ce dernier déficit à L. 232,000. Celui de 1848 a été couvert pour le moment par un emprunt; celui de 1849 le sera par des aliénations du domaine de l'état, par la vente des vins des recettes, etc.

Il est des gens qui trouvent que tout va pour le mieux dans la meilleure des républiques possibles.

Nous ne disons pas que ce soit-là l'avis du Messenger. Son office est de raconter les faits et il s'y tient.

1<sup>er</sup> Septembre 1849.



le Syndicat d'arrondissement des pa-  
roissiens a été élu par les districts en vertu de  
la loi de 1837. Le conseil d'administration est composé  
de sept membres élus par les districts. Le conseil  
est présidé par le curé de la paroisse. Le conseil  
a pour objet de veiller à l'exécution de la loi  
et de faire tous les actes qui sont relatifs à  
l'administration de la paroisse. Le conseil  
est élu pour une durée de six ans. Le conseil  
peut être renouvelé par moitié.

## ÉTABLISSEMENT

DE

## PRÉ-FARGIER.

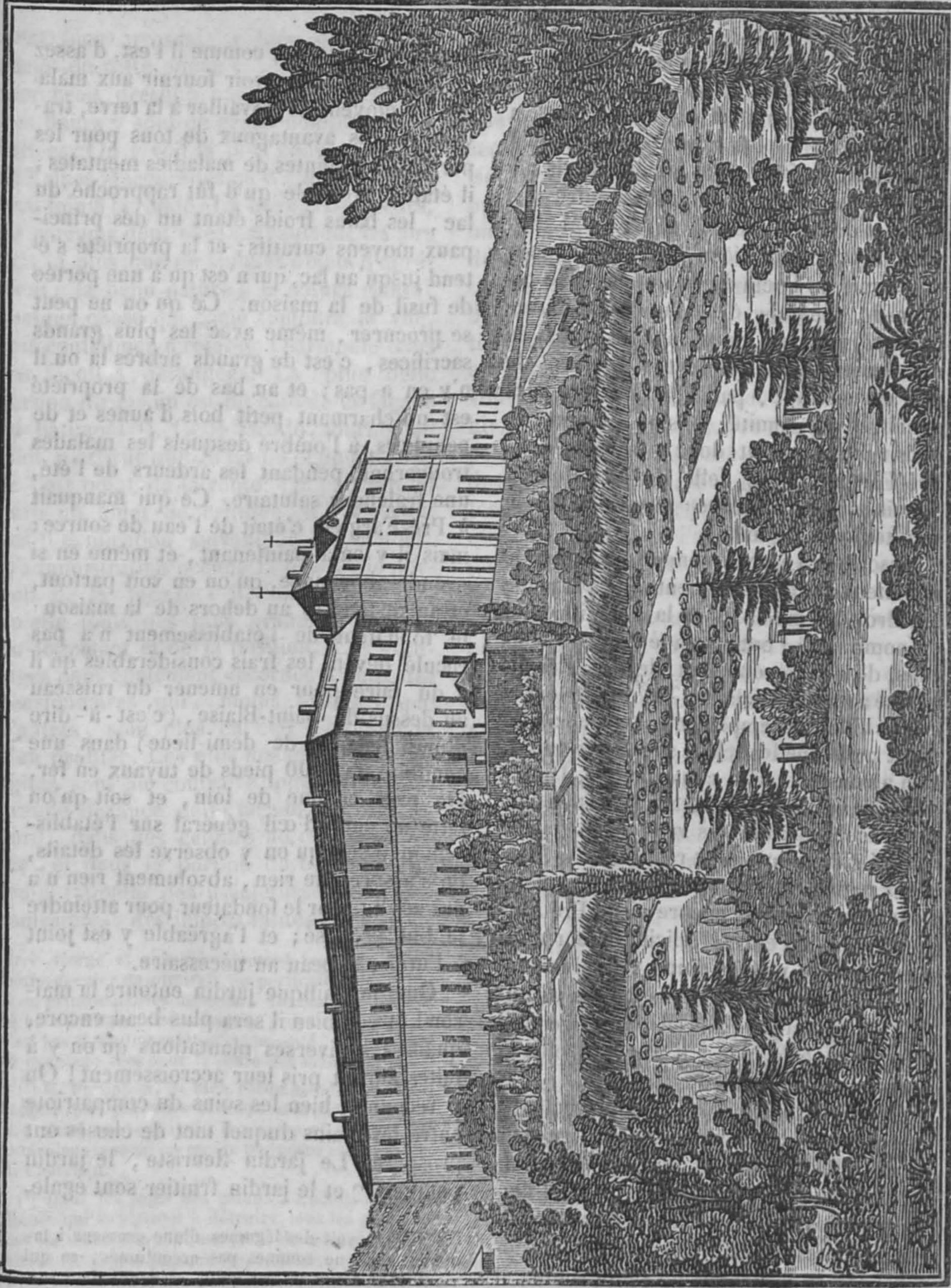
Henri II d'Orléans, dans un moment d'aigreur contre la ville de Neuchâtel dont il croyait avoir lieu de se plaindre, avait formé le projet de fonder une ville qui lui ferait concurrence. L'emplacement de cette ville à laquelle il avait par avance donné son nom, Henripolis, devait être dans la plaine entre Marin et Epagnier : elle n'a existé qu'en projet et sur le papier, le prince s'étant entièrement et noblement réconcilié avec la capitale de son comté. Au lieu de cette ville qui n'eût dû son existence qu'à une pensée de vengeance, on voit aujourd'hui, dans les plaines de Marin, un vaste et magnifique établissement qui ne doit son origine qu'à une pensée de bienfaisance, l'hospice d'aliénés de Pré-Fargier, dont M. Auguste de Meuron de Bahia a doté son pays. L'inauguration en a eu lieu le 27 décembre dernier, après la publication de l'Almanach de 1849; c'est pourquoi notre article ne paraît que dans celui de 1850.

Si jamais des établissemens de bienfaisance doivent être placés sous les auspices de la religion, de la tendre mère des affligés, ce sont bien ceux qui ont une destination semblable à celle de Pré-Fargier. L'inauguration a eu essentiellement un caractère religieux. Le fondateur avait à remercier Dieu de l'avoir béni dans ses entreprises, de manière à lui permettre de concevoir et d'exécuter celle-ci, de l'exécuter dans un moment où tant de travaux d'utilité publique ont été en divers lieux interrompus par suite du malheur des temps. Le

service religieux a été fait dans la Chapelle, où étaient réunis les membres de la commission chargée de la haute surveillance de l'établissement, plusieurs membres de la famille de M. de Meuron, quelques-uns de ses amis, le directeur-médecin, la directrice, et d'autres employés établis déjà à Pré-Fargier. M. le Doyen DuPasquier a officié. « Dans un discours plein d'onction, dit l'auteur d'un article qui a paru dans le *Neuchâtelois*, il a indiqué la destination bienfaisante de cet hospice, remercié le fondateur de sa pensée noble et généreuse, et fixé dans les termes les plus persuasifs l'attention du directeur et de la directrice, ainsi que celle des employés subalternes sur la gravité et la nature de leurs devoirs. Puis, terminant par une prière, il a imploré avec ferveur la bénédiction de Dieu sur le fondateur, les directeurs, les employés, sur les malades eux-mêmes auxquels cet asile est désormais ouvert. »

Après le service religieux, M. de Meuron et les membres de la commission, MM. Max. de Meuron, P.-L.-A. Coulon, C. de Marval, Daniel Dardel, Erhard Borel, Borel, docteur, Aug. de Pury-Muralt, Chatelain, architecte, se sont rendus dans la grande salle d'administration, pour fixer les époques des assemblées, nommer un vice-président (M. Maximilien de Meuron) et désigner les membres du comité : MM. Aug. de Meuron, président, Ch. de Marval, Daniel Dardel et Bovet, docteur.

En fondant Pré-Fargier, M. de Meuron a payé de sa personne et non pas seulement de son argent : il a mis lui-même la main à l'œuvre, et seulement après l'avoir étudiée. Il a fait dans ce but bien des voyages, consulté bien des experts, recueilli tous les renseignemens possibles. Il n'est demeuré étranger à rien de ce qui était en projet, à rien de ce qui a été



ÉTABLISSEMENT DE PRÉ-FARGIER.

exécuté : l'œil du maître était toujours là : garantie de plus pour que tout se fît bien. Tout ce qui a rapport à Pré-Fargier, a été fait avec le plus grand soin, jusqu'à la publication faite cette année à Paris sur cet établissement, contenant, outre des plans et des gravures, la notice de M. Bovet, des considérations de M. Philippon, un extrait de l'acte de fondation et le règlement général : c'est un chef-d'œuvre de typographie ; nous invitons ceux de nos lecteurs qui auraient l'occasion de voir cet ouvrage, par exemple, chez les membres du comité, à s'en procurer le plaisir. On le voit donc, la pensée de Pré-Fargier a été celle de M. Meuron depuis plusieurs années : preuve qu'elle le sera toujours de même.

Associés à notre reconnaissance pour le fondateur de l'établissement celle à laquelle ont droit les membres de la commission et du comité qui l'ont secondé de leurs conseils, de leur dévouement, de leur zèle empressé autant qu'éclairé. Tel d'entre eux a donné l'idée de l'emplacement, tel a habilement moyenné les achats successifs du sol ; l'un a conseillé telle construction, l'autre surveillé et dirigé les travaux. C'est en partie grâce à eux que les vues du fondateur ont été si heureusement réalisées. Le *Messenger* regrettait et se reprochait en quelque sorte de n'avoir pas encore visité Pré-Fargier ; mais il s'en est félicité le jour où il a eu tout le plaisir d'une agréable surprise. Généralement l'imagination va au-delà de la réalité ; mais ici il doit dire qu'il a été trompé en bien ; il a trouvé plus et mieux qu'il n'attendait.

Observons d'abord que l'emplacement a été remarquablement bien choisi : il est dans un des plus beaux sites du pays (nous allons même dire le plus beau) ; un tel établissement devait être isolé, et il est à quelques minutes des habitations les plus rapprochées et en dehors de toute route ; il

devait être entouré, comme il l'est, d'assez de terrain pour pouvoir fournir aux malades les moyens de travailler à la terre, travail le plus avantageux de tous pour les personnes atteintes de maladies mentales ; il était convenable qu'il fût rapproché du lac, les bains froids étant un des principaux moyens curatifs ; et la propriété s'étend jusqu'au lac, qui n'est qu'à une portée de fusil de la maison. Ce qu'on ne peut se procurer, même avec les plus grands sacrifices, c'est de grands arbres là où il n'y en a pas ; et au bas de la propriété est un charmant petit bois d'aunes et de peupliers, à l'ombre desquels les malades trouveront, pendant les ardeurs de l'été, une fraîcheur salutaire. Ce qui manquait à Pré-Fargier, c'était de l'eau de source ; mais il y en a maintenant, et même en si grande abondance, qu'on en voit partout, et au dedans et au dehors de la maison : le fondateur de l'établissement n'a pas reculé devant les frais considérables qu'il a dû faire pour en amener du ruisseau au-dessus de Saint-Blaise, (c'est-à-dire d'une distance de demi-lieue) dans une conduite de 8000 pieds de tuyaux en fer. De près comme de loin, et soit qu'on jette un coup d'œil général sur l'établissement, soit qu'on y observe les détails, on s'assure que rien, absolument rien n'a été négligé par le fondateur pour atteindre le but proposé ; et l'agréable y est joint à l'utile, le beau au nécessaire.

Quel magnifique jardin entoure la maison ! et combien il sera plus beau encore, quand les diverses plantations qu'on y a faites auront pris leur accroissement ! On y reconnaît bien les soins du compatriote entre les mains duquel tant de choses ont prospéré. Le jardin fleuriste, le jardin potager (\*) et le jardin fruitier sont égale-

(\*) On y voit des légumes d'une grosseur à laquelle nous ne sommes pas accoutumés, ce qui vient sans doute de ce qu'ils croissent dans une

ment bien arrosés, si bien qu'au mois d'août de cette année si sèche, on ne s'y apercevait presque pas de la sécheresse. Les fleurs y sont en grand nombre et très variées. On y voit la plus belle collection de Reines-Marguerites qu'il y ait sans doute bien loin à la ronde. La beauté des fleurs, les parfums dont elles embaument les airs sont là plus que de simples objets d'agrément : la belle nature, la nature riante, quelque chose qui égaye toujours la vue, doit contribuer à rétablir l'harmonie dans des facultés dérangées. La plus belle portion du jardin est du côté de la façade du bâtiment<sup>(1)</sup>. Cette façade, tournée au midi, n'est vue que du jardin et du lac : elle ne l'est point de la route. On pourrait en faire un objet de critique, s'il n'y avait pas l'explication suivante à en donner. L'administration occupe la plus belle portion de la façade : il était convenable qu'elle jouît des plus grands avantages du logement et de la position. Ces avantages sont également accordés à ceux des pensionnaires qui, moins malades que d'autres, sont plus en état d'en jouir et d'en profiter. Les plus malades, les plus agités sont au contraire logés à la plus grande distance de la façade, le plus au nord, dans des cellules au rez-de-chaussée, et dans la portion du bâtiment qui seule rappelle des assujettissemens, des contraintes, des impossibilités<sup>(2)</sup> ; ce qui, terre vierge et considérablement bonifiée. L'automne dernier on admirait en particulier les choux, et ce printemps, les asperges. De bons légumes et de bons fruits croissent dans la propriété même : ce n'est pas là seulement une commodité, mais encore un avantage réel pour la santé des malades.

(<sup>1</sup>) M. Philippon, si bien recommandé pour Pré-Fargier par plusieurs travaux d'architecture, le sera aussi par celui-ci. Il a été parfaitement secondé dans la mise en œuvre par notre compatriote, M. Chatelain.

(<sup>2</sup>) Dans les loges des gâteux, c'est-à-dire des aliénés qui se plaisent à détruire, tous les meubles, tous les ustensiles sont assujettis de manière à leur rendre les dégâts presque impossibles.

pour eux, peut être utile, tandis que cela serait fâcheux pour d'autres. Il y a, en rapport avec la diminution des facultés, une classification des malades en cinq sections complètement indépendantes et isolées, depuis la façade jusqu'à l'extrémité opposée<sup>(1)</sup>. Des appartemens de la façade on ne voit rien qui trahisse la destination de l'établissement<sup>(2)</sup>. C'est une magnifique maison, un palais entouré de vignes, de vergers, de jardins, avec de superbes terrasses terminées par des murailles dont on s'aperçoit à peine, et qui semblent n'avoir d'autre destination que de les soutenir. Si quelque chose à Pré-Fargier rappelle l'hospice, c'est seulement l'hospice de malades ; il y a là une délicatesse d'attentions et de procédés semblable à celle qui a fait imaginer l'expression déguisée de *maison de santé*. Ce caractère distingue avantagement Pré-Fargier de tous les hospices d'aliénés que nous avons vus ailleurs. Un autre avantage caractéristique qu'il présente et qui, nous le croyons, ne se rencontre nulle part en Suisse au même degré, c'est qu'en même temps qu'il y a à Pré-Fargier des distinctions d'intelligences, il y en a aussi de conditions, de telle sorte que les personnes habituées aux commodités de la vie les retrouveront là comme chez elles. Ayant moins de privations, elles seront moins exposées à la mélancolie, à l'ennui, qui est si funeste dans les maladies mentales. Il y a à Pré-Fargier seize

(<sup>1</sup>) Quant à la distribution et à l'emploi des divers étages, à une seule exception près, les dortoirs sont à l'étage, les salles à manger et de réunion au rez-de-chaussée.

(<sup>2</sup>) Pré-Fargier étant beaucoup plutôt destiné à la guérison des aliénés qu'à leur séquestration, on n'y voit point toutes ces grilles, tous ces barreaux, ces verroux dont la vue est attristée dans la plupart des hospices d'aliénés. Admirez aux fenêtres des chambres du rez-de-chaussée ces belles espagnolettes verticales en bronze : un tour de clé les assujettit de manière que les fenêtres ne puissent pas être ouvertes.

à dix-huit appartemens, (une moitié pour les hommes et l'autre pour les femmes), qui ont tout le confortable, le comme il faut des logemens de gens opulens. Hélas ! des gens riches, de grands seigneurs peuvent aussi bien que d'autres avoir besoin d'un tel asile.

Faisons à cet égard une remarque sur l'avantage qu'il y a à ce qu'un établissement comme celui de Pré-Fargier soit l'œuvre d'un homme bienfaisant plutôt qu'une fondation de l'Etat. Un Etat n'oserait pas avoir ces attentions délicates, mais dispendieuses, pour certaines classes de malades; il ne pourrait faire que le strict nécessaire; on lui reprocherait, et peut-être même en lui en demandant compte, toute dépense allant au delà. La charité d'un particulier peut être ingénieuse, attentive, délicate; donner plus aux uns, sans faire tort aux autres: un hospice d'aliénés n'est pas exclusivement, comme les autres hospices, destiné aux pauvres.

Dans le même point de vue, à Pré-Fargier, il est pourvu aux amusemens, aux récréations, comme au travail, comme au traitement des malades: c'est que les amusemens doivent eux-mêmes faire partie du traitement au moins en plusieurs cas: rien n'est plus funeste aux maladies mentales que l'oisiveté, le poids du temps. Il y a à Pré-Fargier pianos et autres instrumens de musique, billard, jeux de quilles., etc. Pré-Fargier a tout ensemble les avantages et le caractère d'un établissement public et d'un établissement particulier. Les arrangements sont pris pour que, dans certains cas très (exceptionnels cependant) et pour un certain temps, les parens mêmes des malades soient logés dans l'établissement. Des malades peuvent jouir de l'avantage d'être admis à la table hospitalière du Directeur. Il n'a pas d'enfans, non plus que le fondateur: coïncidence assez remarquable et peut-être heureuse pour l'éta-

blissement, dont ils envisageront d'autant plus les malades comme une famille adoptive. Les soins intelligens, affectueux et attentifs de la mère de famille sont aussi acquis à l'établissement. Tout y est bien harmonisé sous le rapport du personnel des employés comme sous tout autre rapport. Le commis d'administration, le jardinier-concierge et sa femme, les diaconesses, au nombre de deux, les gardes-malades, au nombre de six, tous secondent bien le Directeur et la Directrice.

Le médecin-directeur a visité un grand nombre d'établissements d'aliénés en France et en Allemagne, avant de s'installer dans celui-ci, où il a apporté le résultat de ses nombreuses observations. Plusieurs dispositions ont été prises d'après ses indications. Les cellules destinées aux fous furieux sont construites de manière qu'on puisse y entrer de deux côtés (opposés) en même temps, et rendre ainsi toute résistance de leur part impossible. La manière dont le jour arrive dans ces cellules (par en haut) donne la facilité d'y voir sans être vu et d'y produire instantanément une nuit profonde, ce qui est souvent un moyen salutaire de réprimer la fureur. Tout l'établissement est chauffé au moyen de l'eau chaude et de l'air chaud; et ces moyens de chauffage sont également employés à purifier l'air des chambres, en le renouvelant continuellement par un procédé de ventilation jusqu'ici inconnu en Suisse. Le calorifère chauffe même les corridors. Un appareil tout nouveau dans notre pays, est celui au moyen duquel on chauffe l'eau des bains dans l'appartement même où les malades doivent les prendre et au pied de chaque baignoire: par là pas d'allées et de venues, pas d'agitation dans la chambre du baigneur.

On comprend que dans un tel établissement les pensionnaires ne paient pas tous

la même pension. Les riches en paient une qui n'est pas déterminée; les personnes d'une fortune moyenne, une de 2 fr. par jour, et les pauvres, une de 5 bz; de 7, quand l'établissement doit leur fournir les vêtements. Il y a place pour cent malades. Quand l'établissement sera au complet, il se suffira à lui-même, et peut-être même n'aura-t-on plus de pension à payer pour les pauvres: celle que payeront les riches, y pourvoira. Mais il s'écoulera sans doute quelques années jusqu'à ce qu'il y ait cent malades à Pré Fargier; il y en a 33 maintenant, autant de femmes que d'hommes. Les frais étant beaucoup plus grands, proportion gardée, pour un petit nombre que pour un grand, les recettes sont bien loin maintenant de couvrir les dépenses, outre que tout n'est pas complètement achevé dans le bâtiment principal ou les dépendances, au moins pour ce qu'on appelle le petit marteau, qui n'est pas le moins cher.

Où est le fonds de roulement de l'établissement? Dans la même bourse qui seule jusqu'ici a pourvu à tout. Le généreux bienfaiteur fait plus, beaucoup plus de frais que ceux auxquels il s'était attendu, mais il est heureux de les faire: il en a et le pouvoir et la volonté, heureuse alliance qui n'a pas toujours lieu: souvent on voudrait et on ne peut, et réciproquement souvent on pourrait, et on ne veut pas. M. de Meuron doit s'affectionner de plus en plus à son œuvre, parce qu'elle est bonne, et jugée telle de plus en plus par tout le monde.

Dans sa brochure sur la Maison de Santé dont il est le directeur, M. Bovet cite en commençant ce jugement d'Esquirol: « Une maison d'aliénés est le plus puissant instrument de guérison de la folie! elle a une action physique et morale sur les malades ».

M. de Meuron a donc frappé juste: il a

rempli une lacune sentie généralement et surtout par les administrations de bienfaisance. Il y a tant d'établissements charitables dans notre pays; eh bien, celui-là manquait; bien des fois il avait été fait des propositions à cet égard, soit dans les chambres de charité, soit au conseil d'état, soit au conseil de ville, soit même au corps législatif. La Chambre de charité de Neuchâtel était surtout embarrassée de savoir où placer les bourgeois pauvres qui avaient besoin du traitement des aliénés. Les hospices où l'on parle une langue différente de la nôtre, ne pouvaient guère convenir. Genève n'avait pas de place dans le sien pour nos malades: il fallait les envoyer hors de la Suisse; et les établissements qui étaient disposés à les recevoir, n'offraient pas toutes les garanties possibles, et tout ce qui était à désirer. La Chambre de charité de Neuchâtel envoya, il y a quelques années, son docteur et un autre de ses membres visiter en France divers établissements d'aliénés, la Suisse ne possédant, comme le dit M. Bovet dans sa brochure, en dehors des établissements privés, « qu'une seule maison de santé qui mérite ce nom, et qui soit établie dans de bonnes conditions, celle de Genève. » Ce qu'ils rapportèrent, montra que ces établissements laissaient bien des choses à désirer. L'un, par exemple, était placé dans une aile d'une maison de correction; et les aliénés, quand on voulait leur faire prendre l'air, devaient se rencontrer dans le même préau avec des détenus. C'était là un abus qui ne permettait pas qu'on envoyât des compatriotes dans un tel établissement. Et les hospices d'aliénés, étrangers et éloignés, eussent-ils eu tous les avantages qu'on peut désirer, avaient toujours pour nos malades le grand inconvénient d'être étrangers et éloignés. Quand on a un voyage lointain et dispendieux à faire faire à des malades, on s'y décide le plus tard possible et sou-

vent trop tard. Et quel déchirement pour une famille dans l'éloignement d'un de ses membres ! et pour lui souvent que de chances de guérison de moins, quand, dans une terre inconnue, il se sent entièrement dépaycé et privé de tous rapports avec les siens ! Plus on s'est occupé de la question des aliénés, plus on doit apprécier Pré-Fargier. Aussi nous sommes-nous fait un plaisir de consacrer à cet établissement un article étendu.

Nous n'avons ici qu'un regret, c'est que tous nos lecteurs ne puissent pas se procurer le plaisir de visiter en détail Pré-Fargier, comme nous l'avons fait, en partie à leur intention. Dans la plupart de ses descriptions relatives à notre pays, notre Messager invite ses lecteurs à voir ce qu'il a vu, et leur offre d'être leur *Cicérome*. Ici il doit au contraire les prier de se contenter de la description qu'il vient de leur faire. Il n'est pas permis de visiter cet établissement par simple motif de curiosité. La cause de cette interdiction est encore une attention délicate pour les malades : les jardins, les promenades intérieures sont à leur usage; il faudrait les leur interdire à eux mêmes, si l'on ne les interdisait pas aux étrangers, surtout dans les commencements, où la curiosité y en attirerait un grand nombre.

L'établissement serait certainement trop considérable, s'il ne devait recevoir que des malades du pays <sup>(1)</sup>; (quoique pourtant il ne le soit pas plus que celui de Genève, canton plus petit que le nôtre); mais il sera ouvert aussi

à bien des étrangers : il y en a déjà plusieurs. Les principes si larges de l'hôpital Pourtalès seront aussi ceux de Préfargier. Il en est deux qui doivent présider en général aux établissements de bienfaisance : *Avoir soin des siens et principalement de ceux de sa famille, et faire du bien à tous.*

En visitant ce bel établissement on est tenté de se dire qu'on se trouverait assez bien d'être condamné à y entrer. Mais non, la maladie à laquelle il est destiné, est toujours la plus redoutable, soit pour ceux qui en sont atteints, soit pour leurs proches; et en même temps que nous disons que ceux qui en seront atteints, ne pourront être mieux qu'à Pré-Fargier, nous exprimons le vœu que cet établissement ne soit utile qu'à un petit nombre de nos compatriotes. Il y aura toujours des malades, des malades et d'esprit et de corps, comme des pauvres; et même l'époque actuelle, époque fiévreuse et de vertige, est plus propre qu'aucune autre à multiplier les maladies mentales. Elles ne sont pas toujours évitables; car le physique a une grande influence sur le moral, et les maladies mentales accompagnent presque toujours d'autres maladies; mais de toutes les maladies c'est pourtant celle qu'on a le plus de moyens de prévenir; et le principal de ces moyens, la meilleure hygiène est la piété, non pas la piété exaltée et fiévreuse, mais simple et pratique. Dès l'inauguration de l'établissement un Chapelain, qui y a été attaché, M. le ministre Larsche, y officie chaque dimanche. On ne saurait trop applaudir à une telle mesure. M. le doyen DuPasquier, lors de l'inauguration de Préfargier, a fait, avec bien de la raison, honneur au christianisme des établissements de bienfaisance si nombreux dans l'Europe chrétienne. Ajoutons que le christianisme, qui ménage ces asiles aux malades, ménage aussi bien

(1) Un premier recensement portait à environ 80 le nombre des aliénés du pays, un second recensement en fit découvrir un plus grand nombre, 255; mais on y avait compris tous les individus affectés de crétinisme et d'idiotisme; de sorte que le premier chiffre pourrait bien être le plus exact, comme statistique des aliénation mentales. 48 des aliénés ont été reconnus susceptibles de guérison. C'est essentiellement mais non exclusivement, à ceux-là, aux aliénés curables qu'est destiné l'établissement de Pré-Fargier.

des ressources pour ne pas en avoir besoin ; si seulement un plus grand nombre d'hommes voulaient en faire usage ! Dans les maladies mentales, le cœur est souvent malade avant l'esprit ; et c'est là aussi un sens à donner à cette parole de l'Écriture : « La crainte de l'Éternel est le principe de la sagesse ».

## COURSE A PIED

### SUR LES BORDS DU DOUBS.

Il y a deux ans, le *Messenger Boiteux* s'est arrêté, dans sa course, aux Brenets, dont il admirait l'aspect ; l'aspect en est maintenant entièrement changé. Vingt-trois maisons y ont été consumées par le feu (dont les traces sont encore visibles à la tour du temple) ; neuf sont actuellement en construction. Plus de deux cents ouvriers y sont employés, y compris ceux qui travaillent à la route, qui est aussi quelque chose de nouveau aux Brenets. Quelques-unes des maisons rebâties sont en pierre de taille ; ce serait un grand luxe ailleurs, ce n'en est pas un là ; car *nécessité l'industrielle*, comme l'a dit un poète, a fait trouver tout près des Brenets deux carrières (dont l'une d'un très-beau roc), qui n'étaient pas connues avant l'incendie. On voit s'élever sur la hauteur une magnifique maison qui n'était, il y a deux ans, que commencée. Le propriétaire, M. Auguste Droz, la construisait pour le cas d'un incendie dont il avait comme le pressentiment : il l'a souvent dit ; et en effet sa maison d'habitation a été, comme tant d'autres, entièrement consumée par le feu. Celle que son héritier a terminée, sera belle entre toutes celles qui vont être reconstruites : au devant un magnifique jardin en gradins, et à l'un des côtés une rangée de superbes

frênes, qui sont entrés pour beaucoup dans le choix de cet emplacement. L'emblème du Phénix qui figure sur les plaques d'*assurance contre l'incendie*, se réalisera bientôt aux Brenets. Nous admirions il y a deux ans ce village : il renaîtra plus beau de ses cendres ; mais au prix de combien de sacrifices !

C'est en faisant ces réflexions que le *Messenger Boiteux* commence cette année son excursion de sentiers. Il était allé maintes fois au Saut-du-Doubs en bateau ; cette fois il prend la voie de terre ; il est difficile de dire laquelle est la plus agréable. En tout cas celle de terre a le mérite de la rareté (bien peu de nos lecteurs la connaissent), et présente aux personnes qui ont peur sur l'eau, le moyen d'aller sur terre ferme visiter la principale curiosité de la contrée, *la Chute*. La course (de demi-heure de marche) est plus courte à pied<sup>(1)</sup> qu'en bateau ; et récemment elle a été rendue plus aisée qu'auparavant par une amélioration considérable faite au sentier au moyen d'une souscription de près de deux cents louis recueillie dans le village des Brenets. On ne peut faire une promenade de montagnes plus agréable et plus facile. Notre récit engagera sans doute plusieurs de nos lecteurs à en faire l'épreuve eux-mêmes. Ce serait doubler l'agrément de la course que d'aller au *Saut* en bateau, et d'en revenir par le sentier, ou l'inverse. Un des plaisirs de cette promenade est de nous rappeler celles que nous avons faites en bateau sur les beaux bassins du Doubs. La vue de ces bassins fait le plus grand charme de la course : ce sont comme autant de petits

(1) Elle fait malheureusement disparaître plusieurs des *merveilles* de la course en bateau : il n'y a plus de tête de Calvin et de Louis-Philippe pour les piétons, aux yeux desquels les rochers qui donnent lieu à ces imaginations et dénominations, se présentent sous un autre angle.

lacs<sup>(1)</sup> la plupart parfaitement calmes ; ce qui en rend l'eau très transparente , et fait qu'on voit à la surface des groupes de poissons immobiles. Un des caractères d'une rivière dont le cours est aussi lent que celui du Doubs , est de favoriser la croissance de mousses nombreuses et variées ; de sorte qu'on pourrait appeler quelquefois le Doubs une rivière verte.

Les exhalaisons humides du Doubs contribuent sans doute à entretenir la fraîcheur de la végétation sur ses bords. Cette fraîcheur frappe surtout un habitant des bords du lac , où tout est souvent sec et brûlé dès l'entrée de la canicule. Le Messenger Boiteux a fait cette course un des jours les plus chauds de l'année , le 16 août : pas encore une feuille sèche aux beaux arbres de la montagne , l'érable , le frêne , l'alizier , le sapin blanc et rouge ; une herbe partout verte ; le thym , le serpolet et d'autres plantes odorantes embaumant les airs. Ainsi peut-on , dans les pays d'un climat aussi varié que le nôtre , prolonger de quelques mois le printemps en passant des régions *caniculaires* dans d'autres moins chaudes.

Rien ne relève autant le mérite et le charme d'une forêt que beaucoup de jour , un ciel chaud , une lumière éclatante. Le jour où le Messenger Boiteux a fait sa course il n'y avait pas un mouvement dans l'air et pas un nuage au ciel. Les échappées du ciel vues à travers les branches des arbres et les gorges des montagnes , paraissent d'un bleu beaucoup plus azuré que lorsqu'on voit une beaucoup plus grande étendue du ciel.

(<sup>1</sup>) Cependant le Doubs est plus une suite de lacs dans la course en bateau que de la hauteur du sentier : dans la course en bateau la rivière paraît fréquemment fermée , et en amont et en aval , à cause de ses nombreux contours , tandis que du sentier , étant bien plus élevé , on voit bien plus loin la continuation de la rivière. C'est une des raisons qui doivent engager le voyageur à faire l'une et l'autre course.

Le chemin était si agréable que le Messenger Boiteux regrettait d'être déjà près de la *Chute*. Au reste nous pûmes craindre un moment de ne point trouver de chute ; car à quelques pas plus loin que l'auberge , à laquelle le Saut donne son nom , nous ne trouvâmes plus de Doubs ; nous passâmes le lit de cette rivière tellement à pied sec , qu'on n'y voyait pas même un filet d'eau. C'est là un phénomène qui ne se présente que dans une saison comme celle où nous avons fait notre course , et encore dans des années très sèches. Nous pouvions donc croire qu'en allant sur la hauteur où se rendent les voyageurs pour admirer le Doubs se précipitant en flots d'écume d'une grande hauteur dans un abîme , nous ne verrions que des rochers , comme près de l'auberge nous ne voyions dans le lit du Doubs que de la vase. Mais point du tout : à notre grande surprise , nous n'en trouvâmes pas moins une très belle chute et même deux. Comment s'expliquer ce phénomène ? Il y a là une vraie *perte du Doubs* : c'est en petit la perte du Rhône au fort de l'Écluse. Il paraît qu'il y a deux Doubs , l'un souterrain qui continue sa marche quand l'autre cesse de couler<sup>(1)</sup>. En revenant à l'auberge *du Saut* , nous avons traversé le Doubs , très près de la chute , sur une planche de quelques pieds de longueur ; dans cet endroit le lit de la rivière n'était qu'une rigole ; et , pour employer l'expression plaisante d'un Neuchâtelois qui

(<sup>1</sup>) L'un de nos compagnons de course nous envoya la note suivante , dont nous croyons devoir faire part à nos lecteurs. « L'année dernière , lors de l'incendie des Brenets , le phénomène était encore plus remarquable : le petit bassin , à côté de l'auberge , où le 16 août de cette année il y avait assez d'eau pour que nous vissions à peine le fond , était complètement à sec le 19 septembre de l'année dernière ; et l'eau ne reparait que beaucoup plus bas , immédiatement au-dessus du Saut , qui en avait cependant encore deux nappes assez considérables. »

l'appliquait à une autre rivière, on aurait pu mettre le Doubs en bouteille.

Comme on le voit, nous faisons ici un Voyage un peu en zigzag, pour employer l'expression qui est en tête d'un des ouvrages de M. Töpfer. Nous voudrions avoir un de ses crayons pour peindre quelques-uns des faits de notre course. Il n'aurait pas manqué, par exemple, de tirer parti, pour en faire une piquante description, des attitudes que nous avons dû prendre pour rendre moins périlleuse notre descente vers la planche.

Dans sa course du Champ-du-Moulin, le Messenger Boiteux disait qu'il aurait pu y faire un excellent repas de truite; il a fait ce repas là à l'auberge du Saut. La truite des deux rivières, la Reuse et le Doubs, est à peu près la même. Mais il y a dans l'une de ces rivières, et en très grande quantité, un poisson qui n'est point dans l'autre, la Brême.

Au Saut nous n'avions fait qu'une petite partie de la course; ce dont nous étions heureux; car elle devait se continuer par le plus beau jour peut-être de l'année, par une route des plus agréables et avec la meilleure société, le Messenger recrutant partout des amis sur son passage: c'était comme la pelotte de neige qui grossit en descendant la montagne. Dans ses précédentes courses il n'avait qu'un compagnon; dans celle-ci il en a eu trois de plus. Il a donc bien raison de parler ici au pluriel.

Nous allons nous diriger maintenant du côté des Planchettes, et trouver un chemin tout nouveau, qui n'est plus comme autrefois un simple sentier: c'est une route de *dévêtissement*, qui aura son utilité, quand les forêts appartenant actuellement à l'Etat tout le long des bords du Doubs, pourront être exploitées, c'est-à-dire dans vingt ou trente ans. L'utilité immédiate de la construction de cette route a été de donner de l'occupation à des ou-

vriers qui n'en avaient pas. Elle n'est point encore livrée à la circulation: elle ne sera terminée que dans deux ou trois mois. En la suivant cette année le Messenger Boiteux ne se met donc pas en contradiction avec son projet de ne pas prendre des chemins battus et fréquentés.

La route n'a que la largeur nécessaire à son usage, mais elle est fort belle; elle l'est assez pour faire un remarquable contraste avec le caractère sauvage de la contrée, au milieu de laquelle on se croirait d'ailleurs comme perdu. Autant on est étonné de trouver là une route semblable, autant on l'est, après une heure de marche dans un passage très resserré, de voir s'ouvrir devant soi un charmant petit vallon, et apparaître subitement un hameau, dont quelques-uns des habitants font leurs moissons. Ces moissons dorées, qui indiquent un climat assez doux, quoique dans la montagne et au milieu des forêts, acquièrent un mérite de plus pour le coup-d'œil par le contraste avec la couronne d'arbres verts et frais de la montagne qui encadrent les champs. Nous avons fait une lieue de marche, depuis que nous avons quitté le Saut. Asseyons-nous un moment pour jouir à notre aise du charmant coup-d'œil de Moron.

Nous avons admiré autrefois dans le lointain ce hameau, de la hauteur des *Rescrètes*; nous l'admirons aujourd'hui de près. Nous ne le connaissions pas par des tableaux; car, si nous ne nous trompons, nos peintres ont peu ou point retracé cette vue, bien digne cependant de leurs crayons et de leurs pinceaux. Distinguez dans le hameau cette habitation très soignée; à côté, ce vaste verger planté d'un grand nombre d'arbres à fruits, qui témoignent de la bonté du climat. Des hauteurs de Pouillerel, une des localités les plus froides du pays, on pourrait sans doute descendre à Moron en une demi-heure de marche:

quel contraste ! quel changement ! à telle saison de l'année ce serait presque le Nord et le Midi. Cette belle maison de campagne est sur terre française ; mais la plupart des maisons du hameau sont sur terre neuchâtoise. Le milieu du Doubs fait la limite tout le long des deux pays.

Nous suivons quelque temps encore le chemin *neuf*, qui donnera plus d'activité à une industrie d'exploitation dont nous allons dire un mot.

A quelque distance de Moron on trouve une vraie montagne de tuf, et d'un tuf excellent qu'on scie à la manière du marbre. Des ouvriers travaillent journellement à cette espèce de carrière, dont une partie des produits trouve actuellement un débouché aux Brenets. Pour certaines constructions le tuf a des propriétés particulières. Cette roche de tuf, la plus étendue que nous ayons jamais vue, l'est tellement qu'on pourra y prendre plus d'un siècle de cette pierre, sans épuiser la carrière ; outre qu'il n'en est pas du tuf comme des autres pierres : il se reforme toujours, plus ou moins vite. Les naturalistes ont un motif de plus que les simples voyageurs pour visiter ce rocher : ils observeront comment le tuf, d'abord très poreux, presque autant que des blocs de corail ou de madrépores, devient de plus en plus compacte à mesure qu'il s'éloigne davantage de la source qui le produit. C'est dans son état le plus compacte qu'on l'exploite, et dans son état le plus poreux qu'il est le plus curieux à voir, présentant toutes sortes de formes et de figures. Les naturalistes, en parcourant la partie supérieure du rocher, devront en examiner quelques-unes des cavités dans lesquelles ils découvriront des stalactites (concrétion pierreuse qui se forme au moyen de l'eau dans les grottes et les souterrains), des stalagmites (espèce de stalactite ou d'incrustation en mamelons) et d'autres curiosités de ce genre. Nous leur recomman-

dons une visite à la roche tufière de Moron.

Jusqu'ici nous n'avons acheté le plaisir par aucune peine ; il n'en sera pas ainsi du reste de la route, qui va devenir assez pénible. A quelque distance de Moron le chemin récemment construit discontinuë, et l'on commence à monter par un sentier qui ne cesse pas un instant d'être très roide pendant une marche d'une heure et demie. C'est là une de ces montées comme on n'en trouve guère ailleurs que dans les Alpes. Nous n'en connaissons point dans le Jura qui soient d'une roideur aussi continuelle, sans un seul endroit où l'on marche à plat. Mais cette roideur de la route ne fait qu'en augmenter le pittoresque, et plus on s'élève, plus la vue s'étend et s'agrandit. Un des objets qui frappent le plus, dans cette ascension, c'est une montagne que M. de Buch faisait admirer, en 1837, aux membres de la Société des sciences naturelles : les couches n'en sont point horizontales, comme celles des autres montagnes qui bordent le Doubs : elles se relèvent de manière à être autant rapprochées de la ligne perpendiculaire que de la ligne horizontale. Quels soulèvements prodigieux ce phénomène suppose dans cette partie du Jura ! Les montagnes qui précèdent et suivent celle-là, doivent leur forme actuelle à un violent déchirement. La commotion qui l'a produit, a-t-elle opéré le soulèvement de celle dont les couches ne sont pas horizontales ? Le déchirement et l'exhaussement ont-ils été produits en même temps ou à des époques différentes ? Et quelles sont ces époques ? Ce sont là des questions auxquelles il est impossible de répondre. On se les adresse avec une sorte de mélancolie, en plongeant par la pensée dans la nuit et les profondeurs du passé ; et la terre fait penser au ciel. Comment l'homme, pour qui les an-

tiques archives de la terre qu'il habite sont tellement une lettre close, ne serait-il pas ramené, par le sentiment de son ignorance, à la pensée de Celui pour qui *mille ans sont comme un jour et un jour comme mille ans* ?

Une autre question relative aux rochers du Doubs peut ne pas rester sans réponse. Qui n'a pas été frappé, en faisant une course sur cette rivière, des rainures ou coulisses horizontales, souvent étagées les unes sur les autres, qui se suivent tout le long des couches des rochers, en correspondant, sur la même ligne, les unes avec les autres ? (excepté dans le cas de la montagne inclinée dont nous venons de parler). D'où viennent de tels enfoncements ? La réponse qui se présente naturellement à l'esprit, est que la rivière a rongé les rochers, comme on voit qu'elle le fait encore à présent pour les couches inférieures, et comme les eaux des lacs le font aussi par rapport aux rochers de leurs rivages. Mais un moment de réflexion ne permet guère de regarder cette solution de la difficulté comme la plus probable. A quelle hauteur aurait dû s'élever la rivière pour former ces excavations dont quelques-unes sont à quelques cents pieds au-dessus du lit actuel ? (1) Quelques géologues les ont expliquées en supposant des glaces qui les auraient formées. Mais cette solution offre la même difficulté que la précédente. Une course comme celle que nous venons de faire, en suggère une bien plus satisfaisante. Quand on suit à pied les bords du Doubs, on peut presque partout toucher de la main ou avec un bâton quelque une des couches excavées ou rentrantes, et ainsi s'assurer qu'elles sont d'une pierre beaucoup plus tendre

que celle des couches en relief ou saillantes. De cette observation à l'explication cherchée il n'y a qu'un pas bien facile à faire : la dent du temps ou, si l'on veut, de la température a naturellement bien plus rongé les couches tendres que les couches dures. La pluie, le suintement, la neige, le soleil, les vents sont venus à son aide dans cette œuvre lente de destruction. On peut donc s'attendre à ce que les excavations deviendront toujours plus profondes.

Nos réflexions et nos conversations, dirigées sur ces questions d'antiquités, contribuent à nous distraire des fatigues de la route, que nous finissons par ne plus sentir du tout, sous l'influence de l'air de la montagne ; il devient toujours plus vif et plus restaurant, à mesure que nous approchons davantage du sommet (2). Nous allons d'ailleurs jouir de trois points de vue qui feraient oublier bien des fatigues. L'un est plus connu que les deux autres : c'est même le seul qui ait un nom ; on l'appelle le *Corps de garde*. Il y avait là autrefois une maisonnette (dont on voit encore quelques débris), à l'usage de sentinelles qui, de ce lieu élevé, pouvaient voir tout ce qui se passait à une assez grande distance. Observez à votre gauche ces étages alternatifs de rochers nus et de rangées de sapins. C'est derrière un de ces remparts qu'un voleur surnommé le Diable, bien connu dans la contrée, se retirait, il y a une vingtaine d'années, pour échapper aux poursuites de la gendarmerie, et de là se rendait et s'insinuait furtivement dans les maisons les plus rap-

(1) Il y a en outre à objecter contre cette explication, que l'inclinaison de quelques-unes des couches en rainures n'est pas toujours, il s'en faut bien, parallèle au courant de la rivière.

(2) Du bas de la montée jusqu'au haut on n'aperçoit d'autre habitation que les deux maisons du Châtelot : quel isolement que celui des habitants de ces deux maisons ! L'une est une forge. Il y a quelques semaines, un apprenti du maître forgeron, descendant le Doubs dans un bateau qu'il ne savait pas assez bien conduire, s'est noyé, le bateau ayant chaviré. Peut-être a-t-il appelé au secours ; mais il n'y a personne sur cette partie des bords du Doubs.

prochées pour se procurer les choses nécessaires à la vie. Il était là comme dans un nid d'aigle, où l'on comprend qu'il était difficile de le poursuivre et de l'atteindre.

Un de ces rochers a été cette année, pour les pompiers du Locle, l'occasion de montrer une hardiesse et une adresse telles que celles qui ont fait, il y a deux ans, le sujet d'un de nos récits (sur la grotte de Pertuis). Un habitant des montagnes était tombé du haut d'un de ces rochers. Les courageux pompiers se sont dévalés, au moyen de cordes, à l'endroit où l'on présumait que l'accident avait eu lieu; et ils sont parvenus, à force de recherches, d'adresse et de persévérance, à trouver le cadavre.

Au Corps de garde on a devant soi une chaîne de montagnes qui est à l'opposite de celle dont nous venons de parler, à ses pieds le ruban du Doubs, tout près de soi à sa droite un rocher nu d'une pierre blanche par les ans, qui est comme un contre-fort de la montagne, et dans le lointain des plateaux avec des forêts, des champs, des pâturages, au milieu desquels l'œil se plaît à voir les maisons remarquablement blanches du village du Pissoux. Peut-être de près est-il laid, comme la plupart des villages francomtois; mais à distance il est d'un effet charmant. Il y a tant d'objets auxquels on peut appliquer ce vers :

De loin c'est quelque chose et de près ce n'est rien.

Les deux autres points de vue dont nous avons dit un mot, sont à peu près les mêmes que celui du Corps de garde. L'un est à dix minutes au dessous et l'autre à dix minutes au dessus. L'un a à droite, au premier plan, un rocher nu et mince qui est comme une immense arête en saillie; l'autre, qui est tout près de la maison de M. l'ancien Delachaux, laisse apercevoir une plus longue étendue du Doubs.

A l'occasion de ces trois points de vue d'où l'on a devant les yeux une grande va-

riété de rochers nus, nous ferons une observation sur ces rochers qui pour bien des personnes n'ont rien de beau et aucun mérite. Ce sont les mêmes personnes qui ne savent pas sentir ce que les falaises de notre lac ajoutent à une scène de coucher de soleil, vue de Neuchâtel. Les côtes du Doubs sont certainement ce qu'il y a de plus pittoresque dans notre pays; et ce pittoresque est essentiellement dû aux rochers nus, qui ont aussi un mérite comme variété. On ne voudrait sans doute pas qu'ils se prolongeassent d'une manière indéfinie. On a du plaisir, après en avoir vu pendant quelques heures un si grand nombre, à ne voir plus au contraire que de la verdure, quand on est arrivé au plateau des Planchettes. Nous nous servons ici du mot *plateau*, peut-être un peu improprement; car il n'y a aux Planchettes absolument aucun endroit *plat*; c'est là une des particularités qui caractérisent ce village<sup>(1)</sup>; une seconde, c'est l'isolement des maisons dont il se compose; il n'y en a pas deux qui se touchent; une troisième, ce sont les couchers de soleil, qui, nulle part dans notre pays, ne sont aussi beaux. On voit le soleil se coucher dans un profond lointain, derrière les Vosges dorées.

(1) Les botanistes trouveraient sans doute aux Planchettes, au Dazenet et dans les endroits voisins, des plantes caractéristiques de cette localité. Je n'en indiquerai qu'une seule espèce qui, à la grande surprise des botanistes, croit en très-grand nombre, presque en massifs, aux environs des maisons du village, et est en pleine floraison dans le mois d'août: c'est la Tanaisie, appelée vulgairement *Herbe amère*, *Herbe aux vers*. Elle est souvent cultivée dans les jardins de paysans et se reproduit quelquefois d'elle-même dans le voisinage des habitations. Haute de quelques pieds, elle porte très-élégamment ses belles fleurs jaunes; mais elle a une odeur très-forte et très-désagréable, qui explique pourquoi on prétend que répandue entre les matelas elle chasse les puces et les punaises. C'est avec cette plante qu'on fait la barbotine. Nous aurions pu faire, dans notre course et notre récit, bien d'autres observations de botanique; mais nous laissons ce soin à d'autres, ne voulant pas d'ailleurs allonger un article peut-être déjà trop long.

de ses derniers rayons ; elles sont assez éloignées pour que ces couchers de soleil soient presque des couchers de pays de plaine. Les sommités des Vosges ont un caractère particulier ; ce sont des mamelons de montagnes ; de là le nom de ces sommités *Ballons*, le plus considérable, le *Grand-Ballon*, est le dernier qu'on aperçoit, derrière le village de la Grand-Combe, quand le soleil se couche. Mais ce qui caractérise le plus peut-être le village des Planchettes, c'est la simplicité de mœurs de ses habitans. Nulle part dans notre pays elle n'est demeurée aussi grande. Elle est préservatrice des bonnes mœurs et des sentimens religieux. Peu de paroisses sont aussi attachées à leurs pasteurs, qui ont dans l'affection de leurs paroissiens de quoi se dédommager des avantages qu'ils trouveraient dans des endroits plus populeux et moins éloignés des communications, ou dans un meilleur climat. Nous ne voulons pas taire un fait récent bien honorable pour cette paroisse. Les fonds de commune ne pouvant suffire aux réparations nécessaires ou avantageuses à faire à la maison de cure, les paroissiens, qui sont pourtant peu aisés en général, se sont cotisés pour y pourvoir : il n'a fallu qu'un mot dit par l'un d'eux pour que cela fût fait à l'instant.

Nous avons regretté de ne plus trouver, devant le presbytère, le modeste observatoire que nous y avons vu, il y a une dizaine d'années... modeste comme celui qui l'avait fait construire, M. Reynier, mort pasteur des Planchettes. L'auteur de cet article a passé de bien beaux momens à y étudier le ciel avec cet astronome du premier ordre qui le connaissait si bien, et à qui il n'a manqué pour être célèbre dans le monde savant qu'un peu d'amour propre. Avec son admirable *Chercheur* nous découvrons les astres perdus dans les profondeurs des cieus. Il a trouvé

plus que ce qu'il cherchait. De la terre il regardait le ciel ; du ciel il regarde la terre. Pardon, lecteur, de cette digression : l'ombre chère d'un ami me semblait errer partout dans ces lieux, devenus solennels pour moi par les souvenirs. J'ai cru pouvoir me permettre de dire ici la plus vive des *Impressions de ce voyage*.

Le jour était fini, mais non le voyage. Pour remplir le programme que nous nous étions fait nous-mêmes, il fallait atteindre encore la Chaux-de-Fonds par un chemin qui, quoique agréable sous le rapport champêtre et pittoresque, l'est peu sous celui de la marche : continuellement des hauts et des bas, sentiers étroits, pierres roulantes, racines d'arbres sortant de terre, trous et enfoncemens. Mauvais de grand jour, qu'on juge de ce qu'il doit être par une nuit close et profonde, et de ce que serait devenu le *Messenger Boiteux* sans un bras officieux au moyen duquel,

Que bien que mal il arriva

Sans autre aventure fâcheuse.

Quand des Planchettes on arrive de jour aux Endroits, au dessus de la Chaux-de-Fonds, la vue de ce village si considérable, au milieu des forêts où il semblerait qu'on ne devrait trouver que quelques fermes isolées, a quelque chose de très frappant. Eh bien, l'effet est peut-être plus grand encore de nuit. Les nombreuses lumières qui brillent dans une étendue aussi considérable que l'est celle de la localité la plus peuplée du pays, au débouché d'une sombre forêt, frappent d'étonnement même ceux qui ont vu vingt fois de jour, du même point, la Chaux-de-Fonds. Quelques mois plus tard l'effet serait encore plus frappant ; car au mois d'août les ouvriers horlogers ne reprennent pas encore leur ouvrage dans la soirée.

Nous arrivons à la Chaux-de-Fonds au

moment où un grand nombre des habitants se reposent déjà. Il est temps de nous reposer nous-même en finissant et notre course et notre récit. L'année prochaine nous prendrons pour point de départ d'une autre course la Chaux-de-Fonds, qui a été cette année-ci notre point d'arrivée ; c'est-à-dire, que nous formons le projet de faire cette course ; car si jamais on a dû employer des formes dubitatives en parlant de ce que l'on compte faire, c'est bien dans les temps d'incertitude et d'instabilité tels que ceux où nous vivons. Jamais l'exhortation suivante de l'apôtre saint Jaques n'a été plus en place que de nos jours : « Je m'adresse maintenant à vous qui dites : Nous irons aujourd'hui ou demain en une telle ville ; vous qui ne savez pas seulement ce qui arrivera demain. Au lieu que vous devriez dire : S'il plaît au Seigneur, et si nous sommes en vie, nous ferons telle ou telle chose. » Nous dirons donc : *S'il plaît au Seigneur*, engageant nos lecteurs à le dire également dans les divers projets qu'ils peuvent former pour l'année prochaine.

**LES PONTS.**

En 1805, M. Péter a fait une description de cette paroisse dont il avait été pasteur. Ce mémoire, couronné par la Société d'Emulation patriotique, contient des choses très-intéressantes, et nous fournira quelques renseignements pour notre article; mais il s'est fait tant de changements dans cette localité depuis 1805, que le Mémoire de M. Péter est devenu de l'histoire ancienne : il faut une histoire nouvelle.

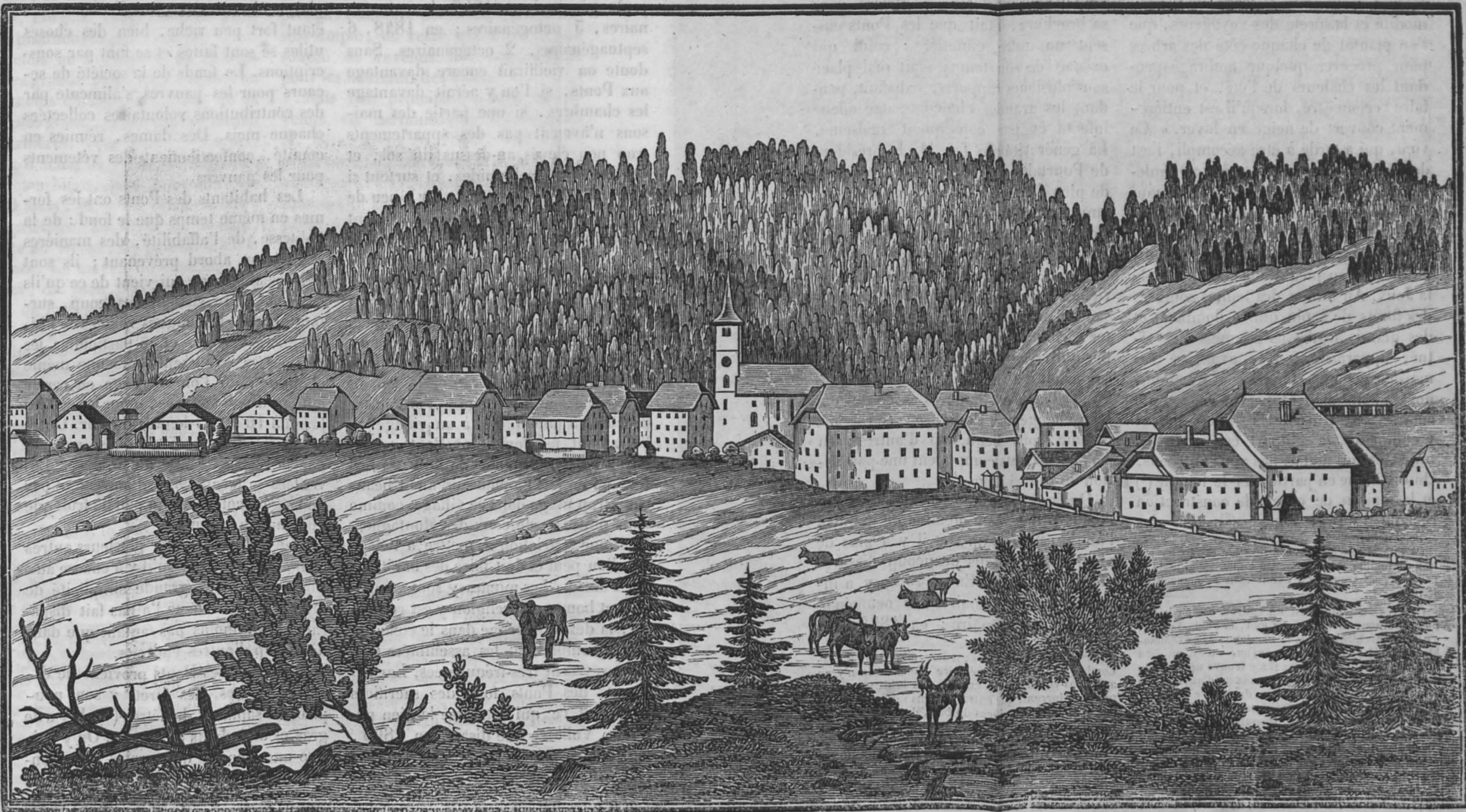
Il n'y a point de pont aux Ponts : d'où vient donc ce nom ? d'où vient

également celui de Martel qu'on y ajoute souvent ? D'après une tradition dont nous ne voudrions assurément pas garantir l'authenticité, un général Martel, se rendant des Gaules en Italie à la tête d'une armée, se trouva arrêté dans sa marche par les marais au-dessus desquels s'élève maintenant le village des Ponts, et, pour les traverser sans danger, il fit un grand abatis d'arbres qui, couchés près à près les uns des autres, lui servirent comme de pont. Il vint aboutir aux Abattes (ce nom aurait-il aussi quelque rapport avec la tradition?), et descendit la montagne par les Prés-Devant. De là le nom de Pont-Martel ou Pont de Martel. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à quelque distance du village, au milieu des marais, il se trouve, à trois ou quatre pieds au-dessous du sol, les restes d'un pont ou chaussée assez bien conservés : M. Péter le dit de la manière la plus positive; et une personne, encore vivante et tout à fait digne de foi, nous a attesté avoir vu ces vestiges. Mais on comprend qu'une chaussée puisse avoir existé en cet endroit, sans que ce soit nécessairement celle d'un général Martel.

La paroisse des Ponts est entre deux montagnes du Jura, la montagne de Plamboz à l'orient, et la montagne des Joux à l'occident et au nord. Elle a au nord-est le village de la Sagne et au midi ceux de Travers et de Noiraigue.

M. Péter dit que le chemin qui traverse le vallon des Ponts, est mauvais et rempli d'ornières profondes qui le rendent pénible à tous ceux qui le suivent. La remarque, si elle était faite actuellement, serait un contre-sens. « Il serait à

(Voir la suite derrière la grande planche).



LES PONTS.

ires ; en 1847, 4 septuagésimes ; en 1848, 6 octogénaires. Sans vieillir encore davantage

si l'on y aérât davantage, si une partie des maisons n'était pas des appartements élevés au-dessus du sol, et dans un air humide, et surtout si l'on n'avait pas une source d'eau meilleure<sup>(1)</sup> : il y a peu de choses dans le village : dernièrement on a fait divers essais dans le but d'améliorer l'eau, mais inutilement. Il est à désirer que cet obstacle soit levé : de la bonne eau est certainement un avantage qu'on puisse avoir dans une ville et à un village. Si l'on avait une source meilleure aux Ponts, peut-être n'aurait-on moins de liqueurs fortes. On fait malheureusement beaucoup de liqueurs dans ce village, comme dans ceux des Montagnes.

Il est à désirer que cet obstacle soit levé : de la bonne eau est certainement un avantage qu'on puisse avoir dans une ville et à un village. Si l'on avait une source meilleure aux Ponts, peut-être n'aurait-on moins de liqueurs fortes. On fait malheureusement beaucoup de liqueurs dans ce village, comme dans ceux des Montagnes.

Il est à désirer que cet obstacle soit levé : de la bonne eau est certainement un avantage qu'on puisse avoir dans une ville et à un village. Si l'on avait une source meilleure aux Ponts, peut-être n'aurait-on moins de liqueurs fortes. On fait malheureusement beaucoup de liqueurs dans ce village, comme dans ceux des Montagnes.

Il est à désirer que cet obstacle soit levé : de la bonne eau est certainement un avantage qu'on puisse avoir dans une ville et à un village. Si l'on avait une source meilleure aux Ponts, peut-être n'aurait-on moins de liqueurs fortes. On fait malheureusement beaucoup de liqueurs dans ce village, comme dans ceux des Montagnes.

Il est à désirer que cet obstacle soit levé : de la bonne eau est certainement un avantage qu'on puisse avoir dans une ville et à un village. Si l'on avait une source meilleure aux Ponts, peut-être n'aurait-on moins de liqueurs fortes. On fait malheureusement beaucoup de liqueurs dans ce village, comme dans ceux des Montagnes.

Il est à désirer que cet obstacle soit levé : de la bonne eau est certainement un avantage qu'on puisse avoir dans une ville et à un village. Si l'on avait une source meilleure aux Ponts, peut-être n'aurait-on moins de liqueurs fortes. On fait malheureusement beaucoup de liqueurs dans ce village, comme dans ceux des Montagnes.

Il est à désirer que cet obstacle soit levé : de la bonne eau est certainement un avantage qu'on puisse avoir dans une ville et à un village. Si l'on avait une source meilleure aux Ponts, peut-être n'aurait-on moins de liqueurs fortes. On fait malheureusement beaucoup de liqueurs dans ce village, comme dans ceux des Montagnes.

plaisons à redire avec lui. La commune étant fort peu riche, bien des choses utiles se sont faites et se font par souscriptions. Le fonds de la société de secours pour les pauvres s'alimente par des contributions volontaires collectées chaque mois. Des dames, réunies en comité, confectionnent des vêtements pour les pauvres.

Les habitants des Ponts ont les formes en même temps que le fond : de la politesse, de l'affabilité, des manières aisées, un abord prévenant ; ils sont très-sociables ; ce qui vient de ce qu'ils se voient et se visitent beaucoup, surtout pendant les longues veillées de l'hiver. Les voisins, et en particulier les voisines se réunissent dans une même chambre, où l'on se range en cercle autour d'une lumière, pour travailler jusqu'à 10 ou 11 heures du soir. Outre le plaisir de la société, on se procure par là une économie de lumière. Ces veillées se terminent ordinairement par une légère collation, un peu de fruit que l'on mange ensemble.

Nous pourrions citer plusieurs autres traits qui montrent qu'il y a encore aux Ponts une assez grande simplicité de mœurs : l'aisance ne l'a pas fait disparaître, au moins pas autant que dans beaucoup d'autres endroits.

L'aisance des Ponts provient de diverses sources. Les forêts y sont peuplées de sapins et de hêtres<sup>(1)</sup>. Il y a de gras et abondants pâturages. On y cultive une étendue de terrains assez considérable ; les prés donnent d'excellents

(1) On trouve encore dans la localité le frêne, le tremble, le sorbier, l'alizier et le pin sauvage, qui servent à divers usages.

fourrages; le chou, la pomme de terre, l'avoine, l'orge et l'orgée sont les principales productions des champs.

Autrefois on a converti en champs une assez grande quantité de marais; on le fait moins maintenant, parce qu'on tire un plus grand profit de l'exploitation des tourbières. Une pose de marais, du prix d'achat de 16 louis, exploitée comme tourbière, peut rapporter jusqu'à 60 louis, et le sol reste en outre au propriétaire. La *bauge* de tourbe, conduite au village, s'y paie de 6 à 8 f. de France. Ce moyen de chauffage, si peu cher, est bien précieux dans une localité où la froidure est si grande et d'une si longue durée<sup>(1)</sup>. Mais la tourbe exploitée aux Ponts ne se consomme pas toute dans la localité même, il s'en faut bien; la plus grande partie en est exportée, et dans toutes les directions, au Locle, à la Chaux-de-Fonds, au Val-de-Travers, à Boudry (pour les fabriques), à Neuchâtel et ailleurs. On tire annuellement des tourbières des Ponts à peu près 20,000 *bauges*, sans parler des *kerbes*<sup>(2)</sup>, dont le prix est à peu près

(1) Le Constitutionnel neuchâtelois a consigné dans un de ses n<sup>os</sup> les observations curieuses faites sur l'extrême froidure des marais des Ponts par M. Lambert qui y demeure.

(2) Nous dirons à ceux de nos lecteurs qui ne le sauraient pas, que les *kerbes* sont des troncs et des racines d'arbres, quelquefois des arbres entiers desséchés et très-légers, qu'on trouve dans la tourbe ou sous la tourbe. Ils donnent un feu de cheminée très-agréable, d'autant plus qu'en brûlant ils répandent une bonne odeur de résine dans les appartements. On en ferait sans doute plus d'usage, si la cendre en était bonne (elle n'est pas meilleure que celle de la tourbe) et ne gâtait pas celle des autres espèces de bois, quand elle y est mêlée. Les *kerbes* nous rappellent une autre curiosité remarquable des marais des Ponts: le lichen ou mousse d'Islande, qui y croît en immense quantité. « Les apothicaires du pays, disait M. Péter, le tirent de Lyon; et les apothicaires de Lyon viennent le chercher dans les marais des Ponts. »

le même que celui de la tourbe. En prenant ce chiffre pour base d'un calcul très-simple, on verra que c'est là une source de revenus fort considérable pour les habitants des Ponts.

Mais leur principale source de revenus est certainement l'horlogerie. M. Péter disait en 1805: « Il n'y a proprement qu'une branché d'horlogerie aux Ponts: c'est la fabrication des cadrans »<sup>(1)</sup>. Et l'on pourrait aujourd'hui presque dire, au contraire, qu'il y a aux Ponts toutes les branches d'horlogerie, à l'exception de la fabrication des cadrans; nous disons *presque*, parce qu'on n'y fait pas non plus les boîtes et les ébauches. On fait annuellement aux Ponts de 6 à 10,000 montres, qui sont envoyées en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne et en Angleterre. Il y a en ce moment beaucoup de demandes et d'écoulement de cet objet de commerce; mais les prix sont bas: ils ont baissé depuis deux ans du 15% à-peu-près. Les très-bonnes montres se vendent 60 fr., les ordinaires 40 fr., et les très-ordinaires (à cylindre) 20 fr. On compte seize établissemens aux Ponts.

L'horlogerie a comme absorbé les autres industries qui prospéraient autrefois aux Ponts: on y faisait beaucoup de dentelles<sup>(2)</sup>, de gerles et d'échalas: on n'y en fait plus maintenant.

C'était autrefois aussi aux Ponts une espèce d'industrie que la chasse aux loups: on y en tuait plus que dans tout

(1) On y en peignait annuellement environ 60,000.

(2) Il faut bien travailler, pour gagner maintenant à la dentelle deux batz par jour (on pouvait en gagner jusqu'à 12 autrefois); celles des dentelleuses (dentellières) qui se sont mises à faire des dentelles en crin et en paille, gagnent pourtant quelque chose de plus.

le reste du pays. Le capitaine Benoit-Benoit en avait tué neuf à lui seul. Une prime de 20 écus était accordée aux chasseurs pour chaque loup tué. Ils se réunissaient jusqu'à cent pour une seule chasse. Ils ont si bien réussi, qu'il n'y a plus ou à peu près plus de loups à chasser.

On a pu croire quelque temps que les deux sources, l'une d'eau sulfureuse, l'autre d'eau ferrugineuse, qui se trouvent au milieu des marais, à un quart de lieue du village, et qui paraissent avoir certaines vertus curatives, procureraient un revenu aux Ponts. Chaque année il y a quelques malades qui vont aux Ponts pendant l'été, soit pour boire de ces eaux, soit pour prendre des bains; mais le nombre n'en augmente pas, ce qui s'explique par le fait qu'il n'y a pas d'établissement près des sources mêmes, et qu'il faut transporter l'eau pour les bains au village, ce qui est à la fois incommode et dispendieux.

Parmi les grands changements qui se sont opérés aux Ponts, on doit citer l'amélioration de l'éducation. Lorsque M. Péter y était pasteur, il n'y avait aucune école dans le village, et maintenant il y en a trois (sept dans le reste de la paroisse).

Divers dons considérables reçus par la Commune lui ont permis de faire, pour des établissements aussi essentiels, les sacrifices et allocations nécessaires.

Les habitants des Ponts ne nous pardonneraient pas de passer sous silence les noms de leurs principaux bienfaiteurs (1). Nous indiquerons Mad. Reine-

(1) Ils ne nous pardonneraient pas non plus de ne pas faire mention d'une famille de leur village dont

Augustine Perrenoud, née Convert, qui a légué 1300 louis à la Commune et à divers établissements d'utilité publique ou de charité, M. le président de Pourtalès, qui a légué 60 louis aux pauvres de la paroisse, et M. Boy-de-la-Tour, qui a voulu s'associer, après la mort de sa sœur, Mad. Vaucher, aux bienfaits que M. le pasteur Vaucher et sa femme répandaient journellement autour d'eux.

Que les habitans des Ponts continuent à être bienfaisans eux-mêmes, les bienfaiteurs ne leur manqueront pas.

---

### Biographie.

#### DANIEL JEAN-RICHARD.

Nos deux précédentes biographies ont été celles des deux Neuchâtelois, qui ont exercé le plus d'influence dans l'Etat et l'Eglise de leur pays. La suivante est celle de l'homme qui en a le plus exercé sur l'industrie Neuchâteloise. D'honorables tributs ont été payés à sa mémoire par plusieurs de ses compatriotes, surtout dans ce siècle-ci.

Le banneret Ostervald, historiographe de nos Montagnes, dans un article sur l'origine de notre horlogerie, a fait une mention spéciale et détaillée de Daniel Jean-Richard. C'est à cette source que William

plusieurs des membres se sont distingués par leurs talents, la famille Benoit. Tout le monde a entendu parler dans notre pays du vieux major Benoit, qui avait d'assez grandes connaissances en chimie, qui a fait faire de grands progrès à la peinture des cadrans, qui fit une très-belle collection d'oiseaux dessinés et peints par lui-même. Son fils, le capitaine Louis Benoit, faisait de très-belles peintures en émail. Il a laissé un herbier, qu'on peut encore voir chez M. H.-François Benoit, son fils. Un autre fils du major, M. Henri Benoit a laissé une collection d'un autre genre, une collection d'oiseaux empaillés. On voit que le major Benoit avait transmis à ses enfans le goût des arts et de l'histoire naturelle.

Coxe a puisé ce qu'il dit à cet égard dans sa 27<sup>e</sup> lettre sur la Suisse.

Un article semblable à celui du banneret Ostervald se trouve dans la Description statistique du canton de Neuchâtel publiée en 1818.

On peut en lire également un de M. le châtelain de Meuron, dans le tome 1<sup>er</sup> du *Musée historique* publié par M. Matile. L'auteur des *Chants Valanginois* l'a reproduit en grande partie.

En 1840, feu M. Huguenin fit sur ce sujet un travail qui lui était demandé de Berlin ; il en garda une copie, dans laquelle nous puiserons essentiellement pour la composition de notre article. Ce travail manuscrit de M. Huguenin acquiert un mérite de plus par la circonstance que c'est le dernier qu'il ait fait : il est mort peu de temps après.

On peut reprocher à l'Histoire d'une montre, ingénieuse description poétique faite au Locle par M. de Pradel dans une soirée littéraire, de ne pas renfermer un seul mot sur Richard. C'a été une inadvertance de la part du poète.

L'auteur des *Chants Valanginois* n'a pas craint de consacrer toute une pièce de vers à l'inventeur de notre horlogerie. Nous citerons ici la dernière strophe de la pièce.

Artiste que la Sagne est fière  
De pouvoir nommer son enfant,  
Ton souvenir, celui d'un père,  
Chez nous sera toujours vivant ;  
Et de leur immortel hommage  
Réveillant l'écho montagnard,  
Nos fils béniront d'âge en âge  
Le nom de Daniel Jean-Richard.

Richard, qui a si bien appris à mesurer le temps, n'a-t-il pas un droit particulier à une mention dans un almanach ou calendrier ?

Daniel Jean-Richard dit Bressel, communier de la Sagne, bourgeois de Valangin, naquit à la Sagne en 1665. Il apporta en naissant d'heureuses dispositions

pour les arts mécaniques. Encore en bas âge, et n'ayant souvent d'autres outils qu'un méchant couteau, il faisait de petits ouvrages en bois qui annonçaient ce qu'il pourrait devenir un jour, mais qui ne plaisaient pas tant à son père. Celui-ci ne voyait pas trop à quoi cela pouvait mener son fils, qu'il destinait à l'état de serrurier : il eût mieux aimé le voir s'occuper uniquement de quelque chose qui eût directement trait à cet état-là, qui devait être le sien. Le jeune homme se conforma aux intentions de son père : il apprit à travailler sur les métaux, à faire usage des outils des serruriers, de la lime et du foret. Quelques fois pour rendre service à ses voisins, il raccommodait leurs horloges : c'était assez là l'ouvrage d'un serrurier, attendu qu'à cette époque les horloges étaient construites en fer.

Une circonstance fortuite décida de la vocation du jeune Richard. Un marchand de chevaux, nommé Péter, revenant en 1679 à la Sagne, lieu de son domicile, après un séjour momentané en pays étrangers, y apporta une montre de poche fabriquée à Londres. Par grand bonheur elle s'était dérangée. Péter, qui connaissait le talent, l'adresse du jeune Richard, lui proposa de réparer sa montre. L'apprenti serrurier avait déjà remis en bon état des horloges : il n'était donc pas étranger à la connaissance d'un mécanisme qui a quelque rapport avec celui de la montre, et la même destination. Il reçoit la proposition avec une joie semblable à celle d'un jeune homme passionné du militaire, à qui l'on remet ses premières armes. On dit qu'il s'éleva à cette occasion une contestation assez vive entre lui et son père, qui sans doute continuait à voir avec peine que son fils eût d'autres goûts que ceux de l'état auquel il le destinait ; et, dans le cas particulier, il craignait que le jeune homme, dont il ne connaissait pas tout

le talent, disons mieux, le génie, n'augmentât le dommage survenu à la montre rare et précieuse, au lieu de le réparer : il redoutait et pour lui et pour son fils une responsabilité qui, dans le cas d'un défaut de succès, pouvait aller à les constituer en frais pour dédommagement. Péter, qui comprit tout de suite les motifs de l'opposition du père de Richard, se hâta de le rassurer, en lui déclarant que si son fils échouait dans son entreprise, il ne lui en saurait point mauvais gré, ne lui ferait aucun reproche, et, à plus forte raison, aucune réclamation : il abandonnait d'ailleurs en toute confiance sa montre aux talents et à l'adresse du jeune homme. Cette confiance de la part d'un compatriote qui avait vu beaucoup de pays, augmenta celle de Richard, et fut pour lui de bon augure. Plein de courage il se mit à l'œuvre avec l'ardeur de la jeunesse et du talent qui a la conscience de lui-même ; il réussit de manière à satisfaire également et son père, maintenant tranquilisé, et le propriétaire de la montre.

Le jeune Richard, devenant grand mécanicien contre le gré de son père, ne rappelle-t-il pas le jeune Pascal devenant grand mathématicien contre le gré du sien ? Le père de Pascal se réconcilia avec l'idée que son fils s'occupât de mathématiques, quand il le vit les inventer en quelque sorte avec des ronds et des barres ; le père de Richard se réconcilia avec l'idée que son fils s'occupât de mécaniques, quand il le vit inventer en quelque sorte l'horlogerie en raccommodant une grossière montre.

Richard analysa la montre en la démontant : tenant pièces après pièces, pour voir où était le mal à réparer, il apprit à en connaître les divers usages, leurs proportions et leurs rapports. Quand il eut bien compris tout le mécanisme, hardiment il prit la résolution de faire un ouvrage pareil à celui qu'il venait d'étudier. Mais

pour y parvenir il lui fallait une foule d'outils qu'il ne pouvait trouver dans l'atelier d'un serrurier. « Il manquait de tout, dit William Coxe, mais il avait les ressources du génie ». Il n'employa pas moins d'une année à confectionner et à préparer les outils qui lui étaient nécessaires, et d'une demi-année à faire sa montre. Alors il put dire avec autant de droit et de plaisir que le plus grand mécanicien de l'antiquité : *Je l'ai trouvé.*

C'est à l'année 1684 qu'on peut rapporter la fabrication de la première montre Neuchâteloise.

A cette époque l'horlogerie était partout encore dans l'enfance : la montre faite par Richard, ainsi que celle qui lui avait servi de modèle, laissait beaucoup à désirer : c'était une grossière ébauche, un faible essai. L'espèce de montre à laquelle elle appartenait, s'appelait *Tourbillon* ; elle n'avait point de ressort spiral, et le balancier faisait un grand nombre de vibrations ; un bout de corde de boyau faisait la fonction de la chaîne qui unit la fusée au barillet ; le cadran était d'étain, la boîte en laiton. Le mouvement avait vingt et quelques lignes de diamètre, et les piliers qui portent les platines, un pouce de hauteur. Une pièce comme celle-là se vendrait maintenant à peine quelques sols ; et cependant celle-là serait d'un très-grand prix comme *monument* à placer dans un Musée, si on avait eu la pensée et le bonheur de la conserver pour la transmettre à la postérité.

Les succès de Richard attirèrent chez lui bien des curieux, et aussi bien des pratiques. Son principal débit fut d'abord dans les couvents et les presbytères de la Franche-Comté. Il vendait les simples montres de poche vingt écus. Ses réflexions, son expérience et sans doute bien des mécomptes dans ses essais lui suggérèrent plusieurs perfectionnements, soit dans



L'ouvrage du faiseur d'outils, soit dans celui de l'horloger. La subdivision du travail qui est portée si loin maintenant, n'existait pas à cette époque, où l'ouvrier horloger devait trouver le moyen de tout faire à lui seul, le mouvement de la montre, le ressort, les pignons, la boîte, la gravure, la dorure, etc. L'exacte division des roues et des pignons était ce qui l'embarrassait le plus et à quoi il parvenait le moins. Un étranger lui apprit qu'il existait à Genève une machine qui exécutait très bien cette opération et atteignait aisément le but désiré. Il fit exprès le voyage de Genève pour la voir; on lui en fit un mystère, mais il vit des roues fendues, et il comprit que cette opération devait se faire au moyen d'une roulette et d'une plate-forme ayant des nombres pour déterminer celui des dents et en rendre les intervalles parfaitement égaux. C'en fut assez pour lui: de retour à la Sagne, il construisit une machine qui atteignait le but. Il eut pour premier apprenti ou élève à la Sagne Jacob Brandt dit Gruerin, qui transporta son industrie à la Chaux-de-Fonds, d'où il était originaire, et où il eut bientôt des élèves à son tour. Richard croyant qu'il aurait au Locle plus de chance de succès pour sa profession d'horloger, s'y établit vers 1705. Deux fils lui étaient nés à la Sagne; il en eut trois autres au Locle; et tous cinq se vouèrent comme leur père et avec leur père à l'horlogerie; ce fut là le premier exemple de ces ateliers en famille qui malheureusement ne se sont guère conservés dans les grands centres. Chacun des six horlogers Richard apporta à l'art de l'horlogerie son contingent d'observations, d'essais, de perfectionnements: c'était là comme un trésor de famille qu'ils augmentaient à l'envi l'un de l'autre; ils en vinrent à faire des montres à quantièmes, des montres à répétition: le travail commença à se diviser entre eux et entre les ouvriers qu'ils formaient: il y eut des

émailleurs, des monteurs de boîtes, des faiseurs de ressorts. La chaîne d'acier remplaça la corde de boyau; le spiral fut appliqué au balancier. L'horlogerie fut tellement perfectionnée par la famille Richard qu'à la mort du chef, arrivée au Locle en 1741, le pays était doté d'une industrie nouvelle bien établie, et qu'en 1752, c'est-à-dire seulement onze ans après sa mort, on comptait déjà dans nos Montagnes 466 ouvriers horlogers.

Cette industrie s'est perpétuée dans la famille Richard; et il eût été dommage qu'il en fût autrement: il y a toutes sortes d'avantages à ce que des enfans succèdent à l'état de leur père. Aux services rendus à la principale industrie du pays par Daniel Jean-Richard, doivent s'ajouter ceux dont on est redevable à ses descendants.

Secondée par des circonstances favorables, l'industrie de l'horlogerie a toujours gagné dans nos Montagnes, soit sous le rapport de la qualité de l'ouvrage, soit sous celui de la quantité. C'est un ruisseau qui a fini par devenir une grande rivière. Si en 1752 il y avait 466 horlogers dans ce pays, il y en avait 8 mille en 1838, non compris un grand nombre d'ouvriers occupés à la fabrication des outils nécessaires aux horlogers, d'établisseurs et de négociants en horlogerie.

Grâce à l'horlogerie dont elle peut se glorifier d'avoir été le berceau, la Sagne a vu s'accroître considérablement son importance et sa prospérité; il en a été de même de bien d'autres localités du pays, telles que les Ponts et Fleurier; surtout le Locle et la Chaux-de-Fonds, qui n'étaient que de petits villages, pauvres et ignorés, sont devenus comme de véritables villes, et des villes riches et populeuses. Les négociants en horlogerie de nos Montagnes sont connus partout; ils ont des comptoirs et font des affaires dans toutes les parties du monde. Selon l'auteur des

*Chants Valanginois*, le nombre des montres exportées annuellement du seul village de la Chaux-de-Fonds est approximativement de 200,000 à 300,000.

Jamais on ne put mieux se faire une idée des progrès de l'art de l'horlogerie dans nos Montagnes, que lors de l'exposition qui eut lieu au Locle en 1842 à l'occasion du passage de LL. MM. le Roi et la Reine de Prusse: on voyait exposés entr'autres les ouvrages diversement remarquables de MM. D. Grandjean, F.-L. Favre-Bulle, A. DuBois, Mairet, A. Cramer et de M. Louis Richard descendant de Daniel Jean-Richard (1).

Il y a eu la dernière année, et il y a encore, dans cette branche d'industrie, un ralentissement sensible dû aux malheurs des temps et à la grande crise financière de l'Europe. Espérons le retour de la précédente prospérité, et, s'il se pouvait, sans celui des inconvénients de divers genres qui n'accompagnent que trop souvent le grand mouvement industriel.

« A qui, demande M. le maire Huguenin, dans son ouvrage manuscrit et intitulé: *Description de la Principauté de Neuchâtel et Valangin*, à qui les Montagnes doivent-elles cette grande prospérité au dedans et cette grande réputation au dehors? A Daniel Jean-Richard dit Bressel, de la Sagne, répond l'auteur: c'est lui qui par son génie, son courage, sa persévérance, a été dans les mains de la Providence le premier mobile de cette industrie qui en a fait naître tant d'autres, et de cette fortune générale. Et cependant, ajoute M. Huguenin, son nom est presque ignoré dans sa patrie, sa tombe n'a pas même été ornée d'une simple pierre. Je ne conçois pas que personne

» n'ait songé à élever un modeste monument à celui qui non-seulement honora son pays, mais qui en fut le bienfaiteur, et dont le nom historique devrait être gravé sur le marbre. »

Les cendres de Daniel Jean-Richard reposent au Locle; et par cette raison M. Huguenin indiquait le Locle comme le lieu le plus convenable pour y placer le monument qu'il proposait; mais la place n'en serait-elle pas aussi bien à la Sagne, d'où Richard était originaire, et où il a découvert l'horlogerie, surtout si l'on peut savoir précisément dans quel endroit de la Sagne était la maison habitée par Richard? Sept villes se disputèrent l'honneur d'avoir donné naissance à un grand homme de l'antiquité; le Locle et la Sagne se disputent celui d'avoir un monument qui rappelle la mémoire de l'homme de génie auquel nos Montagnes doivent essentiellement leur prospérité. C'est-là au moins ce que nous désirons: nous voudrions que ce que nous disons ici, contribuât en quelque chose à la réalisation de l'idée très-patriotique de M. le maire Huguenin. Honorer les morts, c'est enseigner les vivants.

Depuis que les lignes qu'on vient de lire, ont été écrites, nous avons appris que la pensée d'ériger un monument à Daniel Jean-Richard a existé au Locle, mais elle est restée à l'état de projet. Les propriétaires de l'une des principales fontaines du lieu s'étaient proposé de placer sur la colonne de cette fontaine le buste en marbre de celui qui a été comme le fondateur de la prospérité de ce grand et beau village. Le sculpteur avait déjà fait son prix, mais quelques obstacles étant survenus, la chose en est restée là. Espérons qu'elle sera reprise sous la forme que le public du Locle jugera la plus convenable, dès que les circonstances le permettront.

(1) Il y a encore au Locle un autre descendant de Daniel, M. Philippe-Ferdinand Richard, à l'obligeance duquel nous devons la communication du manuscrit de M. Huguenin.



CH. LICHTENHAHN

EDITEUR,

A NEUCHÂTEL

EN SUISSE.

22  
4

3

2 3  
6 9

4

2 3 4  
8 12 16

5

2 3 4 5  
10 15 20 25

6

2 3 4 5 6  
12 18 24 30 36

7

2 3 4 5 6 7  
14 21 28 35 42 49

8

2 3 4 5 6 7 8  
16 24 32 40 48 56 64

9

2 3 4 5 6 7 8 9  
18 27 36 45 54 63 72 81

10

2 3 4 5 6 7 8 9 10  
20 30 40 50 60 70 80 90 100

11

2 3 4 5 6 7 8 9 10 11  
22 33 44 55 66 77 88 99 110 121

12

2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12  
24 36 48 60 72 84 96 108 120 132 144

13

2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13  
26 39 52 65 78 91 104 117 130 143 156 169

14

2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14  
28 42 56 70 84 98 112 126 140 154 168 182 196

15

2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15  
30 45 60 75 90 105 120 135 150 165 180 195 210 225

16

2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16  
32 48 64 80 96 112 128 144 160 176 192 208 224 240 256

17

2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17  
34 51 68 85 102 119 136 153 170 187 204 221 238 255 272 289

18

2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18  
36 54 72 90 108 126 144 162 180 198 216 234 252 270 288 306 324

19

2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19  
38 57 76 95 114 133 152 171 190 209 228 247 266 285 304 323 342 361

20

2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20  
40 60 80 100 120 140 160 180 200 220 240 260 280 300 320 340 360 380 400